HAL
open science

Parlez-vous luxembourgeois ? Nationaliser le patois. Revendications et pratiques langagières dans le contexte multilingue du Luxembourg

Nina Kollwelter

To cite this version:

Nina Kollwelter. Parlez-vous luxembourgeois ? Nationaliser le patois. Revendications et pratiques langagières dans le contexte multilingue du Luxembourg. Anthropologie sociale et ethnologie. 2017. dumas-01753122

HAL Id: dumas-01753122

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01753122

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PARLEZ-VOUS LUXEMBOURGEOIS ?

Nationaliser le patois. Revendications et pratiques langagières dans le contexte multilingue du Luxembourg.

Mémoire de Master 1 en anthropologie

Mené par Nina Kollwelter

Sous la direction de Gilles de Rapper

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

I. CRÉER SA LANGUE POUR CRÉER SON IDENTITÉ 7

1. L'histoire du Luxembourg 9

a. La construction historique 10

b. Les critiques 14

c. Les dualités contemporaines..... 15

2. Les constructions des États Nations 18

a. La conception théorique de l'ethnie 20

b. De la naissance du sentiment national à la politisation du nationalisme 24

c. La conception politique de la Nation..... 27

d. Traditions, patrimoines, langues : le kit de l'Etat-Nation 31

3. Les rôles des langues dans les processus de création d'États-nations...36

a. La nation se constitue dans le langage 36

b. Inventer et fabriquer la langue 39

c. Diffuser la langue pour diffuser les idées..... 42

4. Le cas luxembourgeois et les langues 44

a. Les langues dans la construction nationale luxembourgeoise..... 45

b. Le luxembourgeois au cœur du débat d'identité 49

II. : DIRE UNE IDENTITÉ, PARLER DES LANGUES 54

1. La dimension sociale : le comportement langagier.....55

a. Les apports de la linguistique..... 55

b. Langue et représentations..... 60

b. Usages des langues..... 62

2. La dimension politique : la langue, produit et outil du pouvoir.....64

a. Des langues aux Nations, les querelles des noms 65
b. Les politiques linguistiques 68
3. Plurilinguisme : liens entre les communautés linguistiques 71
a. La cohabitation des langues 72
b. Plurilinguisme et pratiques langagières 74
c. Plurilinguisme et identités 76
4. Les langues au Luxembourg 78
a. Quelle langue dans quel domaine social ? 79
b. Multilinguisme : facteur d'échec ou de réussite ? 81
c. Le luxembourgeois, langue d'intégration ? 83
III. : PLURILINGUISME, ENTRE LIEN ET FRONTIÈRE..... 86
1. Etudes comparatives 87
a. Au travers de la langue se profile la communauté 87
b. Rapport entre communautés 90
c. définir les langues pour définir la communauté 93
2. Les figures de la transnationalisation 97
a. L'intégration linguistique 98
b. Les représentations de la société à leur égard 100
3. Le terrain 104
a. Les objectifs poursuivis 104
b. La méthodologie employée 105
REMERCIEMENTS 111
BIBLIOGRAPHIE 112

En couverture : Carte de l'Europe telle que dessinée par François Fontan, in Vautier, Ben François, 1988, *Atlas des futures nations du monde,* Nice, Atelier d'impression.

« Qui tient sa langue tient la clef »[1]
Frédéric Mistral

INTRODUCTION

Travailler autour de la question des langues au Luxembourg m'est venu de façon assez intuitive. La construction, la défense et la promotion de l'identité luxembourgeoise sont des thématiques au cœur de l'actualité sociale au Luxembourg. L 'importance des débats, une certaine virulence et la mobilisation symbolique, affective, culturelle qu'ils ont provoqués chez les luxembourgeois m'ont amené à me poser bon nombre de questions. Afin de tenter d'y répondre, ce mémoire propose un cadre théorique à même de saisir l'ensemble socio-historique et politique des processus dans lesquels s'inscrivent ces phénomènes, tout en invitant le lecteur à éclairer la thématique au regard de domaines majeurs de la recherche anthropologique, et à enrichir les débats contemporains sur les identités nationales, les revendications linguistiques, au sein d'un espace largement traversé par des flux transfrontaliers.

Je ne souhaite pas taire mes origines luxembourgeoises ; elles sont certainement un facteur déterminant à prendre en considération dans le choix du sujet et du terrain associé. L' « intimité » avec le sujet pourrait compromettre le décentrement nécessaire à la démarche scientifique mais je me suis au contraire efforcée de ne pas la nier pour en faire un atout, en gardant pour but d'en rendre compte lors des retours réflexifs sur la pratique anthropologique du futur terrain.

Dans l'étude de cette revendication de type nationale, il me paraît nécessaire de revenir sur les fondements de celle-ci, l'histoire du pays, de ses langues, tout en ouvrant le champs de la réflexion en la confrontant à la situation particulière du Luxembourg, à la fois géopolitique et socioéconomique. En effet, ce dernier s'inscrit dans un contexte que l'on peut qualifier de transnational, traversé par des flux divers et importants, humains et économiques, tout en partageant des frontières avec trois pays différents –la France, l'Allemagne et la Belgique.

C'est précisément cet héritage culturel d'une « multi-colonisation » au travers des siècles qui

[1] Mistral, Frédéric, 1875, *Lis Isclo d'or*.

fait la spécificité luxembourgeoise aujourd'hui. A celui-ci s'ajoute son attractivité d'« Îlot » à l'économie florissante, une place financière mondiale majeure ainsi qu'un place politique européenne qui jouit de sa situation géographique centrale en Europe. Doté d'une faible démographie mais d'une richesse importante, le pays attire de nombreux travailleurs frontaliers, ainsi que de nouvelles qui s'ajoutent à des strates migratoires plus anciennes.

Mais ce n'est pas tant le Luxembourg comme territoire défini par des frontières qui m'intéresse ici, mais le Luxembourg comme interface mouvante avec une société perçue et analysée au travers des flux et des échanges de populations et de langues qui la traversent.

Heller : « il est devenu difficile aujourd'hui de maintenir la fiction de l'homogénéité et les marchés nationaux protégés issus du nationalisme moderne. L'expansion capitaliste force à s'ajuster à de nouvelles réalités bien identifiées (…): l'expansion des marchés et la recherche de ressources (…), et la nécessité de se concentrer sur (…), la spécialisation, la distinction ; l'augmentation et la diversification des mouvements migratoires et des réseaux de communication et de circulation des biens ; et l'émergence de la nouvelle économie mondialisée basée sur les services et sur l'information, qui favorise les formes de travail basées sur la communication, avec une co-modification de la langue » (Heller, 2008, p.163). Ces processus nous amènent à repenser les discours reliant langue, culture, identité et citoyenneté.

Ce sont justement les langues qui font la particularité de la société luxembourgeoise sur laquelle nous allons appuyer notre recherche. L'Etat luxembourgeois reconnaît officiellement trois langues, le français, l'allemand, et plus récemment le luxembourgeois, ce qui en fait un pays résolument multilingue. Le traitement réservé à la langue luxembourgeoise, longtemps considérée comme un patois et récemment promue au rang de langue nationale aux côtés de l'allemand et du français, est à ce titre riche d'enseignements. La volonté récente de faire de la langue luxembourgeoise la langue privilégiée de l'Etat est également révélatrice de l'état des relations interethniques. L'Etat et le politique joue également un rôle majeur dans le soutien d'une langue, et donc de sa communauté. Patrick Sériot, linguiste français spécialiste de l'histoire et de l'épistémologie du discours sur la langue en Russie et en ex-Union soviétique, met cependant en garde face aux intentionnalités politiques dans la gestion des langues : « Problème pourtant rarement résolu que celui de la langue dès lors qu'un pouvoir se mêle de linguistique. Chaque projet de société peut en effet s'avérer sous-entendu par une certaine conception de la langue, traduisant non seulement des intentions politiques, mais permettant également que se cristallisent de nouvelles oppositions entre des groupes de

population, rarement, voire jamais consultés sur la manière dont ils définissent, eux, leur(s) langue(s) d'usage ou leur langue rêvée » (Sériot, 2010, p.9).

Ainsi, il est essentiel de comprendre le rôle des langues dans la vie sociale des individus, ce qu'elles véhiculent comme informations sur le locuteur, et ce que leur connaissance ou méconnaissance produit comme frontière ou lien entre les individus. Mais toujours est-il que de chaque côté de la barrière, le Luxembourg constitue un objet de discours et de pratiques qui lui donnent sa forme et sa substance. L'étude de cet objet particulier est guidé par de nombreux questionnements : Le Luxembourg est-il défini de manière singulière par le multilinguisme ? Est-ce le cas de toute identité ethnique ou bien le phénomène est-il ici porté à son paroxysme ? Comment se manifeste-t-il ? Le trilinguisme est il générateur d'un manque de cohésion, voire de dissensions ?

La deuxième moitié du XIXe siècle a vu l'indépendance du Luxembourg. Que s'est-il passé depuis lors ? Comment le Luxembourg s'est-il inscrit dans les flux globaux ? Quel est ce monde que l'on serait d'idéaliser, en le prenant comme modèle linguistique ? Comment penser la relation entre les luxembourgeois et les autres ?

Les recherches sur les questions d'identités et les nationalismes sont nombreuses. Bien que le cas luxembourgeois emprunte des caractéristiques aux autres terrains comme la Belgique, la Suisse ou le Canada, où, pour ne citer que des cas occidentaux de plurilinguisme, les revendications nationales s'appuient également sur des conflits linguistiques ou une volonté de reconnaissance langagière, l'intérêt du cas luxembourgeois réside dans sa spécificité : le plurilinguisme n'y est pas territorialisé et, au sein d'une société très hétérogène, il regroupe des trajectoires individuelles particulières. Les recherches en sciences sociales ne se sont que très peu et très récemment intéressées au Luxembourg, dans différents domaines, principalement en sociologie et en linguistique, mais pas à travers le prisme anthropologique. Cependant, ces études quantitatives et statistiques ne répondent parfois que partiellement aux connaissances des motivations et des représentations individuelles, ne sont pas efficientes dans l'approche du sentiment d'appartenance des individus et de leur comportement langagier quotidien.

Le questionnement qui sert de fil conducteur pourrait être résumé de façon simple : De quelles façons les pratiques plurilingues au Luxembourg sont définies par les relations intercommunautaires et les représentations des locuteurs autour des langues ?

Pour répondre à ces questions, nous reviendrons dans un premier temps sur l'histoire du pays en insistant sur les relations qui ont pu s'instaurer entre le peuple luxembourgeois et les autres.

Pour tenter d'éclairer ce phénomène du trilinguisme et les transformations actuelles qu'il subit, il s'agira de d'éclairer les implications historiques et contemporaines des théories sur la nation, l'ethnie et le nationalisme, spécifiquement les tensions qui traversent la société de façon plus significative. Il me paraît de fait nécessaire de présenter les spécificités de la construction nationale luxembourgeoise, en les éclairant plus largement à la lumière des processus de création de la nation en Europe, afin d'en présenter les similarités et les divergence.

Dans un deuxième temps, s'agira de mener une réflexion sur les langues, le langage. Nous allons nous intéresser plus spécifiquement à la langue, au vu de son importance dans le processus de création des Etats-nations, et de la situation multilingue du Luxembourg. Plus particulièrement, il s'agit de comprendre les liens particuliers que les locuteurs entretiennent avec leur(s) langue(s) en mobilisant les recherches en sociolinguistique, mais également les liens que les langues entretiennent avec le politique. Nous nous intéresserons également au plurilinguisme et à la cohabitation des langues et des communautés linguistiques, et ferons également un état des lieux de la situation socio-politique et linguistique luxembourgeoise actuelle en tentant d'en souligner les problématiques.

Enfin, un troisième temps sera consacré à la mise en perspective du plurilinguisme au travers de la mobilisation d'études de terrain menées Il est essentiel de pouvoir mesurer l'impact de telles mesures et ce que leur application induit dans les relations sociales, politiques et économiques. Un état des lieux quant à l'intégration des communautés étrangères et la diffusion de la langue est alors nécessaire. L'étude de populations migrantes au Luxembourg, tout comme celle des travailleurs frontaliers, deux figures « en marge », « à la frontière » de l'objet multilingue, sont fondamentales à la compréhension de la société dans laquelle elles s'insèrent, en ce qu'elles cristallisent de façon exacerbée les enjeux sociétaux et économiques de l'espace social.

I. CRÉER SA LANGUE POUR CRÉER SON IDENTITÉ

Avant d'entamer plus en avant ce travail, je souhaite revenir sur le choix de l'illustration de couverture. L'idée de mettre cette carte d'une Europe aux frontières fictives, réalisée par François Fontan, n'intervient pas par hasard. Elle peut être vue comme une quasi allégorie de ce travail, dessinant des frontières nationales sur le seul critère du découpage linguistique, tout en rendant immédiatement compte des limites de cette théorie « hygiéniste » par occultation des cas spécifiques (comme le plurilinguisme par exemple). Fontan est un penseur politique occitaniste français des années 1960, fondateur du PNO (Parti Nationaliste Occitan). Son idée fondamentale est de dire que les frontières telles qu'elle sont découpées sont fausses, et que seules les frontières linguistiques sont authentiques : « Il n'y a pas de peuple sans langue, pas de langue sans culture, et tout peuple a droit à un territoire[2]».

Il théorise l'ethnisme, dont la première occurrence est relevée chez le linguiste Ferdinand de Saussure[3], pour désigner une théorie politique alors adoptée par le mouvement occitaniste. C'est l'équivalent français du Volkstum (littéralement : « ethnité »), notion qui existe depuis le XIXe siècle en Europe centrale et orientale, et définissant la nation comme une communauté linguistique. Une nation se définit et se délimite alors par sa langue. On trouve la première expression de la théorie romantique de la nation chez Fichte[4]: « Un pareil tout ne peut admettre en son sein aucun peuple d'une autre origine ou d'une autre langue, ni vouloir se mêler avec lui ». Fontan propose alors des déplacements et des échanges de populations là où un territoire a un peuplement mixte. Ce refus de l'hybridation, du flou, du recouvrement est une forme de fascination pour la pureté, l'homogénéité.

Sériot en souligne néanmoins les limites en remarquant qu'il est « difficile de savoir s'il s'agit de découpages en fonction d'un continuum dialectal ou des discontinuités d'une langue standard » (Sériot, 1996, p.5), et rappelle que Fontan considère les langues comme des objets discontinus; d'un point de vue purement linguistique, c'est une aporie, ce que les études anthropologiques ne peuvent que confirmer.

---

[2] Vautier, Ben, 1988, *Atlas des futures nations du monde,* Nice, Atelier d'impression.

[3] Saussure (de), Ferdinand, 1914, Cours de linguistique générale, Grande bibliothèque Payot.

[4] Fichte, 1807, *Reden an die deutsche Nation*, in: *Philosophische Bibliothek*, Volume 204, 5e édition, Hamburg: Meiner, 1978

Afin de comprendre le nationalisme, et, dans une veine idéologique soutenant que les nations préexistent aux nationalismes, nombreux sont les auteurs qui ont voulu passer par une définition de ce qu'était qu'une nation. Cependant, la voie est sans issue. Aucune des descriptions faites pour y parvenir ne sont réellement suffisantes voire valables, car elles sont toujours basées sur un ensemble de critères à priori objectifs, tels que la langue, l'histoire, l'ethnie, la frontière, mais trop instables, fluctuants, et qui ne sont pas universellement opérants. C'est pourquoi, afin de mieux cerner l'objet et d'ouvrir le champ réflexif, il est indispensable d'opérer un renversement du paradigme: « ce ne sont pas les nations qui font les Etats et le nationalisme, c'est l'inverse » dit l'historien anglais Eric Hobsbawm (Hobsbawm, 1990 [2002]). Les nationalismes créent de toutes pièces ce foyer structurant de leurs idées et, afin d'asseoir leur légitimité et leur autorité, poursuivent un processus de construction dont nous allons détailler tout au long de ce chapitre les étapes et les contenus et tenter d'en saisir les implications.

Les auteurs invoqués dans cette première partie, que je ne manquerai pas de présenter, ont tous contribué à ouvrir et faire évoluer le débat d'idées autour des questions de nations et de nationalismes, par l'angle d'approche spécifique et novateur de leur travail. Je n'ai pas souhaité ici évoquer des travaux dont le but avéré est de chercher une légitimité historique, sacrée, de filiation, ou ayant un caractère évolutionniste souhaitant classer hiérarchiquement des entités selon leur valeur supposée. Cependant, la critique est toujours possible, voire nécessaire, et cela concerne également les auteurs et leurs travaux utilisés ici. Produire des discours et de la recherche sur les concepts de Nation et de nationalisme par les temps qui courent peut vite se révéler être un exercice périlleux. Dans un premier temps, il serait malaisé de vouloir confondre nationalisme et fascisme identitaire, d'en faire une pathologie cancérigène de la société moderne qu'il serait de « bon ton » de dénigrer à priori en prenant une « posture dénonciatrice » comme le notent Martina Avanza et Gilles Laferté (Avanza, Laferté, 2005). Dans leur article, ils souhaitent prolonger l'analyse des problèmes politiques et scientifiques posés par l'usage du concept d'identité dans les sciences sociales aujourd'hui en soulignant les impasses contemporaines dans lesquelles la routinisation et le manque de concepts alternatifs a conduit, privant les jeunes chercheurs d'outils plus fins de description.

Dans un second temps, afin d'étudier pleinement la question et de cerner les motivations et les discours individuels, on doit se départir d'un certain jugement de valeur pris dans le prisme de cette première confusion hâtive. Et, bien que certains auteurs parlent de construction de la Nation en y voyant un artefact imaginaire, faire des termes « construction » et « artifice » des synonymes reviendrait à nier l'application sociale du processus de création des Etats-nations

et ses effets sur les individus socialement engagés dans celui-ci, produisant alors ce que Avanza et Laferté nomment « un désenchantement relativiste peu soucieux de l'institutionnalisation du social » *(*Avanza, Laferté, 2005), sans soumettre les applications du processus à l'analyse. Enfin, on peut reprocher à ces auteurs de s'être d'avantage intéressés à l'analyse de la construction qu'à la réception et à l'appropriation des processus de création des nationalismes par les individus. On gardera à l'esprit ces quelques réserves au cours de ce travail et sur le terrain d'enquête qui suivra.

Ces travaux restent cependant majeurs et incontournables dans les recherches actuelles et c'est pourquoi il m'a paru indispensable de les citer ici, afin d'éclairer le cas luxembourgeois, un terrain qui reste bien souvent méconnu en dehors du cliché de paradis fiscal, de la présomption d'une unité de la société basée sur un respect des communautés qui la composent, et d'un trilinguisme supposément fédérateur.

Dans un premier chapitre, nous prendrons le temps de présenter la construction historique de l'Etat-nation luxembourgeois en convoquant des historiens qui se sont intéressés au sujet et en soulevant les divergences de point du vue émergeant de cette histoire transnationale. Dans le deuxième chapitre, on convoquera les travaux menés autour des questions de nationalismes, afin de replacer le processus luxembourgeois de construction de l'Etat-nation dans le contexte européen plus élargi, d'en repérer les divergences ou les similarités. Le troisième chapitre nous permettra de nous intéresser particulièrement à la place des langues dans le processus de création Enfin, dans un quatrième et dernier chapitre, nous reviendrons sur le cas luxembourgeois et verrons que celui-ci présente des caractéristiques spécifiques d'un point de vue linguistique.

1. L'histoire du Luxembourg

L'histoire luxembourgeoise est très fortement mêlée aux conquêtes que les grandes puissances européennes ont faites de son territoire au fil des siècles, et au statut de monnaie d'échange que pouvait représenter ce territoire dans l'échiquier diplomatique. Il ne s'agit pas ici de retracer précisément l'histoire du pays, mais de comprendre à la fois comment certains événements marquants ont influé sur les représentations individuelles concernant les identités

et l'appartenance nationale aujourd'hui, tout en définissant ces évènements marquant pour en comprendre l'importance et la place qui leur est attribuée par les individus, dans la construction d'une identité nationale luxembourgeoise.

Carte de l'Europe de l'Ouest. Vue générale de la situation géographique du Luxembourg. Source Généawiki.

---

a. La construction historique

Afin de mener à bien ce travail, notre documentation s'appuie ici principalement sur les recherches de l'historien luxembourgeois Michel Pauly et du sociologue luxembourgeois Fernand Fehlen, spécialiste en études luxembourgeoise. Pauly n'est pas le seul à avoir dirigé des travaux dans ce domaine précis mais son approche se veut « résolument absente de sentimentalisme national bafoué ». L'histoire politique du territoire luxembourgeois du début

des temps modernes est une suite de faits de guerre au sein d'un conflit durable pour la prééminence en Europe entre les pays détenus par les Habsbourg et la France des Valois.

Louis XIV, roi de France récupère le duché du Luxembourg après sa victoire dans la guerre franco-espagnole. Mais après de nombreuses tractations, le roi cède finalement le Luxembourg au profit de la Franche-Comté. Lors de la guerre de succession d'Espagne qui suit, le Luxembourg est à nouveau occupé militairement puis finalement assigné aux Habsbourg en 1714 suite au traité de paix. En 1795, les troupes révolutionnaires françaises déclarent à nouveau la guerre à l'Autriche puis après leur victoire, reprennent entre autre la partie luxembourgeoise qui devient le Département des Forêts. La mise en place du pouvoir de la République Française ne joua pas un rôle décisif, les valeurs défendues ne trouvant pas d'écho au sein de la population. Ce sont d'avantage des tensions qui s'installent lorsque des fonctionnaires français sont envoyés au Luxembourg pour occuper des postes qui sont alors refusés aux habitants, jusqu'à ce que ces fonctions soient à nouveau équitablement attribuées.

La chute de Napoléon redistribue les cartes de l'Europe. Le Congrès de Vienne de 1815 remodèle le nord-ouest de l'Europe et œuvre en faveur de la création d'un Etat « tampon » composé des provinces hollandaises et belges et ce afin d'apaiser les tensions et d'éviter de nouveaux conflits. Guillaume 1er d'Orange-Nassau, ancien gouverneur hollandais, se voit décerner le titre de Grand-Duc en compensation des territoires récupérés par la Prusse ; il est tenu d'adhérer à la confédération germanique et institue le hollandais comme langue nationale.

Mais l'autoritarisme de Guillaume 1er et l'exclusion des Luxembourgeois des responsabilités gouvernementales, de l'administration centrale et même de la représentation à la Confédération germanique, poussent la bourgeoisie du Luxembourg à se rallier avec les mouvements indépendantistes de la Belgique et à soutenir la révolution qui éclate à Bruxelles en 1830. Après cette scission avec les autorités et les soutiens de Guillaume 1er, notamment dans la capitale, le territoire est divisé. En résulte le partage d'un espace uni pendant des siècles sur le plan institutionnel (bien que les habitants aient rarement exprimé une volonté d'autonomie) : l'ouest wallon reste avec la Belgique, l'est germanophone est définitivement déclaré indépendant avec le roi des Pays-Bas à sa tête comme souverain grand-ducal. Le traité de Londres en 1839 scelle la partition.

Contre la volonté des Luxembourgeois des deux quartiers, du quartier wallon et du quartier allemand, les grandes puissances décident du partage cette fois au nom de l'appartenance d'une partie des Luxembourgeois à la communauté linguistique allemande, comme témoigne

le bilan de la négociation, rapporté par l'historien belge Jean Stengers[5] : « Toute la partie du Grand-Duché où la langue et les mœurs allemandes se sont conservées reste à l'Allemagne. La

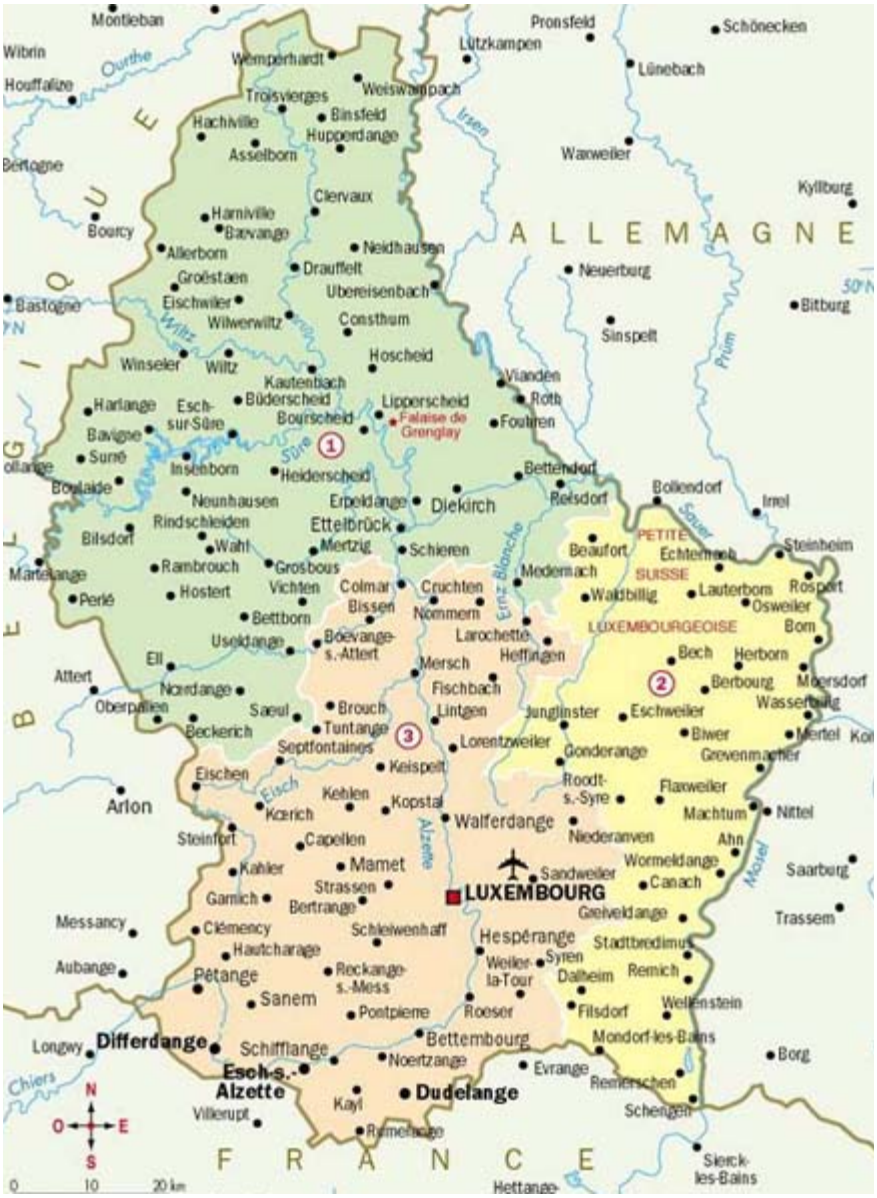

cession de la partie wallonne ne saurait être considérée comme une perte réelle pour elle... Les Wallons ne deviendraient jamais des Allemands ». Stengers est par ailleurs le premier à faire remarquer que la définition ethnoculturelle des peuples a été appliquée pour la première fois lors de ce partage du Luxembourg.

Carte du Luxembourg. Vue des frontières actuelles et des principales villes. Source Généawiki.

Lorsque Guillaume II succède à son père sur le trône en 1840, il souhaite que l'Etat ait sa propre constitution. Manquant d'administration compétente et afin de la créer, il fait appel

---

[5] Stengers, Jean, 1989, « Les changements de nationalité en Europe occidentale et le cas du Luxembourg», dans Hémecht, 41, pp. 5-27. Cité par Fehlen (Fehlen, 2004).

aux modèles de l'époque française. La langue de l'administration est dorénavant le français, la langue de la bourgeoisie cultivée. Le législateur fait des emprunts systématiques aux trois pays voisins pour trouver chaque fois la réponse la plus adéquate à ses propres problèmes. Une telle conscience identitaire se rencontrait tout au plus dans l'élite cultivée de la société luxembourgeoise. Pour Pauly « il s'agit avant tout – consciemment ou inconsciemment de rassembler en une nation la population restante (52% des anciens habitants sur 37%, de la superficie de l'ancien Grand-Duché) » (Pauly, 2011, [2013], p.83). L'Etat organise des festivités nationales, érige des monuments.

L'indépendance de l'Etat luxembourgeois est maintes fois remise en cause, notamment par la Prusse qui souhaite l'annexer afin de prendre l'avantage dans sa guerre avec la France en 1870. Une fois de plus, après la conférence de Londres, les gouvernements étrangers décident du destin du Grand-Duché, en lui conférant un statut de territoire neutre. Le pays doit finalement son indépendance grâce aux rivalités des grandes puissances voisines.

Bien que le Luxembourg ait été déclaré neutre et démilitarisé avec la garantie de cinq puissances, les troupes allemandes envahissent le pays en 1914. La bourgeoisie luxembourgeoise est assez francophile et quelque deux mille luxembourgeois s'engagent comme volontaires dans l'armée française - surtout ceux qui travaillent en France au début de la guerre. En 1919, sur décision parlementaire, les députés instituent le principe de la souveraineté de la nation ainsi que la représentation proportionnelle : le Luxembourg devient alors une monarchie par la volonté du peuple. La langue luxembourgeoise, appréhendée comme différente de l'allemand, s'en trouve renforcée. On voit se développer une conception ethnico-essentialiste de l'identité nationale. Bien que cette approche de l'identité nationale ait pris forme dans le cadre d'un combat idéologique défensif contre une politique nationaliste allemande phagocytant le Luxembourg, Pauly remarque qu' « on ne peut en nier les ressemblances avec les conceptions racistes de la nation qui circulaient alors dans tout l'Europe » (Pauly, 2011, [2013]).

En 1939, pour s'armer moralement, et commémorer le traité de Londres de 1839, le gouvernement organise de grandioses fêtes de l'indépendance dont le sens fut compris aussi au-delà des frontières. Le gouvernement luxembourgeois, derrière la Grande-Duchesse Charlotte s'exile pendant les cinq années de guerre et d'occupation du territoire par les allemands. Pour Fehlen, « c'est face à la menace annexionniste que le Luxembourg connaîtra un élan patriotique dont le point culminant sont les fêtes commémoratives du centenaire de 1839, où des cortèges historiques sont organisés dans un grand nombre de communes et ont contribué à la création d'une mémoire collective » (Fehlen, 2004, p.32). Les masses

s'opposèrent à l'annexion, ce qui indique pour Fehlen « l'éveil d'un sentiment national qu'on ne ressentait pas encore en 1867 » (Ibid., p.88).
L'accord monétaire du Benelux fut signé en 1943 et l'union douanière en 1944. Ces mesures contribuent fondamentalement à la reconnaissance internationale de la souveraineté du Luxembourg, et après la guerre aucun gouvernement étranger ne met plus en question l'indépendance du pays. L'essor économique et l'instauration du suffrage universel d'après-guerre fortifient la foi en la survie d'un Etat luxembourgeois indépendant.

b. Les critiques

Ce qui apparaît dans les lectures historiques, scientifiques ou de vulgarisation, c'est une divergence de perception des faits historiques, de leur réappropriation, de leur réinterprétation, et de leur diffusion au sein de la société. En effet, au XIXe siècle, nombre d'historiens luxembourgeois de l'Etat-nation « prennent le parti » d'attribuer au comte ardennais Sigefroid la fondation de la ville de Luxembourg et la naissance du comté au Xe siècle. En glorifiant l'accession des comtes de Luxembourg au trône impérial au XIVe siècle, ils considèrent les siècle suivants comme des « temps malheureux des dominations étrangères » (Pauly, 2011 [2013], p.61), les princes n'appartenant plus à la maison de Luxembourg. Cette vision met en évidence la volonté de reconnaissance et d'ancrage de l'Etat à un temps bien antérieur ; elle institue dans le discours une unité politico-territoriale précoce qui aurait ensuite été bafouée à chaque nouvelle conquête « étrangère » du territoire, et entend créer de la sortie une unité sociale incluant des individus étroitement liés et reconnaissables au travers d'un trait ethnique et culturel spécifique.
Deux problèmes majeurs en ressortent : premièrement, l'application de termes comme « communauté » ou « peuple » est anachronique puisqu'il n'y avait pas d'unité nationale ni de sentiment d'appartenance à cette époque ; et s'il n'y a pas de « nous » défini, il ne peut y avoir d' « Autre », d'étrangers. Deuxièmement, une vision intra territoriale qui s'appuie de façon fictionnelle sur une territorialité fixe n'est pas applicable au Luxembourg au vu de son histoire. Pour Pauly, « l'historien du Luxembourg doit adopter pour principe épistémologique un regard transfrontalier » (*Ibid.*), car l'histoire de ce petit pays n'est pour lui concevable que d'un point de vue « transnational », c'est à dire intégré dans un espace plus vaste. L'étude des flux (d'échanges économiques ou des politiques de migrations) est une lecture obligatoire. En ce sens, Pauly fait remonter la naissance des bases diplomatiques de l'Etat luxembourgeois

actuel au Congrès de Vienne de 1815, où il fut attribué en bien patrimonial au roi Guillaume 1er des Pays-Bas, et acquiert une indépendance politique.

Par ailleurs, la jeune génération d'historiens luxembourgeois qui œuvrent au sein de l'Université de Luxembourg a mené en commun un travail portant sur la construction de l'Etat luxembourgeois en souhaitant particulièrement mettre en avant ce qu'ils appellent les « inventions », du titre de leur ouvrage *Inventing Luxembourg*. Ils récusent l'histoire officielle déroulée dans les manuels scolaires, qualifiée de « master narrative » (Peporte, Majerus, Kjmec, Margue, 2010). Ils dénoncent le fait que cette vision ait été largement utilisée à des fins politiques pour justifier l'antériorité du processus de création de l'Etat-nation luxembourgeois, en en imposant l'unité historique lointaine, et en construisant un passé commun auquel il est possible de s'identifier, et donc de glorifier. S'ajoute à cela un regain d'intérêt pour les représentations du passé (à la fois mémorielles et historiques), que les jeunes historiens voient « se refléter dans la loi sur les langues de 1984, la reconstruction du Monument National du Souvenir (« Gëlle Fra[6] ») en 1985, la requalification du Musée d'Etat et des Archives d'Etat en Musées Nationaux et Archives Nationales en 1988, la célébration de grande envergure du 150e anniversaire de « l'indépendance » du Luxembourg en 1989 »[7] (Peporte et al., 2010). L'intérêt de l'étude de ces processus est double : il est intéressant de connaître les faits historiques mais surtout d'un point de vue anthropologique, d'en saisir les enjeux pour les acteurs concernés, les processus mémoriels, de représentations dans lesquels ils sont engagés, l'influence sur leur comportement langagier et identitaire, et, plus largement, sur la société luxembourgeoise aujourd'hui.

c. Les dualités contemporaines

Le Luxembourg contemporain possède un caractère transnational indéniable. L'essor économique du XXe siècle repose sur la sidérurgie, industrie lancée à la fin du XIXe siècle au sein de l'union douanière entre la Lorraine, la Sarre et le Luxembourg. Ainsi, à côté de l'imbrication transnationale du capital, vit également le jour, selon la formule de l'historien

[6] Gëlle Fra : littéralement « femme dorée », statue symbole de la paix et du patriotisme, dédiée au souvenir des soldats luxembourgeois tombés durant les batailles des deux Guerres mondiales. Pendant l'occupation nazie, la statue a été retirée et le socle détruit : la symbolique francophile du monument était inacceptable pour l'occupant allemand.

[7] Traduction faite par mes soins.

allemand Leiner[8], « un maquillage migratoire de l'espace industriel frontalier ». Les besoins en main-d'œuvre de l'industrie sidérurgique appellent au début des migrations ouvrières de masse : des ingénieurs et des manœuvres spécialisés allemands ainsi que des mineurs et des manœuvres italiens s'installèrent dans le bassin minier luxembourgeois. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, ces migrations premières sont suivies par une forte vague de populations d'origine portugaise.

La population luxembourgeoise possède des caractéristiques spécifiques, les statistiques démographiques indiquant : 550 000 habitants dont 250 000 locuteurs natifs du luxembourgeois, une part de résidents non-luxembourgeois s'élevant à 50% de la population totale. Le pays s'inscrit dans l'espace régional appelé SAAR-LOR-LUX ou Grande Région, comportant la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie, qui signe une coopération informelle entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg, mise sur pied par un sommet franco-allemand en 1970, et que la Région wallonne de Belgique rejoindra ultérieurement.

Cette entité est aussi un volet de la politique régionale de l'Union Européenne qui veut favoriser (au travers de son programme « INTERREG ») la création d'espaces transfrontaliers. C'est surtout une réalité économique qui se manifeste principalement à travers le phénomène de l'emploi frontalier : des travailleurs ont un emploi dans un pays limitrophe de celui de leur lieu de résidence. Les « frontaliers » comme ils sont appelés au Luxembourg, sont particulièrement nombreux au Grand-Duché où ils représentent 38% de la main-d'œuvre, soit 100 000 personnes franchissant chaque jour les frontières du pays, en provenance d'Allemagne, de Belgique et de France (voir carte page 17)[9]. Dans sa thèse sur le plurilinguisme scolaire Luxembourg, la sociolinguiste luxembourgeoise Kristina Horner (Horner, 2016), souligne que ce pays est celui qui accueille la proportion la plus importante de résidents étrangers en Europe (43,8%), majoritairement originaire d'un autre pays de l'Union Européenne. Les portugais représentent 16,2%, les français 6,3%, les italiens 3,4%, les belges 3,3%, les personnes originaires d'un autre pays de l'Union 5,9%, et les personnes originaires d'un pays non communautaire 5,9%.

Les questions d'intégration culturelle et de développement de la population deviennent donc de plus en plus importantes. On constate d'ores et déjà des transformations significatives dans

[8] Leiner, Stefan, 1994, Migration une Urbanisierung. Binnenwanderungsbewegungen, räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Saar-Lor-Lux-Raumes 1856-1910, Saarbrücken. Cité par Pauly (Pauly,, 2011 [2013])

[9] Chiffre tiré de l'étude STATEC, Fehlen, Fernand, Heinz, Andreas, 2016, Regards sur l'intégration linguistique, 10.

l'utilisation et le statut des différentes langues utilisées, surtout dans le monde du travail qui fonctionne grâce à un grand apport en main-d'œuvre étrangère. Par ailleurs, la construction, la défense et la promotion de l'identité luxembourgeoise est une thématique au cœur de l'actualité sociale au Luxembourg.

Les flux de travailleurs frontaliers dans la Grande Région SaarLorLux en 2014. Source Offices statistiques de la Grande Région, cartographie Malte Helfer (Université du Luxembourg).

Ainsi, il est intéressant de confronter les revendications de type nationales (notamment linguistique) à une situation présente qualifiable de « transnationale » voire de « postnationale », au regard de la situation transfrontalière d'un Luxembourg traversé par des flux divers et importants : petit territoire géographiquement central en Europe, doté d'une faible démographie, mais du PIB (Produit Intérieur Brut) le plus élevé, place financière mondiale majeure et place politique européenne importante, accueillant des travailleurs frontaliers journaliers et des migrations anciennes et nouvelles.

La question sous-jacente à laquelle il paraît essentiel de s'intéresser est celle de la possibilité étatique d'un trilinguisme comme il existe actuellement, et ce qu'il induit dans les relations sociales, politiques et économiques. L'étude des populations migrantes au Luxembourg, tout comme celle des travailleurs frontaliers (deux figures « en marge », « à la frontière » de

l' « objet multilingue ») peut se révéler pertinente pour la compréhension de la société dans laquelle ils s'insèrent, en ce qu'ils cristallisent de façon exacerbée les enjeux sociétaux et économiques de l'espace social « d'accueil ». A cet égard, la lecture de l'étude menée par l'anthropologue Sylvia Chiarini qui tente « d'appréhender l'émergence de ce territoire et le processus de construction identitaire qui […] sous-tend » son terrain dans les vallées piémontaises occitanes est éclairant. Elle retrouve d'une certaine façon les questions que nous pouvons nous poser par rapport au terrain luxembourgeois, et se demande ainsi : « comment fait-on d'un espace qui a été l'objet d'appropriations multiples et qui n'a jamais connu d'unité historique ou administrative, un territoire de référence dans lequel la minorité se reconnaît et s'inscrit ? De quelles manières le donne-t-on à voir et lui confère-t-on consistance et légitimité ? » (Chiarini, 2009, p.1).

La question que l'on peut se poser alors, est de savoir si on peut réellement de parler de minorité au Luxembourg, et, si oui, pour désigner quelle communauté ? On peut également se demander quelles sont les attentes, les critères inclusifs concourant à une unité supposément voulue ? Quelles représentations, quelles pratiques sont concernées ?

Afin de cerner au mieux le terrain luxembourgeois, d'en saisir les enjeux, il est pertinent de replacer sa construction au regard du contexte historique européen dans lequel il s'est inscrit, afin de pouvoir comparer les processus et d'en saisir les divergences ou les similitudes.

2. Les constructions des États Nations

Afin de pouvoir comprendre le rôle et la place des langues dans la société luxembourgeoise, il est nécessaire de prendre en compte leur importance et leur position antérieure, qu'on ne peut que difficilement, en Europe, détacher de la création d'Etats-nations. Il nous faut ici faire un détour historique. Pour Sériot au XIXe siècle, à la suite des guerres napoléoniennes, se fit jour peu à peu, parmi les intellectuels des classes bourgeoises d'Europe centrale et orientale, l'idée que le pouvoir politique était à portée de la main si l'on arrivait à montrer qu'il existait une nation, donc un peuple, donc le droit à avoir un Etat. (…) la « véritable nature » d'une nation est son âme collective, sa culture, à laquelle on avait accès à travers la langue que parle le peuple. Parler la même langue était le mode d'être de la collectivité appelée nation par les romantiques » (Sériot, 2010, p.80).

Le philosophe et anthropologue tchéco-britannique Ernest Gellner et l'historien américain Benedict Anderson s'attachent à démontrer l'historicité de la « nation ». Idéal politique et représentation de la communauté politique, elle est un produit des évolutions sociales qui commencent à l'époque moderne et elle prend toute sa force dans la généralisation du principe de l'Etat-nation à partir du XIXe siècle. Les deux chercheurs placent la question nationale au croisement d'évolutions politiques, économiques, technologiques et sociétales.

Par ailleurs, la fin du XXe siècle est à la construction européenne et au constat d'une relative dissolution des identités nationales alors que montent du social les sentiments régionalistes ou ethno-nationalistes. Spécialiste des identités culturelles, l'anthropologue se trouve bien souvent en but à la volonté de légitimation des revendications ethniques ou nationalistes, voire religieuses, et donc au cœur du débat politique. Le philosophe et anthropologue contemporain Jackie Assayag, spécialiste des questions de globalisation et de nationalisme en Asie du Sud, fait remarquer qu'une des manières utilisée pour « produire des identités » est de « transformer les gens en « populations » ou en communautés » » (Assayag 2007, p.3). Pour ne pas tomber dans cet écueil, Assayag invite les anthropologues à adopter la définition de l'identité telle que formulée par Lévi-Strauss : « une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il y ait jamais d'existence réelle »[10].

C'est ainsi que l'idée de nation et le sentiment d'appartenance à la communauté ont germé dans les esprits, devenant ce que le professeur en psychologie sociale britannique Michael Billig nomme le « nationalisme banal »[11]. Assayag appelle cependant à se défier de la notion d'identité (Ibid., p.11) et prend l'exemple de la montée des sentiments régionalistes ou ethno-nationalistes au dépend des identités nationales.

Hobsbawm voit dans les années 1918-1950 l'apogée de ce nationalisme de masse, transformateur de l'organisation sociale : suite au redécoupage wilsonien de l'Europe après la Première Guerre mondiale, le principe de l'Etat-nation triomphe et les échanges économiques se nationalisent, en particulier dans le contexte de la crise des années 1930.

Ces travaux fondent à partir des années 1980 un courant de recherche qui entreprend de faire l'histoire du phénomène national dans une démarche dite constructiviste : il s'agit en effet de

---

10 Lévy-Strauss, 1977, L'Identité, séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss. Paris, Grasset p.332. (Cité par Assayag, 2007, p.11)

11 Billig, Michael, 1995, Banal Nationalism. London: Sage Publications. Cité par Assayag (Assayag, 2007, p.3)

montrer que la nation est une réalité historiquement construite. Miroslav Hroch[12] en fait avant tout le résultat d'un rapport entre classes sociales au sein d'une société donnée et en identifie les étapes successives en Europe : après une phase de création culturelle, littéraire et folklorique, une minorité d'acteurs transforme ce mouvement culturel en programme politique, avant qu'il ne bénéficie d'un soutien de masse. Pour Anderson, la nationalité, l'Etat-nation, comme le nationalisme sont « des artefacts culturels d'un type bien particulier » (Anderson, 1983 [2002], p.18). Il faut étudier comment ils sont entrés dans l'histoire, de quelles façons leur sens s'est infléchi au fil du temps, et pourquoi, de nos jours, ils bénéficient d'une légitimité émotionnelle aussi marquée.

a. La conception théorique de l'ethnie

L'évidence du lien étymologique avec l'ethnie désigne immédiatement celle-ci comme son objet essentiel, mais Gossiaux remarque que « l'ethnologie est historiquement antérieur à l'ethnie, qu'elle a crée » (Gossiaux, 2002, p.5).

Le terme d' « ethnie » a été employé à la fin du XIXe siècle par l'ethnologue français Vacher de Lapouge, quand celui d' « ethnologie » remonte à la fin du XVIIIe siècle où il était alors appliqué surtout à la connaissance des caractères physiques des différents groupes humaines. Le terme « ethnographie » apparaît, lui, au début du XIXe siècle pour désigner le classement de ces derniers selon les langues.

À l'instar de Vacher de Lapouge, le sociologue et linguiste allemand Max Weber[13] met le concept d' « ethnie » en regard de celui de « race » qui réfère selon lui à une origine commune, alors que le groupe ethnique renvoie à la seule croyance en cette origine commune (la nation lui ajoutant la passion politique : une nation est donc, dans cette acception, un groupe ethnique doté d'une volonté d'existence politique). Pour Gosssiaux, l'identité ethnique est construite sur la conscience des différences avec les autres groupes : « les groupes ethniques n'existent que les uns par rapport aux autres » (Gossiaux, 2002, p.12).

Les ethnologues, entre autres spécialistes des sciences sociales, se sont longtemps abstenus d'interroger vraiment l'existence et la définition de leur objet d'étude. Pour l'ethnologie occidentale, tournée vers les sociétés exotiques, l'ethnie apparaissait comme un donné

[12] Hroch, Miroslav, 1985, Social Preconditions of National Revival in Europe, Cambridge : Cambridge University Press. Cité par Hobsbawm (Hobsbawm, 1990 [2002]).

[13] Weber, Max, 1971, Économie et Société (posthume 1921), traduction du tome 1 par Julien Freund, Plon, 1971 ; édition de poche, Pocket. Cité par Gossiaux.

immédiat. Elle était simplement une façon de désigner et de circonscrire ce que l'éloignement et l'étrangeté dotaient d'une réalité manifeste : « Pour les savants de l'Europe centrale et orientale, les tenants de la « Volkskunde », le peuple constituait une réalité essentielle (au sens premier du terme), transcendante, et donc non discutable » nous dit Gossiaux (Ibid., p.7).
D'autres définitions de l'ethnie se fondent sur une approche culturohistorique, l'entité ethnique est alors définie par le maintien d'une culture partagée. Mais comment déterminer ce « maintient » d'une culture alors que toute situation de contact entraine des phénomènes d'emprunt et d'acculturation ?
Les critiques du concept d'ethnie et des débats qui l'ont accompagné ont été formulées à partir du début des années 1960. Pour les anthropologues Philippe Poutgnant et Jocelyne Streiff-Fenart, elles portent sur trois points : l'unité présumée du groupe ethnique et sa définition par des traits culturels partagés ; l'isolement géographique et social comme facteur de perpétuation des groupes ethniques ; l'équation « un label ethnique = un mode de vie = un groupe réel de personne» qui semble inadéquate car « c'est précisément l'analyse de la relation problématique entre ces trois éléments que l'ethnologue devrait se donner comme tâche » (Poutignat, Streiff-Fenart, 1995 [2008], p.68).
La déconstruction de ce concept est nécessaire en rendant compte des conditions de son émergence, car il « serait l'œuvre conjointe des administrateurs coloniaux et des ethnologues professionnels (qui d'ailleurs pouvaient ne faire qu'un) » (*Ibid.*). Ce concept est né, pour reprendre la dyade foucaldienne du, dans un double mouvement de « savoir-pouvoir[14] »: la naissance de l'ethnologie et l'entreprise coloniale. D'un côté, les administrateurs coloniaux faisaient face à la nécessité, dans un souci gestionnaire et parfois même dans l'objectif d'accomplir la mission civilisatrice qu'ils s'étaient donnés, de connaître les populations colonisées, leurs coutumes, leurs modes de pensées et de fonctionnement, ce qui nécessitait une approche spécifique, différente de la sociologie. De l'autre, la discipline ethnologique naissante se trouvait en quête de légitimation scientifique et a donc répondu à ce besoin grâce à un concept décrivant la réalité qu'elle se proposait d'étudier. Poutignat et Streiff-Fenart qualifie l'ethnie de « fantôme de référence de l'ethnologie », l'objet qu'elle a du constituer pour pouvoir exister en tant que discipline scientifique légitime mais dont il ne fallait pas questionner l'existence (*Ibid.*, p.60).

14 Concept introduit par le philosophe Foucault, in Foucault, Michel, 1994, Dits et Ecrits, 1954-1988. Tome III : 1976-1979, Gallimard.

L'anthropologue norvégien Frederik Barth propose de réviser l'entreprise comparatiste des culturalistes et de réfléchir à la question de la persistance dans le temps et dans l'espace des groupes ethniques. Il veut privilégier le caractère éminemment relationnel et social des réalités humaines que l'anthropologue peut observer, car c'est là que se jouent les divers processus d'attribution et d'identification qui construisent les cultures et les identités. Une telle approche pragmatique, permet de placer au centre de l'analyse la problématique, de la diversité et de la variabilité du monde social, de la géométrie instable des identités.

Il s'éloigne de la définition classique qui suppose l'isolement relatif des frontières ethniques. Dans cette perspective, des notions-clés telles que « culture » ou « identité » perdent toute connotation essentialiste ou objectiviste : elles ne désignent pas des entités homogènes et cohérentes dotées d'une existence propre. Il remet en cause les caractéristiques traditionnellement employées par les anthropologues pour définir les groupes ethniques (origine et perpétuation biologique, le partage de valeurs culturelles communes fondamentales, l'existence d'un espace de communication et d'interaction, et résultant d'un processus d'indentification et d'attribution) : elles relèvent pour Barth d'une approche purement essentialiste et passent au second plan au bénéfice de l'auto-attribution d'une catégorie ethnique par les acteurs, qui devient le critère décisif dans la constitution du groupe.

Le problème de cette définition pour Barth revient finalement à dire qu'elle ne s'intéresse qu'à un « monde de peuples séparés » perçus comme étant des simples supports d'une culture spécifique imperméable aux influences extérieures (Barth, 1995, p.207).

Comme toute frontière, la frontière ethnique est définie à l'aide de bornes, de marqueurs, en l'occurrence des traits culturels. La continuité et la pérennité des groupes ethniques reposent sur le maintien de cette frontière. Dans cette optique Gossiaux définit « l'objet privilégié des études d'ethnicité [comme] l'ensemble des moyens, des processus, des procédures mi en œuvre pour la maintenir, l'aménager, ou l'abolir » (Gossiaux, 2002, p.13).

En prenant le point de départ de son analyse à la périphérie d'une « ethnie », c'est-à-dire d'un ensemble que l'anthropologie mainstream de l'époque supposait cohérent et culturellement intégré, Barth utilise la problématique du maintien de la frontière ethnique pour mettre en pièces les présupposés culturalistes. Auparavant notion relativement figée, l'identité ethnique devient dès lors une catégorie dynamique, dont le sens s'élabore par rapport aux autres identités et dans le jeu constant d'inclusion/exclusion qui s'effectue sur la frontière ethnique. La frontière est pour Barth le lieu où se lit le mieux la variabilité des identités, sans cesse construites, reconstruites ou déconstruites au gré d'interactions non congruentes. Dès lors, en

se campant à la «périphérie», là où les critères de reconnaissance des identités connaissent leur variabilité maximale.

Barth pose la question de leur persistance dans le temps et met en avant le fait qu'on ne pourrait pas expliquer le maintien d'un groupe malgré les changements, les « assemblages » (Barrth, 1995, p. 208) qu'il a connu au cours de son histoire. Il est alors difficile de dire qu'un groupe ethnique associé à un contenu culturel exclusif. Comment expliquer alors que ce groupe accepte et revendique un passé dont la forme est plus ou moins différente de celle qu'il connaît actuellement et qui aurait constitué une différence culturelle d'un point de vue synchronique ? L'auteur insiste ensuite sur le fait que la forme et le contenu culturel sont en partie déterminés par l'environnement culturel des membres du groupe. Il peut donc y avoir maintien d'un groupe ethnique (au niveau des valeurs et des idées) mais des variations quant à ses « comportements institutionnalisés » selon le contexte écologique où ses membres se trouvent (*Ibid*., p. 209), mais qui n'implique néanmoins pas nécessairement d'acculturation De ce fait, les traits culturels ne permettent pas toujours la distinction des groupes ethniques dans un même contexte. Toutefois, la diversification culturelle au sein d'un groupe ne signifie pas nécessairement sa division prochaine. Cette remarque est d'autant plus valable dans le cas des migrations et dans celui des diasporas.

Pour ce faire, et c'est ce qu'on peut retenir lors de l'analyse des phénomènes sur le terrain luxembourgeois, il a souhaité centrer l'analyse non pas sur des cultures perçues comme les parties d'une société (dont on étudierait le contenu, l'histoire, les différences et les relations), mais sur les frontières ethniques qui continuent d'exister et cela même dans le cas des migrations et de changement. Il cherche à réfléchir aux « processus sociaux d'exclusion ou d'inclusion » (*ibid*., p. 204) qui se maintiennent malgré la diversité de pratiques, de rôles et de statuts que peut connaître un individu lors de sa vie. Les frontières perdurent donc du fait de la nature de ces interactions qui sont axées sur des distinctions ethniques et, de ce fait, le contact inter-ethnique ne doit pas être uniquement examiné sous l'angle du changement et de l'acculturation. Il s'agit également de comprendre au-delà de la dynamique sociale, les processus qui concourent à l'entretien des frontières ethniques, les activités et les discours qui participent de la construction de la différence, de la production d'altérité comprise comme la constitution d'un rapport entre un « Nous » et un « Eux ».

Un système social pluriethnique est dès lors constitué par les processus d'entretien de frontières qui se concrétisent par un système de règles organisant les interactions entre les groupes. On peut ainsi observer au niveau macrosocial quels sont les secteurs d'articulation et de séparation (l'économie, le politique, le religieux, le domestique) qui le composent. Car le

groupe ethnique implique un découpage de la vie sociale en des secteurs ouverts aux autres, en des domaines d'échanges et de contacts et des secteurs fermés nettement plus propice à la diversification culturelle. A l'échelle des interactions, les frontières inter-ethniques jouent un rôle prescriptif : pour Barth l'ethnicité « implique une série de contraintes sur les types de rôles qu'un individu est autorisé à jouer, et sur les partenaires qu'il peut choisir pour diverses formes de transactions » (*ibid*., p. 216).

b. De la naissance du sentiment national à la politisation du nationalisme

Le XVIIIe siècle fait place au nationalisme en balayant les formes de pensées religieuses qui s'efforçaient de comprendre le monde, mais pour Anderson ce phénomène ne peut cependant pas être considérée comme un strict « produit de l'érosion des certitudes religieuses » (Anderson, 1983 [2002], p25) et n'entend pas seulement une idéologie de promotion de la nation. Selon Anderson, le nationalisme est en effet une catégorie anthropologique du même type que la parenté, c'est à dire « une manière d'être au monde à laquelle nous sommes tous soumis, plutôt que, simplement, l'idéologie politique de quelqu'un d'autre ». Remarquant une affinité qui n'a rien de fortuit entre imaginaire nationaliste et imaginaire religieux, Anderson propose d'examiner les racines culturelles du nationalisme et de s'appuyer sur les systèmes culturels qui l'ont précédé (Ibid., p.24). Ainsi, il remarque que les cultures sacrales ont incorporé les conceptions d'immenses communautés qui étaient surtout imaginables par l'intermédiaire d'une langue et d'une écriture sacrée. La différence tient surtout au fait que ces communautés étaient assurées du caractère sacré unique de leurs langues et, donc, de leurs idées sur les moyens de s'en faire accepter. Pour Anderson, ces vastes communautés religieuses déclinent cependant au Moyen-Age pour deux raisons : premièrement, les explorations du monde non européen firent « concevoir la possibilité d'autres formes d'existence »; deuxièmement, la langue sacrée elle-même subit une dégradation progressive. « (…) la chute du latin illustre un processus plus général de fragmentation, de pluralisation et de territorialisation progressives des communautés sacrées dont les anciennes langues sacrées avaient assuré l'intégration. » (*Ibid*. p.31). Le royaume dynastique était alors le seul système « politique » imaginable puisque la royauté, tenant sa légitimité de Dieu, organisait les choses autour d'un centre élevé. Dans l'imaginaire ancien où les États se définissaient par leur centre, « les frontières étaient poreuses et indistinctes ; les souverainetés se fondaient imperceptiblement les unes dans les autres » (I*bid*. p.32).

Par ailleurs, le sentiment national naît de la migration et de l'établissement dans de nouvelles villes de migrants (vers les Etats-Unis notamment) et d'esclaves, ce qu'Anderson appelle des « nationalismes d'Europe, mais pas en Europe » (*Ibid*., p.10). L'établissement de cartes géographiques délimitant les frontières des Etats n'est pas neutre dans ce processus. En tant que véritable produit de l'imagination, la carte parvient peu à peu se passer d'inscription pour devenir cette « Heimat au format d'une pièce de puzzle » (Ibid., p.10). Mais c'est surtout au capitalisme qu'Anderson impute l' « entreprise de déracinement » au sein des frontières nationales mais également de plus en plus par delà ces dernières qu'elle englobe dans un processus de transnationalisation .C'est d'ailleurs dans ce contexte mondial que le nationalisme peut être compris comme « le fruit de forces profondes et puissantes qui ne s'attachent à aucune nation. » (*Ibid*., p.14).

Parce que le nationalisme est un phénomène construit, la recherche dite constructiviste en étudie les acteurs. Les travaux existant sur ces « constructeurs » du nationalisme font apparaître la dimension sociale du phénomène. L'historien tchèque Miroslav Hroch[15] souligne que le nationalisme ne se développe pas dans les groupes sociaux de manière égale. Hobsbawm montre par ailleurs la difficulté inhérente à faire l'histoire du sentiment national d'une population en majorité illettrée, et souligne à quel point l'histoire du nationalisme est unilatérale, en ce sens qu'elle est avant tout celle des acteurs lettrés et des politiques. Pour l'anthropologue américain Jeff Pratt, le nationalisme est une « stratégie de politisation de la différence culturelle » ; et comme le souligne Chiarini, « pendant le processus de construction d'une nation (ou dans la tentative d'en construire une), la culture est transformée en une représentation politique pouvant incarner et symboliser la nation » (Chiarini, 2013, p.5). Il s'agit du passage que Pratt définit de la « culture-in-itself » à la « culture-for-itself[16] » ou, comme le remarque Chiarini à juste titre, que Bromberger et Meyer qualifient de transition d'une « culture dans la région » à la « culture de la région » (Bromberger, Meyer, 2003, p.359).

Au début des années 1960, Ernest Gellner est un des premiers à proposer une théorie sociologique du nationalisme, en remettant en question le côté « naturel » des nations, et en affirmant que « le nationalisme n'est pas l'éveil à la conscience des nations : il invente des

[15] Hroch, Miroslav, 1985, Social Preconditions of National Revival in Europe, Cambridge : Cambridge University Press. Cité par Hobsbawm (Hobsbawm, 1990 [2002]).

[16] Pratt, Jeff, 2003, *Class, Nation and Identity. The Anthropology of Political Movements*, London, Pluto Press, p.12. Cité par Chiarini (Chiarini, 2013).

nations là où il n'en existe pas ». Le nationalisme n'est pas un effet de la nation mais ce sont, à l'inverse, les nations qui sont un produit du nationalisme.

Gellner définit le nationalisme comme un principe essentiellement politique qui affirme la congruence de l'unité politique et de l'unité nationale. Pour lui toutes les nations doivent avoir leurs propres « toits politiques » et remarque que « toutes se gardent d'abriter des non-nationaux » (Gellner, 1989, p.12). Ce principe nationaliste peut être mis à mal : il arrive que les frontières politiques d'un état donné n'incluent pas tous les membres appartenant à une nation ou qu'elles incluent aussi des étrangers, ou encore qu'une nation vive dans plusieurs états sans qu'un de ceux-là puissent prétendre être l'Etat national. Le nationalisme est une théorie de la légitimité politique qui exige que les limites ethniques coïncident avec les limites politiques et, en particulier, « que les limites ethniques au sein d'un Etat donné (…) ne séparent pas les détenteurs du pouvoir du reste du peuple » nous dit Gellner (*Ibid.,* p.11). L'auteur remarque par ailleurs qu'un grand nombre de nations potentielles vivent ou ont vécu, il y a peu de temps encore, non sur des unités territoriales compactes mais « mêlées à d'autres selon des modèles complexes » (Ibid., p.13).

Les territoires politiques sont le produit de rapports de force militaires, de considérations généalogiques, d'alliances matrimoniales… Les entités étatiques ne correspondent généralement pas aux grands ensembles linguistiques p53 « A l'intérieur de chaque Etat, les membres de l'élite communiquent entre eux à l'aide d'une langue lettrée (latin, turc) mais pour ceux des classes inférieures, l'univers ne dépasse pas les limites des parlers locaux et des dialectes sans écriture » (Gossiaux, 2002, p.54). Cet ordre du monde va cependant être bouleversé, et à l'aide du support politique, la culture lettrée (« haute culture ») s'étend à l'ensemble de la société. Pour Gossiaux, la raison de ce changement est l'apparition de la société industrielle : « l'industrialisation repose en effet sur la rationalisation des modes de production, rationalisation qui nécessite elle-même une uniformisation des idées et des modes de pensées. Celui-ci implique la mobilité ou la possibilité de mobilité des hommes, ce qui ne va pas sans un certain égalitarisme formel qui induit un besoin de communication universelle, et donc la nécessité d'un langue standard et de références culturelles communes. (*Ibid.,* p.54).

Pour Gellner, ce n'est pas un hasard si les nationalismes ont connu une forte montée parallèlement à l'industrialisation. Pour l'auteur, industrialisation rime au départ avec explosion démographique, urbanisation rapide, migration de la main-d'œuvre et pénétration économique et politique de communautés antérieurement tournées sur elles-mêmes par une économie globale et une société politique centralisatrice. (Gellner, 1989, p.67) La période de transition vers l'industrialisme était vouée à être qu'une étape menant au nationalisme, que

l'auteur définit comme « une époque de turbulences et de réajustements durant laquelle on a assisté à une modification des limites politiques ou culturelles, ou des deux à la fois, afin de satisfaire le nouvel impératif nationaliste qui se faisait sentir alors pour la première fois » (Ibid., p.64). avec l'industrialisme donc, la culture doit devenir universellement lettrée et cela ne peut se faire que par le biais d'une institution spécifique, dans le giron de l'Etat, ce qui met directement en cause le politique. le nationalisme, écrit Gellner, « se définit dans la tension pour établir une congruence entre la culture et la société politique, dans l'effort pour que la culture soit dotée d'un seul toit politique » (*ibid.,* p.56). Gellner appréhende le phénomène nationaliste au travers du déséquilibre et de la non-coïncidence systématique entre culture et toit politique, et pour lui « le nationalisme tend aussi bien à édifier un toit politique sur une culture qu'à faire entrer une culture sous un toit politique » (*Ibid.,* p.56).

Hobsbawm met en avant le fait que le nationalisme « parfois prend des cultures préexistantes et les transforme en nations, parfois les invente, et souvent oblitère les cultures préexistants, *cela*, c'est une réalité. » (Hobsbawm, 1990 [2002], p.27).

Ces constats sont intéressant pour l'étude du cas luxembourgeois qui s'inscrit dans ces processus.

c. La conception politique de la Nation

Pour Renan, « L'Europe occidentale (…) apparaît divisée en nations, dont quelques-unes, à certaines époques, ont cherché à exercer une hégémonie sur les autres, sans jamais y réussir de manière durable » (Renan, 1886, p.2). Ce qui caractérise ces différents états, c'est la « fusion des populations qui les composent » (p.2). La nation est donc avant tout un fait humain, né d'une volonté de communauté dirigée, « un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens » (p.4). « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs », « le consentement actuel, le désir de vivre ensemble,

La Nation, pour Thiesse, n'a pas d'existence a priori, naissant naturellement et se développant de façon autonome et linéaire. Ce sont les individus qui se regroupent dans la volonté de création de ce processus qui sont à l'origine de la nation, plus précocement même de l'idée de Nation. « La véritable naissance d'une nation, c'et le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver » (Thiesse, 2001, p.11). La nation est de fait créatrice de liens indéfectibles entre les individus y souscrivant. Elle est la résultante d'une volonté, d'un intérêt collectif en ce qu'elle « instaure une fraternité laïque » et donc une « solidarité de principe entre (ses) héritiers » nous dit l'auteure (*Ibid*., p.16).

Renan met en garde contre l'utilisation abusive et galvaudé du terme de race, qu'il considère dangereux à manier s'il n'est pas correctement défini. La race est « quelque chose qui se fait et se défait », « il n'y a pas de race pure » (Renan, 1886, p.6) affirme-t-il encore, et son utilisation à des fins politiques comme support de la nation est de fait faussé et malléable selon les idées avancées.

Pour Anderson, la nation a été imaginée et, une fois imaginée, modelée, adaptée et transformée (Anderson, 1983 [2002], p145). Cette nation est « imaginée comme *limitée » (*possédant des frontières finies bien qu'élastiques), comme « souveraine » (enfantée par les lumières et la révolution par opposition au pouvoir dynastique divin), et imaginée comme une communauté (fratrie horizontale bien que toujours inégalitaire).

Comme le note Gellner, « le nationalisme n'est pas l'éveil à la conscience des nations ; il *invente* des nations là où il n'en existe pas[17][18] » Pour lui, la possibilité d'imaginer la nation est apparue le jour où trois conceptions culturelles fondamentales anciennes ont perdu leur empire sur les individus, et que « le déclin des deux systèmes culturels que sont la religion et la dynastie a opéré un changement en profondeur des modes d'appréhension du monde » (Gellner, 1989, p.47). Ces conceptions sont : tout d'abord la vision d'un accès privilégié à la vérité ontologique possible seulement à travers une langue-écriture particulière, ensuite la conviction que la société est naturellement organisée autour et au-dessous de centre éminents, et enfin une vision de la temporalité dans laquelle cosmologie et histoire, les origines du monde et des hommes se confondaient».

La différence entre la nation et l'ethnie repose donc bel et bien sur le caractère moderne de la nation où, dans ce cas, le culturel et l'ethnicité deviennent des instruments du politique et de son appareil institutionnel car ces deux dimensions sont utilisées comme facteur d'intégration nationale, c'est-à-dire comme vecteur d'une subjectivation de la conscience nationale. Afin d'y arriver Gellner note qu' « il a bien fallu convertir les masses culturellement discontinues à la cause nationale ; il a fallu produire cette communauté imaginée à l'aide du culturel » (Ibid., p.51). L'auteur remarque que n'importe quelle forme de spécialisation n'engendre pas forcément un Etat. Ce dernier est la spécialisation et la concentration du maintien de l'ordre, dans le sens wébérien de la définition, comme étant « le groupement, qui au sein de la société, détient le monopole de la violence légitime ». Gellner y met cependant un bémol en soulignant le côté ethnocentrique de ce principe wébérien en ce qu'il repose sur l'hypothèse

[17] Gellner, Ernest, 1965, Thought and Change, London: Weidenfeld and Nicolson; Chicago: University of Chicago Press, p.169. Cité par Gossiaux (Gossiaux, 2002).

tacite d'un état occidental bien centralisé. Dans ce sens, les sociétés nationales, comparées aux sociétés dites traditionnelles devenaient spécifiques en cela qu'elles étaient les seules à porter leur propre culture en objet de vénération.

Une dimension primordiale de l'entité nation (comme de toute formulation collective) est le rapport à l'autre. L'identité est d'abord une expérience de l'altérité. Mais une autre notion primordiale est ici mise en exergue dit Gossiaux: « la croyance partagé en une origine commune », et cet élément ne figure pas dans la nation de Renan (Gossiaux, 2002, p.48).

A partir des années 1980, Hobsbawm inaugure une première approche qu'on peut qualifier de « construisiste » qui s'oppose à une conception essentialiste, et qui considère les nations comme le produit de la modernisation politique qui a eu lieu au cours du XIXe siècle et qui a abouti aux Etats-nations contemporains. Il ne reconnaît pas de définition valable de la nation qui pour lui « appartient exclusivement à une période particulière, et historiquement récente ». Par ailleurs, Hobsbawm ne la considère comme entité sociale que « liée à un certain type d'Etat territorial moderne, l' « Etat-nation », et parler de nation ou de nationalité sans rattacher ces deux notions à cette réalité historique n'a pas de sens » (Hobsbawm, 1990 [2002], p.27). Ces nouvelles formations politiques entretiennent, au cours de leur constitution, un nouveau rapport à la culture et à la mémoire, qui deviennent des objets et des enjeux stratégiques des pouvoirs politiques. C'est donc l'Etat qui, dans la perspective de Hobsbawm, fait naître les nations par un nationalisme politique, et non l'inverse : « les nations ne préexistent pas aux nationalisme, elles sont bien au contraire le résultat d'un programme politique mené par un état cherchant à légitimer son existence » (Hobsbawm, 1990 [2002]).

La deuxième posture nommée communément « ethniciste » et portée par le sociologue britannique Anthony D. Smith[19] qui considère à l'inverse que les nations possèdent une origine ethnique. Pour lui, les gouvernements ont mobilisé la fédération dans la création nationale au travers de l'ethnicité, en composant avec les groupes préexistants « il n'en est pas moins vrai que le nationalisme, pour réaliser son programme, cherche à s'identifier à l'ethnicité, car elle lui permet de fonder la nation » (Poutingnat et Streiff-Fenart, [1995], 2008 : p. 57).

Il est évident que nations et groupes ethniques s'appuient tous deux sur la croyance subjective en une histoire (et de ce fait une origine) commune ainsi que dans une culture partagée qui induit ainsi un *sentiment d'appartenance* à un « Nous » historique. Mais c'est à partir du moment où ces deux dimensions deviennent l'objet de stratégies politiques nationalistes que

[19] Smith, Anthrony D., « The Poverty of Anti-Nationalist Moder- nity », Nations and Nationalism, vol. 9, no 3, 2003, p. 357-370 Cité par Christine Chivallon (Chivallon, 2007).

l'on peut parler de nation. Car le véritable intérêt de l'approche ethniciste est de pouvoir saisir les nations comme productrices d'ethnicité. Enfin, il est utile de pouvoir saisir, dans le cas de l'ethnicité comme phénomène politique, cette relation entre revendication subjective et idéologie nationale en cernant les canaux de subjectivation identitaire mobilisés.

Ce qui est reproché aux théories construisistes, c'est d'avoir « appliqué la notion d'invention de manière trop unilatérale », de n'avoir voulu voir que les discontinuités, les pures inventions. La géographe et anthropologue française Christine Chivallon remarque que le reproche qu'adresse Smith à Anderson est « celui de ne pas voir les imaginaires préexistants – « un style communautaire plus ancien » (Chivallon, 2007). La posture ethniciste se pose en continuité alors que la posture construisite en discontinuité. Difficile cependant de dire que les nations préexistent aux nationalismes, que les nations d'aujourd'hui connaissent une continuité historique s'inscrivant de façon similaire dans un temps long. L'étude des discontinuités induites par l'action politique des Etats-nations naissant peuvent nous éclairer pour saisir les formations nationales. C'est la position intermédiaire entre continuités et discontinuités qu'il faut étudier comme le suggère l'historien allemand Hans-Ulrich Wehler. Pour lui, il faut en réalité « comprendre comment les nationalismes ont su, par diverses manipulations sur le passé et la culture, instaurer la croyance en une nation immémoriale et faire pénétrer dans les consciences un sentiment d'appartenance à un groupe dont les racines remonteraient à la nuit des temps, créer un génie national matérialisé par une culture partagée sur laquelle se fonde un agir-ensemble »[20].

Et c'est à l'Etat qu'il incombe une telle mission unificatrice, notamment au travers de la mise en place d'un système éducatif uniformisant. Gossiaux remarque ainsi qu' « à partir de la Révolution et tout au long du XIXe siècle, l'histoire de la France est celle d'une suite d'efforts pour étayer institutionnellement la culture nationale, la protéger contre les pouvoirs étrangers dans les premiers temps, puis l'imposer à tous les Français, contre les cultures locales. La nation se confond avec sa culture, sous l'égide de la République et de son école (Gossiaux, 2002 p.59).

Mais surtout que ce modèle et le seul et unique à suivre et à appliquer, ne laissant aucune place à l'hétérogénéité.

[20] Wehler, Hans-Ulrich, 2001, *Nationalismus. Geschichte, Formen, Folgen*, Munich.

d. Traditions, patrimoines, langues : le kit de l'Etat-Nation

Une fois édictée la volonté de création de la nation, les individus se doivent de la construire, et donc de décider ce qui en sera constitutif, ou ce qui ne le sera pas. Ils définissent ainsi ce que Thiesse appelle un « héritage, symbolique et matériel » (Thiesse, 2000, p .12). L'individu est l'héritier du patrimoine de la nation qu'il partage avec ceux qui sont comme lui englobés dans cette entité. Mais ce patrimoine ne peut pas être simplement rassemblé puis inventorié comme tel. L'héritage national, ce constituant patrimonial à l'image de la nation elle-même, a été constitué de toute pièce puisque comme elle, il n'existait pas en soi. Il se devait d'être inventé. La création de ce référent commun patrimonial national a fait germer dans son sillon le processus de référence identitaire. Celui-ci, nous dit Thiesse, a consisté à « déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte » que les individus sont tenus de « le connaître et le révérer » (*Ibid.,* p.12). Ce sentiment d'appartenance à la nation doit être sans cesse réactivé par la célébration du patrimoine et le culte de la tradition. C'est ainsi, nous dit Thiesse, que des associations et des institutions spécialisées sont créées afin de « collecter une tradition millénaire que la modernité va faire disparaître. » (*Ibid.,* p .13). Les individus sont liés par ce qui est constitutif de la nation, mais également à travers la célébration commune des référents qui les unissent. On ne doit pas oublier la possibilité de renverser l'acception théorique de la naissance de la nation par une invention collective : c'est aussi, et surtout, cette « adhésion collective à cette fiction » nous dit Thiesse (*Ibid.,* p.14) qui fait vivre la nation.

Le nationalisme utilise les cultures préexistantes laissées en héritage par l'histoire, en fait une utilisation très sélective et procède très souvent à leur transformation radicale. Il peut ainsi faire revivre des langues mortes, fabriquer des traditions, ainsi que le remarque Gellner pou qui « l'ardeur nationaliste a, du point de vue culturel, un caractère créatif, imaginatif et très inventif » (Gellner, 1989, p.86).

Il convient de savoir ce qui est constitutif de la Nation. Thiesse dresse la « panoplie idéale » de ce que contient une nation « digne de ce nom » : une histoire, des héros, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux, des paysages typiques, une mentalité particulière, des représentations officielles (drapeau, hymne, je rajouterais des dates de célébration), des identifications pittoresques (animal emblématique, cuisine) (Thiesse, 2000, p.14) La langue devient rapidement l'apanage privilégié de l'existence et de la légitimation de la nation. Thiesse remarque ainsi le passage « (…) de la formulation initiale « la nation existe puisqu'elle a une langue », à une formulation toute différente lorsque se diffuse sur l'ensemble de l'Europe l'idée nationale : « La nation existe, donc il faut lui donner une

langue » (*Ibid*., p.70). La question opère un glissement intéressant et opérant pour le cas luxembourgeois qui nous intéresse. La nation luxembourgeoise existe, il faut alors lui créer une langue, différente, personnelle qui n'est pas celle de ses pays voisins. Il a alors été mené un grand travail de collecte des dialectes ou des patois historiques au terme duquel en a été retenu un seul, choisi pour être élevé au rang de langue nationale – acte on ne peut plus politique.

Les Etats-nations aujourd'hui ont tous une langue nationale bien identifiée. Mais ceci n'a pas toujours été le cas. Thiesse rappelle qu'en Europe s'est amorcé à la fin du XIXe siècle un important mouvement de normalisation et de diffusion des langues, notamment à travers l'écriture de dictionnaires et l'établissement de grammaires. Chaque Etat-nation avait de fait une langue nationale bien identifiée et normée, lui permettant de la diffuser largement et d'éduquer ses citoyens à travers l'enseignement (*Ibid*., p.67). C'est également ce que défend Anderson pour qui le développement de langues écrites vernaculaires par le biais de l'imprimerie aurait eu des conséquences importantes sur la prise de conscience nationale.

Si l'idée de Nation, ce « mythe nécessaire », est fixe, immuable et offre un sentiment sécurisant aux individus qui la composent, ce qui la constitue est cependant mouvant ajoute Thiesse « Tout peut changer, hormis la nation : elle est le référent rassurant qui permet l'affirmation d'une continuité en dépit de toutes les mutations » (*Ibid.,* p.16).

Cet « héritage commun» n'est donc pas fixe, il se prête au changement au gré des options prises à son égard, comme il peut pout Thiesse se mettre « au service d'une cause politique, d'idées portées sur ce qui le constitue », et les individus peuvent aisément en retrancher ou y ajouter des parties, qu'elles soient historiques ou symbolique » (Ibid., p.16). L'objet semble donc facilement manipulable au gré des mouvances idéologiques ou politiques.

La conception moderne de l'Etat s'oppose à cette vision, qui est pour Anderson « pleinement, absolument et également souverain sur chaque centimètre carré d'un territoire juridiquement délimité » (Anderson, 1983 [2002], p.37). Ainsi, l'invention de traditions qui accompagne la modernisation politique doit être comprise comme la réponse à un besoin politique : créer une unité nationale par la revendication de la continuité temporelle d'un génie national cristallisé dans ces pratiques, continuité avec un passé plus ou moins révolu, plus ou moins fictif, mais bel et bien idéalisé, et constitué dans l'optique de « produire le peuple » par une opération de « filiation inversée », où le présent réinvente le passé.

D'autre part, Renan fait reposer la nation sur la volonté des individus, mais également l'oubli des modalités de leur fusion antérieure, qui devient un facteur essentiel de la création de la nation : « l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en

commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses » (Renan, 1882, p.3). Pour l'historien, attribuer une unité historique au long terme est une erreur. Il n'y a pas d'unité à priori, pour lui « la nation se constitue hors des dynasties, hors des groupements de langues ou de races », et « l'unité se fait toujours brutalement » (*Ibid.*).

Mais de quelle manière l'idée même d'un Nous national et du même coup d'un Autre étranger a t-elle pu émerger dans les consciences ? Pour Chivallon, elle ne peut pas seulement être imaginée, et les faits réels le prouvent par ailleurs. Ces traditions inventées, ces symboles nationaux, peuvent être compris comme des sortes de catalyseurs du sentiment d'appartenance à ces « communautés imaginées » (Anderson, [1983], 2002), leur « concrétude » officielle (Chivallon, 2007). Chivallon se demande de quel imaginaire il s'agit quand « tout l'ouvrage d'Anderson nous parle d'objets (livres, presse, partitions, drapeau, textes...), de techniques, d'institutions, de cartes, d'instruments, d'événements localisés engageant des corps (guerres, rituels, cérémonies...), d'unité spatiale (territoires, pays, empires), bref, de matérialisation ou de « culture matérielle» ou encore, pour reprendre la formulation de Jean-François Bayard et Jean-Pierre Warnier[21], de « matière à politique ». L'imaginaire, même national, se dit au travers de formes symboliques, de codes rendus visibles et a fortiori communicables, sans lesquels la communauté ne pourrait être engendrée dans toute sa concrétude. Ce n'est pas une absence qui nous est révélée, mais l'omniprésence d'appareils de discipline du corps social imposant la vision sociétale qui doit prévaloir auprès de tous, « les non-lieux créent de la contractualité solitaire[22]» nous dit Chivallon (*Ibid*., p16).

Les langues ont contribué au développement du sentiment national mais leur importance n'a pas toujours été aussi grande. Elles ont longtemps joué un rôle de communication dans les situations de vie en communautés restreintes (travail, famille, village…) et leur diffusion était limitée à cet espace social. Deux visions essentialisantes ont contribué à donner une place centrale à la langue dans la construction de la nation, bien qu'elles se distinguent sinon s'opposent. Il serait cependant malvenu de considérer ces deux conceptions comme des voies uniques applicables en tout lieu, en d'autres termes, comme des modèles fixes livrés avec mode d'emploi. Cependant leurs influences sont grandes, particulièrement au Luxembourg,

[21] Bayart, Jean-François, Warnier, Jean-Pierre, Matière à politique, Paris, Karthala, 2004. Cité par Chivallon (Chivallon, 2007).

[22] De ce point de vue, l'anonymat perçu comme un vide relationnel, mériterait d'être revu à la lumière de l'approche de Marc Augé[22] et de ses « non-lieux » de la surmodernité (gare, aéroport, autoroute...) qui loin d'être le vacuum que l'appellation suggère, sont chargés d'un sens bien particulier.

territoire occupé et fortement imprégné par ces deux états, sans qu'on puisse réellement parler d'élite intellectuelle luxembourgeoise propre à ce moment là.

L'idée de nation allemande apparaît pour la première fois dans les travaux des intellectuels romantiques. Anderson rapporte ainsi les mots de Herder fin XVIIIe siècle, originellement cité par Kemilänen : « denn jedes Volk ist Volk ; es hat seine National Bildung wie seine Sprache[23] ». Le « Volk » est ainsi vu comme une unité par essence, une donnée éternelle construite sur une communauté de langage et de culture qui sert à définir la nation et qui servira de base pour la revendication d'un état national unifié. Dans la conception germanique, la Nation précède l'Etat. Elle se définit au travers de la langue qui en est l'essence, qui en porte les valeurs et unifie au travers d'elle les individus. Seriot définit dans cette lignée la Nation du point de vue allemand comme « un système organique dans lequel la langue est porteuse d'une « culture nationale » et est liée au « peuple » d'une façon irréversible » (Seriot, 2010, p.70).

Dans la France de l'Ancien Régime, beaucoup de langues régionales se juxtaposent sans se connaître, et la langue de l'élite n'est pas connue du peuple. La langue française n'était aucunement une langue « nationale » dans le sens où elle aurait été comprise par tous à l'intérieur des frontières, mais une langue nécessaire à l'administration et à l'élite intellectuelle. « les dynasties avaient, à des fins purement administratives et par commodité naturelle, érigé en langues officielles les langues d'imprimerie vernaculaires. Ce choix de la langue dépendait d'avantage d'une commodité » (Anderson, 1983 [2002], p.93). La Révolution en ce sens a apporté un brusque changement de point de vue : « le triomphe de la langue française était le triomphe de la Nation et de la Raison » (Seriot, 2010, p.70). La Nation française est un projet politique, un contrat né de violentes luttes politiques et sociales où le peuple souverain proclame l'existence de celle-ci, une et indivisible. C'est l'Etat, entité politique, qui donne naissance à la Nation, laquelle se pose alors comme « corps politique ». La conséquence en est que dans la conception contractualiste, la langue « commune » doit être imposée à la population entière de la nation, même, et surtout, à cette partie de la population qui ne la connaît pas. (Anderson, 1983 [2002], p.70). Pour les révolutionnaires français, la langue est un moyen de parvenir à l'unité nationale.

Ces processus concomitants donnent peu à peu, bien que différemment, une nouvelle place aux langues. Les langues (au moins en Europe) deviennent partie intégrante de l'identité

[23] Kemiläinen, Aira, Nationalism : Problems Concerning the World, the Concept and the Classification, Kustanttajat, Jyväskylä, 1964, p.42. Traduction d'Anderson (1983, p.77) « car chaque peuple est un peuple ; il a sa culture nationale comme sa langue ».

individuelle et collective de leurs locuteurs et lecteurs quotidiens, « la propriété personnelle de groupes bien spécifiques [qui] en tant que « communautés imaginées » ont alors droit à une place au sein de confréries d'égaux» (*Ibid,* p.94). Ces conceptions « eng-européennes[24] » de la nécessité d'une langue comme agent unificateur rassemblant différents territoires des Empires, et de la Nation comme nécessairement liée à une langue qui lui appartient, exercent une grande influence dans l'Europe du XIXe siècle.

Ce choix dynastique d'ériger une certaine langue vernaculaire en langue officielle et la propagation de l' « idée nationale » à travers l'Europe, mettent les monarchies en marche vers une identification nationale et donnent naissance, pour reprendre les termes de l'historien politique Seton-Watson[25], à des « nationalismes officiels ». Anderson souligne cependant que ces derniers n'ont été opérants qu'au moment de l'apparition de nationalismes linguistiques populaires car, au fond, il s'agissait de « *réponses* apportées par des puissants (…) menacés d'être exclus, ou marginalisés dans les communautés imaginées populaires» (Anderson, 1983 [2002], p.117). La langue est d'abord au service du pouvoir comme simple outil facilitant la communication, et Anderson remarque également qu'elle n'a pas tout de suite joué un enjeu dans les premières luttes de libération nationale. Mais rapidement, elle devient un puissant levier politique pour les dirigeants, leur permettant d'accéder au peuple engagé dans un nationalisme populaire, et de se raccorder aisément à ses attentes. Entre 1820 et 1920, les « nouveaux nationalismes » se distinguent de leurs ancêtres au travers de deux caractéristiques majeures : premièrement, les langues nationales d'imprimerie ont eu une importance idéologique et politique centrale ; deuxièmement, tous partent de modèles visibles (Ibid., p.117). Du fait de la possibilité de fixer la forme linguistique et de pouvoir la diffuser massivement, celle-ci a permis la naissance de communautés linguistiques étendues, et en appuyant le politique, de créer une conscience et un sentiment d'appartenance collectifs. Nous allons nous intéresser plus particulièrement aux rôles des langues dans les processus de création des Etats-nations, et notamment dans le cas luxembourgeois.

[24] « européocentriste », traduit par Anderson (Anderson, p.77).

[25] Seton-Watson, 1977, Nations and states: an enquiry into the origins of nations and the politics of nationalism, London, Methuen. Cité et traduit par Anderson (Ibid., p.95).

3. Les rôles des langues dans les processus de création d'États-nations

Nation et langue possèdent une histoire commune intime qu'il convient d'étudier pour en saisir l'étendue et l'impact. Dans la conception romantique, au commencement sont la langue et la culture alors que dans la conception contractualiste, la langue est le moyen de l'unification politique (voir chapitre 2.a de cette première partie). La langue n'est pas l'unique facteur incluant d'une nation, qui repose sur une multitude d'autres constituants politico-historiques (passé commun, lieux de mémoire…). Son rôle et son statut sont cependant d'une grande importance dans la constitution des Etats-nations, puisqu'elle permet d'unifier les individus en servant de référant locutoire commun et de diffuser les idées au sein de la société. Tous les auteurs précédemment invoqués dans le but de comprendre les processus de création des Etats-nations, et des catégories telles que les communautés ou les ethnies, sont à nouveau sollicités dans ce paragraphe autour de la langue, qui est bel et bien l'outil, le support et le vecteur majeur et puissant – si ce n'est le plus puissant – de ce processus de création des identités nationales, et à qui ils ont donné une place particulière voire centrale dans leurs analyses.

a. La nation se constitue dans le langage

Il est bien difficile de ne pas s'intéresser aux langues dans l'étude des processus de créations nationales. Car la langue y joue un rôle, sinon majeur, tout au moins central, surtout aux XIXe et XXe siècles, et nous allons voir que ce n'est pas un hasard si ce phénomène est spécifique à cette période particulière. L'identification de la nation à la langue y est devenu un « horizon d'attente » remarque Assayag (Assayag, 2007, p.8). La grande majorité des nations modernes ont leurs langues d'imprimerie nationales. Dans certaines, les populations ont une langue commune mais dans d'autres, c'est seulement une partie de la population qui utilise la langue nationale dans la conversation ou sur le papier. C'est ce que remarque Anderson pour qui il n'y a « entre la formation concrète des états nations contemporains et la portée bien définie des langues d'imprimerie, […] aucun isomorphisme » (Anderson, 1983 [2002], p.57). Pour rendre compte de « cette discontinuité, ce découplage entre langues d'imprimerie, conscience nationale et Etats-nations, il faut se tourner vers l'imposant groupe des nouvelles entités politiques apparues entre 1776 et 1838 en Occident, qui se sont toutes définies comme nations, et dont le nombre et la naissance contemporaine forment un terrain fécond d'enquête comparative ». Pour Anderson c'est avant tout grâce à l'essor général de l'alphabétisation, du

commerce, de l'industrie, des communications et des appareils d'Etat marquant le XIXe siècle, qu'est donné un puissant élan à « l'unification linguistique vernaculaire au sein de chaque royaume dynastique » (*Ibid.,* p.58).

Cette unification linguistique confère à la langue parlée une nouvelle dimension dans la constitution de la Nation, où elle se trouve désormais fréquemment associée à l'identité communautaire. Elle permet aux individus locuteurs d'une même langue de créer entre eux des liens privilégiés et leur assurer la possibilité de communique, quelle que soit leur origine sociale ou géographique au sein de la nation ; elle leur permet aussi de se distinguer des individus qui ne les comprennent pas et qui parlent une langue différente. Assayag définit la langue d'une communauté comme « l'essence de ce qui la distingue d'une autre communauté » (Assayag, 2007, p.8). La distinction entre un « nous » et un « eux » devient ainsi également locutoire, comme le remarque Chiarini pour qui « cette référence à la dénomination d'un « nous » dénote la conscience d'une spécificité linguistique partagée ». (Chiarini, 2013, p.9).

Ce que l'anthropologue relève également sur son terrain occitan, c'est la congruence entre langue et territorialité, où « la délimitation d'un territoire de référence pour la minorité devient un enjeu central » (*Ibid*, p.9), ce qui induit pour elle la nécessité de mener des travaux d'étude conjoints mettant en avant ces deux entités. Si la langue est « une façon de penser et de sentir l'espace » comme le dit Sanguin[26], qui permet ou non d'affirmer l'existence d'une nation et d'en délimiter les frontières, ce que Fontan[27] a appelé « l'indice synthétique », il existerait alors la possibilité d'une association quasi obligatoire entre une langue et un territoire qui pourrait pousser à terme à l'unification linguistique territoriale. Pour Anderson cependant, il n'est est rien : « il arrive que des langues s'éteignent ou soient éliminées, mais il n'y avait pas, et il n'y a toujours pas, de possibilité d'unification linguistique générale de l'humanité » (Anderson, 1983 [2002], p.54).

C'est bien sur la congruence entre langue et territoire que s'appuient généralement les théories nationalistes : une langue = un peuple = un territoire, et la diversité linguistique est vue comme une possibilité de mettre en avant un nationalisme spécifique. Anderson contredit à nouveau cette aporie : « on aurait tort d'assimiler cette fatalité à l'élément commun des idéologies nationalistes qui insiste sur la fatalité primordiale des langues *particulières* et sur leur association avec des unités territoriales *particulières »* (*Ibid.,* p.54). En cela, la création

[26] Sanguin, 1993, p.9. Cité par Chiarini (2013, p.2).

[27]: Fontan, François, 1961, Ethnisme. Vers un nationalisme humaniste, Bagnols-sur-Cèze, Librairie Occitane. Cité par Chiarini (2013, p.9).

d'une langue unificatrice par rassemblement de langues vernaculaires considérées comme proches et leur diffusion par le capitalisme imprimé, ont à la fois désagrégé les cloisonnements territoriaux – les langues pouvant se diffuser au-delà de leur présupposée aire géographique originelle, et à la fois fait naître les possibilités de congruence de plusieurs langues sur un même territoire, dans un même groupe social.

Par ailleurs, la langue est un support privilégié pour véhiculer idées et concepts, et permet à l'idée même de Nation d'exister : « dès le départ la nation à été conçue dans le langage » (Anderson, 1983 [2002]). Les groupements d'individus concernés et souhaitant signer un même pacte social peuvent dès lors échanger, se comprendre, ce qui les pousse à emprunter un « chemin » commun conceptuellement défini et partagé par tous, puisque dénommé et invoqué de la même manière, avec des référents locutoires communs (lexique, grammaire…).

Aussi, les langues ont été une source de conflits et d'enjeux politiques. Leur interdiction, leur promulgation, leur utilisation et leur modification sont autant de miroirs des structures de pouvoir, de domination et de conflits au sein d'une nation. La langue, et nous le verrons plus précisément dans la deuxième partie de cette étude, est également le support visible et audible (les idées et les symboles communs) des spécificités de la communauté de locuteurs qui l'utilisent. Anderson remarque que l'idée, jusqu'au vocable de « nation » se retrouve aujourd'hui dans toutes les langues ; et que « cette existence même de la nation est pratiquement inséparable de la conscience politique» (*Ibid*., p.139).

Ainsi, les véhémences politiques trouvent dans la langue un terreau fertile pour faire grandir leurs idées. Gellner met en avant le fait que les tensions politiques latentes au sein d'une société acquièrent une réalité manifeste si elles peuvent s'appuyer sur des « symboles et des signes diacritiques susceptibles de marquer la séparation distincte entre deux groupes, deux communautés (elles s'appuient bien souvent sur la langue, les caractères raciaux ou la culture) » (Gellner, 1989, p.111). L'auteur précise – et c'est un point important ici – que cette possibilité réside dans le fait que dans les sociétés industrialisées, la communication, et donc la culture, ont pris une importance nouvelle et sans précédent pour devenir l'ancrage symbolique référentiel du politique et permettre la naissance et la diffusion de ses idées.

Pour Anne-Marie Thiesse, la langue « incarne la nation » (Thiesse, 2001, p.70) et « elle doit permettre l'expression de toute idée, de toute réalité (…) elle doit permettre à la nation de s'illustrer et de montrer qu'elle est égale en grandeur avec toutes les autres. Elle doit se confondre avec la nation – s'enraciner dans ses profondeurs historiques, porter l'empreinte du peuple » (*Ibid.*, p.71). Aux côtés des référents locutoires, se dessinent des référents factuels historicisants : passé commun, mémoire commune, symboles communs. On peut cependant se

demander si, dans le raisonnement développé par Thiesse, il existe la possibilité d'une nation soutenue par un panel de langues différentes ? Et si une langue peut exister en dehors de sa congruence avec une nation supposée ? En d'autres termes, qu'appelle-t-on une langue ?

b. Inventer et fabriquer la langue

Les langues possèdent une histoire spécifique et autonome dans la création des Etats-nations, recevant « le même traitement que les nations » avance Thiesse (Thiesse, 2001). Si les langues possèdent un caractère primordial, on ne sait cependant pas leur donner une date d'apparition précise, chacune paraissant « surgir imperceptiblement d'un passé sans horizon » nous dit Anderson (Anderson, 1983 [2002], p.148). Elles semblent ainsi plus profondément enracinées qu'aucun autre aspect des sociétés contemporaines, aussi parce qu'elles servent à se remémorer les faits anciens. La langue est un vecteur symbolique fort qui comme, nous l'avons exposé précédemment, représente la nation, qu'elle en soit à l'origine (romantisme allemand) ou qu'elle en soit un instrument communisant (jacobinisme français). C'est ce que souligne Anderson, pour qui la langue est également le biais par lequel se performent les « occasions d'unissonalité, de réalisation physique en écho de la communauté imaginée » *(Ibid,* p.149*)*. Mais la langue retenue pour s'associer à une Nation est un artefact, comme le souligne Thiesse : « Après le travail de collecte les concernant, on y a associé une histoire ancienne, on les a promues au rang national, alors qu'elle n'existaient pas comme telles (avant le XIXe siècle nous dit l'auteure), et qu'on venait seulement de leur donner naissance » (Thiesse, 2001, p.68).

L'ancienneté est par ailleurs un des critères importants mis en avant dans la « fabrication » des identités. Elle est une idée centrale pour la conception de la nation puisque cette notion est censée légitimer les faits de par leur profondeur historique. Plus on puise dans la nuit des temps, plus l'ancrage est important. La langue, medium d'expression commun, n'échappe pas à la tentation de puiser dans l'ancienneté. Pour Thiesse, cette langue, une fois choisie et afin d'être (re)connue et diffusée, se doit d'être définie en tant que telle et à travers la constitution de grammaires et de dictionnaires, lui permettant ainsi d'acquérir une « fixité nouvelle » qui renforce la possibilité « à terme de la penser comme très ancienne » (*Ibid.,* p.69).

Par ailleurs, on note que les langues, d'autant plus lorsqu'elles sont promues politiquement au rang de langues nationales, ne peuvent accéder à ce statut sans passer par l'écriture et, au delà, par la diffusion massive d'une forme délimitée. C'est en ce sens qu'Hobsbawm remarque que « (…) les langues nationales unifiées, parlées ou écrites, ne peuvent apparaître en tant que

telles avant l'imprimerie, l'accès d'une grande majorité des gens à la lecture et donc de l'instruction de masse » (Hobsbawm, 2002, p.28). De cette obligation d'être compris en tous lieux et par tout un chacun, impliquant comme le dit Gellner « un sens explicite commun » (Gellner, 1989, p.55), sont nées et se sont transmise une langue et une écriture standardisées. L'accès à ce standard exige la mise en place d'une organisation sociale de formation des individus afin de leur faire acquérir un socle commun de connaissance. Dans ce « système de communication normalisé », Gellner remarque que « le niveau exigé des membres de la société – afin de jouir d'une citoyenneté morale, pleine et entière, et afin d'être employés – est si élevé qu'il est impossible que ce standard soit transmis par les unités de parenté, et que seul un dispositif tel qu'un système éducatif moderne « national » pouvait assurer un tel niveau de compétence » (*Ibid.*, p. 55). Dans les sociétés modernes, c'est l'école, véritable machine politique au service de la création du sentiment d'appartenance commun, qui est chargée d'inculquer aux individus la connaissance experte nécessaire de la langue. Pour Pasquini, « « apprendre notre langue » est une entreprise qui se justifie doublement : celui qui apprend enrichit son vocabulaire et ses aptitudes langagières ; la langue qu'il apprend s'en trouve renforcée, par une consolidation de son territoire et une reconnaissance de son existence» (Pasquini, 2000, p.104). Cette instruction est la base pour assurer une performance collective dans la mise en place d'un travail industrialisé requérant des connaissances pointues dont l'apprentissage ne peut plus seulement se faire par transmission orale, et que seule une langue standardisée et possédant un vocabulaire étendu et technique peut assurer.

Au travers de la dissémination de l'imprimerie, le capitalisme a contribué à créer en Europe des nationalismes populaires fondés sur des langues vernaculaires, comme le remarque Anderson pour qui « c'est la langue d'imprimerie, non *une* langue particulière en soi, qui invente le nationalisme» (Anderson 2002, p.138). De par l'obligation d'une norme fonctionnelle et des contraintes liées à l'utilisation de l'outil même de l'imprimerie, cette technique nouvelle influence l'utilisation des langues. Pour l'auteur, « rien ne contribua davantage à « assembler » les vernaculaires apparentés que le capitalisme, qui, dans les limites qu'imposaient les grammaires et les syntaxes, à créé des langues d'imprimerie mécaniquement reproductibles et susceptibles d'être disséminées à travers le marché» (Anderson, 1983 [2002], p.55). Des emprunts et des synthèses sont faits avec des langues proches, insérées dans les mêmes familles linguistiques ou territoriales, afin de recréer une langue « hybridée » unique, et d'en faciliter ainsi la diffusion. Le capitalisme de l'imprimerie a ainsi contribué à créer des « langues de pouvoir d'une toute autre nature que les anciennes langues administratives vernaculaires » (*Ibid,* p.56).

Nés de cette langue de l'imprimé et se performant au travers d'elle, la production littéraire, la poésie et les chansons (les hymnes nationaux) chantés lors de grandes occasions possèdent deux fonctions : faire vivre cette langue, et créer une « forme particulière de communauté contemporaine que seul suggère le langage », pour reprendre les termes utilisés par Anderson (*Ibid.*, p.158). Sur son terrain, Chiarini a également mis en lumière que la défense et la valorisation du patrimoine commun et de la culture occitane dans les vallées du Piémont a donné lieu à différentes initiatives qui sont principalement liées à la langue occitane, comme l'écriture de dictionnaires et de grammaires, et l'organisation de concours de poésie (Chiarini 2013, p.4). Ces manifestations continuent de faire vivre la langue, constituent un lien entre les locuteurs, entretiennent le sentiment d'appartenance à une communauté, les individus englobés étant invités à « entrer dans la communauté imaginée » (Anderson, 1983 [2002], p. 149).

Les langues officielles européennes employées sont un héritage du nationalisme officiel et impérialiste. Anderson voit dans « la politique de construction nationale » menée par les nouveaux états, une « authentique ferveur nationaliste populaire couplée à une politique d'instillation de l'idéologie nationaliste (au travers des médias, du système éducatif, des règlements administratifs) » (*Ibid*., p.119). C'est le cas en Europe, mais également au sein des colonies européennes dans le monde. Anderson prend l'exemple de l'Indonésie qui illustre parfaitement l'instillation d'une idéologie nationaliste colonialiste par le biais de l'éducation, d'une unification forcée d'un territoire morcelé à tous les niveaux : géographique (nombreuses îles isolées), religieux, ethnolinguistique. Pour illustrer cette théorie, il prend l'exemple du cas des Sumatrans qui, bien que partageant d'avantage de référents communs avec les Malais géographiquement proches, les considèrent comme différents, éloignés, tout en inversant le processus avec la population lointaine des Amboinais : « reste qu'au cours de ce siècle ils [les Sumatrans] ont appris à reconnaître en ceux-ci [les Amboinais] des Indonésien, et dans les Malais des étrangers ». Pour l'auteur, « rien ne nourrit davantage ce lien que les écoles » (*Ibid.,* p.126). Cette institution publique pose ici sa dualité : socle fomenteur unifiant de la société, elle peut paradoxalement se distinguer, du fait de son devoir de formation, par sa capacité à diviser la société selon les idées instillées, elles-mêmes fortement moulées par le politique.

c. Diffuser la langue pour diffuser les idées

La diffusion d'une langue est un processus tout aussi intéressant et important à étudier que le choix de la langue elle-même, en ce qu'elle porte les traces politiques, idéologiques et économiques du contexte de diffusion et du pouvoir légitimant.

Si c'est spécifiquement au XIXe et XXe siècle que l'identification de la nation à la langue est devenue, pour reprendre les termes d'Assayag, « un horizon d'attente », ce n'est pas un hasard : le contexte historique est en effet fortement lié à l'industrialisation massive, et la langue n'est pas « épargnée » par le capitalisme naissant. Dans les sociétés modernes, pour la première fois, la communication se doit d'être explicite et d'une grande précision, afin que les individus puissent échanger sur les moyens de production et s'organiser pour produire en commun. La complexification croissante des sociétés industrielles exigeait une division du travail et une communication soutenue, fréquente et précise entre des individus « étrangers » les uns aux autres, ne partageant pas forcément le même milieu socio-culturel. De fait, le langage a tout d'abord été utilisé en tant que « code élaboré », selon l'expression du sociolinguiste Basile Bernstein[28], comme instrument formel, émancipé du contexte, et c'est précisément car le langage humaine renfermait ce potentiel qu'il a été utilisé. Auparavant, note Gellner, la communication ne bénéficiait pas d'une formulation précise et le langage humain était utilisé surtout dans des communautés d'intimes, fermées et soumises au contexte. Le langage était utilisé par les hommes de loi et les théologiens qui en faisaient usage de façon précise. D'autre part, l'auteur note que l'accès au complexe langue-culture du noyau politiquement le plus avancé dans la société, est source d'écarts importants. Cela peut considérablement gêner les individus de cultures autres et les contraindre à se diriger vers la voie du nationalisme culturel puis politique, Gellner le définissant comme une « forme de résistance à l'entropie[29] ». Il prend pour exemple le cas des migrants ne connaissant pas la langue principale de l'état, des bureaucrates et des entrepreneurs, et qui stagneront probablement dès le départ au bas de la hiérarchie sociale et seront, comme leurs enfatns, moins aptes à rectifier ou compenser ce handicap. A l'inverse, reprend Gellner, si leur langue (une version policée, standardisé) devient celle de l'enseignement, de la bureaucratie et du commerce au sein d'un état nationaliste qui vient d'accéder à l'indépendance, alors ces

[28] Bernstein, Basil, 1975, Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social, Paris, Editions de Minuit. Cité par Gellner, 1999.

[29] Entropie : en physique, elle est la quantité qui mesure le désordre dans un ensemble d'atomes et de molécules. Elle peut être définie dans le contexte qui nous intéresse ici, plus simplement, comme étant le passage de l'ordre au désordre.

inconvénients spécifiques disparaissent et leurs caractéristiques culturelles propres cessent d'être résistantes à l'entropie (Gellner, 1989, p.101), mais deviennent avantage incluant.

D'autre part, Anderson insiste sur la primauté du capitalisme dans l'importance de plus en plus grande donnée à la Nation. Les libraires cherchant à toucher un public plus large pour écouler plus massivement leur production, et l'imprimerie faisant son apparition, il cite Febvre et Martin[30] qui mettent en avant les prémices de l'apparition d'une civilisation de masse et de standardisation (Anderson, 1983 [2002], p.49). Le capitalisme favorisant la « révolution du vernaculaire » (*Ibid*., p.51), celle-ci a également été portée par trois facteurs donnant une base directe à l'essor de la conscience nationale : en premier lieu le changement de caractère de la langue latine, passant d'une langue de l'élite à une langue « oubliée », secondement, l'impact de la Réforme de Martin Luther et la diffusion du protestantisme où « pour la première fois s'est constitué alors une littérature de masse, destinée à tous et accessibles à tous[31] », et enfin, la propagation lente et géographiquement inégale des langues vernaculaires comme instrument de centralisation administrative. Anderson cite l'historien français Marc Bloch qui prend l'exemple du français, langue qui « passant pour une simple corruption du latin, mit plusieurs siècles à s'élever à la dignité littéraire[32] ».

Par ailleurs, l'historien remarque que « les anciennes langues administratives n'étaient précisément *que cela* : des langues employées par et pour les bureaucraties à leur convenance. Il n'était pas question d'imposer systématiquement la langue aux diverses populations sujettes des dynastes ». Le choix d'une langue spécifique apparaît comme un phénomène progressif, naturel, pragmatique, voire aléatoire. Et il est important de souligner que ce phénomène est indépendant d'une politique linguistique telle qu'elle a par exemple délibérément été poursuivie au XIXe siècle par les dirigeants confrontés à la montée de nationalismes linguistiques populaires hostiles.

Pour Anderson, c'est avant tout l'interaction entre un système de production (le capitalisme), une technique de communication (l'imprimé) et la fatalité de la diversité linguistique (*Ibid.*, p.54) qui a permis de rendre les nouvelles communautés « imaginables ». Les langues d'imprimerie choisies ont permis de former les bases de la conscience nationale et ce, de trois façons : premièrement, elles ont permis la création de champs d'échange et de communication

---

[30] Febvre Lucien, Martin Henri-Jean, 1971, L'apparition du livre, Paris, Editions Albin Michel, p.265. Cité par Anderson (1983, p.49).

[31] Febvre Lucien, Martin Henri-Jean, 1971, L'apparition du livre, p.265, Paris, Editions Albin Michel. Cité par Anderson (1983, p.51).

[32] Bloch, Marc, 1940, La société féodale, Paris, Editions Albin Michel, p.151. Cité par Anderson (Anderson, 1983 p.53).

unifiés. Deuxièmement, les individus ont pris conscience de l'étendue et des limites de leur champ linguistique et en même temps, des personnes en étant inclues ou exclues, formant avec ces « co-lecteurs, auxquels ils étaient associés par l'imprimé, […] un embryon de communauté nationale imaginée.» (*Ibid*, p.55). Le sentiment d'appartenance à une communauté restreinte, à une Nation, est possible de cette façon : « à travers cette langue, découverte dès le sein maternel, mais dont on ne se sépare qu'à la tombe, des passés sont restaurés, des camaraderie imaginées, des futurs rêvés » nous dit Anderson (*Ibid.*, p.158). Troisièmement, le capitalisme de l'imprimé a permis de donner au langage une fixité inédite, permettant facilement de lui conférer une image d'ancienneté, qui est elle-même un élément clé pour soutenir l'idée de Nation. Febvre et Martin[33] soulignent par ailleurs que le livre imprimé essentialise intrinsèquement les qualités nécessaires à la diffusion des idées et de la langue : il conserve une forme permanente, et est susceptible d'être reproduit quasiment à l'infini dans le temps et l'espace.

4. Le cas luxembourgeois et les langues

Le cas luxembourgeois présente des similitudes mais également des divergences dans le processus de création de la nation. Le lien entre le statut des langues en présence et le contexte à la fois historique, politique et scolaire est indéniable. On s'intéresse aux langues dans ce contexte multilingue, que ce soit leurs rapports ou leurs places dans la société. Ce plurilinguisme dépasse même largement le cadre trilingue politico-administratif puisqu'incluant des langues d'immigration plus récente telles que l'anglais, l'italien, le portugais… On peut se demander alors quels sont le rôle et la place qu'occupent chacune d'elles dans le processus de création de l'identité nationale du Luxembourg en tant qu'Etat-nation à part entière ? Et par ailleurs, quel rapport les individus engagés entretiennent-ils avec les langues en présence, dans les situations de communication comme dans leur sentiment d'appartenance à une communauté ?

[33] Febvre Lucien, Martin Henri-Jean, 1971, L'apparition du livre, p.265, Paris, Editions Albin Michel. Cité par Anderson (Anderson, 1983 [2002]).

a. Les langues dans la construction nationale luxembourgeoise

Comme vu précédemment, dans la très grande majorité des cas, européens tout du moins, la création d'une nation s'accompagne de la promotion d'une langue nationale choisie, que ce soit dans une lignée romantique ou contractuelle (telles qu'évoquées plus haut). La nation se veut unifiée dans l'unilinguisme. Et c'est notamment dans ce « paradigme » que le cas luxembourgeois avec l'essence plurilingue de sa constitution étatique, présente sa plus grande spécificité, ce qui rend son étude à la fois plus complexe mais également novatrice. Pour le linguiste Daniel Baggioni[34], « la langue nationale, comme la nation, ne se décrète pas : elle s'est construite en Europe occidentale dans un processus historique complexe plus ou moins étalé dans le temps ». Pour Fehlen, « dans la création du Luxembourg, l'Etat précède la langue, la culture et surtout la conscience d'une identité nationale – les intellectuels luxembourgeois sont sous l'emprise de la culture allemande dont ils appliquent les problématiques à leur situation, toute autre » (Fehlen 2004, p.36).

Tout comme l'histoire, le rôle de la langue dans la construction nationale luxembourgeoise est contesté. Pauly rapporte la vision de certains historiens qui soutiennent que la nouvelle frontière, actée par le traité de Londres en 1839, longe la frontière linguistique franco-allemande, de sorte que quasiment tous les habitants du Luxembourg utilisent la même variante linguistique, nommé allemand luxembourgeois, qui remplit alors « la principale condition de la construction nationale du Luxembourg » (Pauly, 2011 [2013], p .83). Pour Pauly, ces historiens oublient que le Grand-Duché comporte alors aussi quelques villages francophones et que la région germanophone autour d'Arlon revient à la Belgique, tandis qu'à l'Est s'étend un « continuum linguistique transfrontalier » (*Ibid.,* p.83).

La fondation de l'Etat en 1830 s'accompagne également des premiers textes littéraires en luxembourgeois, en particulier de la poésie lyrique et du théâtre, deux genres spécifiquement oraux. Ce qu'il semble pourtant important de souligner, c'est qu'alors que le Grand-Duché de Luxembourg accède en 1830 à l'indépendance, il garde les langues nationales de ses anciens « colonisateurs » : le français et l'allemand.

Le partage de 1839 crée l'unité linguistique du Luxembourg, pays monolingue qui, linguistiquement, se distingue à peine des terres rhénanes. Le petit peuple parle un dialecte germanique, les notables connaissent l'allemand mais aussi le français, langue de culture de toute l'Europe et aussi langue administrative du département des Forêts dont le Luxembourg

[34] Baggioni, Daniel, 1997, Langues et Nations en Europe, Paris, Bibliothèque Scientifique Payot, p.234. Cité par Fehlen (Fehlen, 2004).

avait fait partie. La garnison prussienne est omniprésente dans la capitale et, pour s'en démarquer, la bourgeoisie cultive le français et le dialecte devient l'incarnation du patriotisme luxembourgeois résumé par deux vers du premier hymne composé en 1859 : *Mir* wëlle *bleiwe wat mir* sinn. Mir wëlle kéng Prussen ginn"[35].

Concernant cette distinction de la bourgeoisie, Horner rappelle que les distinctions de classes sociales dans la société du XIXe siècle au Luxembourg s'opèrent également sur des distinctions langagières (Horner, 2015). Comme le montre l'historien luxembourgeois Christian Calmes, la classe bourgeoise préfère utiliser le français et « dédaignait parler le langage des pères, la langue de Schiller et de Goethe ... alors que la classe inférieure de la population luxembourgeoise ne reniait pas ... son "origine et son esprit allemand »[36].

La loi scolaire de 1843 prescrit l'apprentissage du haut allemand et du français dès l'école primaire. Le nouveau pays cherche à se rattacher aux deux bassins culturels auxquels il appartient depuis toujours. La haute bourgeoisie préfère le français et exclut ainsi de la vie politique les couches moins cultivées de la population.

Entre eux, les gens parlent « Lëtzebuergesch » (luxembourgeois), langue orale qui n'est soutenue par aucune revendication de statut national. Tandis que le français est la langue de l'administration et de la justice et que les textes législatifs sont publiés en deux langues, l'allemand est la langue de l'Eglise (jusque vers la fin du XXe siècle) et est de plus en plus celle d'une presse qui se développe rapidement après 1848.

Parallèlement à l'émergence de la nation luxembourgeoise à partir d'un état créé par les aléas de l'histoire politique européènne du XIXe siècle, le vernaculaire des habitants de la vallée de l'Alzette remplit de plus en plus toutes les fonctions d'une langue, alors que comme le remarque l'historien luxembourgeois Gilbert Trausch : « En 1870, les Luxembourgeois admettent encore généralement que l'allemand est leur langue maternelle et que le luxembourgeois n'est qu'un dialecte qu'ils appellent d'ailleurs « lëtzebuerger-däitsch » (l'allemand-luxembourgeois) »[37].

Une collecte est ainsi menée afin d'inventorier ce patois jusqu'alors déconsidéré, et qui va petit à petit contenir malgré lui les germes de la fabrication de l'identité nationale. Le premier dictionnaire est publié par Jean-François Gangler en 1847 pour faire face aux problèmes qu'il

---

[35] "Nous *voulons rester ce que nous sommes*. *Nous ne voulons pas devenir des Prussiens »*. (Traduction faite par mes soins).

[36] Calmes, Christian, 1993, 1890-1913: Germanité et francité au Luxembourg. *Nos Cahiers* 14, p.13-33. (Cité par Horner, 2015)

[37] Trausch, Gilbert, 1992, Histoire du Luxembourg, Paris, Hatier, p.109. (Cité par Fehlen, 2004, p.32).

a rencontré dans sa fonction de traducteur officiel auprès du tribunal de Luxembourg. Le titre : Lexicon der Luxemburger Umgangssprache : (wie sie in und um Luxemburg gesprochen wird): mit hochdeutscher und französischer Uebersetzung und Erklärung[38], indique clairement qu'il s'agit de la langue courante utilisée dans la capitale et ses environs. Dans ce contexte, les variétés régionales du luxembourgeois s'estompent et un luxembourgeois-standard, désigné par les linguistes comme « koinè », devient dominant.

En 1897, la Chambre des Députés institue une commission en charge de publier un dictionnaire, qui paraitra en 1906. C'est à nouveau la variété régionale de la capitale et de la vallée de l'Alzette qui est utilisée. Il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour voir une nouvelle commission officielle se mettre au travail et publier laborieusement un nouveau dictionnaire, fascicule après fascicule, le dernier paraissant en 1977, incluant les variétés régionales, voire locales.

Tandis que les premiers auteurs inventent chacun leur orthographe, une première standardisation est entreprise en 1914 par le Ministre de l'enseignement de l'époque pour pouvoir présenter des livres de lecture en luxembourgeois aux enfants, qui ont droit, depuis la loi scolaire de 1912, à une heure de luxembourgeois par semaine. Cette orthographe est longuement controversée et il faut attendre un arrêté ministériel de 1975 pour la réformer et l'officialiser. Après la Seconde Guerre mondiale, signe du rejet de l'invasion allemande récente et afin de se détacher de la langue allemande, le luxembourgeois est de plus en plus utilisé, notamment dans des situations formelles jadis réservées au français (allocutions du Grand-Duc, discours d'inaugurations, débats politiques ...). Mais l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fait toujours en langue allemande, la langue française étant enseignée dès la deuxième année de l'école primaire.

De la période d'Après-guerre, Fehlen rapporte la double influence du linguiste luxembourgeois Robert Bruch[39] (considéré comme le fondateur de la linguistique moderne luxembourgeoise) sur le débat politique. En premier lieu, son hypothèse sur la pénétration du francique venant d'un mouvement d'ouest en est des Francs ramenant de leur séjour dans le bassin parisien leur langue et leur culture, a survécu au Luxembourg parmi ses adeptes mais également dans le discours populaire, « pour donner un fondement mythique à l'originalité

---

[38] Titre : *Lexique de la langue courante du Luxembourg : (telle qu'elle est parlé à et autour de Luxembourg) : avec des traductions et des explications en haut allemand et en français*. (Traduction faite par mes soins).

[39] Bruch, Robert, 1954a, « A cheval sur la frontière linguistique : un circuit francique en Europe occidentale » dans *Orbis : bulletin international de documentation linguistique*, 3, pp. 34-42. (Cité par Fehlen, 2004 p.37).

linguistique et identitaire du Grand-Duché » (Fehlen, 2004, p.37). Ensuite, au moment de l'immédiate Après-guerre, quand les luxembourgeois revendiquent le statut de langue pour leur parler (mouvement débuté lors du recensement allemand de 1941), Bruch essaye de les convaincre de « l'évidence scientifique que leur idiome ne serait qu'un dialecte et, surtout, que son élaboration conduirait à sa déchéance » (Ibid., p.38) : « Le plus grand danger qui guette l'identité du luxembourgeois serait la progression vers des niveaux culturels toujours plus élevés, c'est-à-dire son évolution vers une langue de culture (« Kultursprache »). Déjà des milliers d'exemples prouvent à quel point elle est dominée par l'allemand à cause de l'adoption inconsidérée de mots allemands mais aussi à quel point elle se perd à cause d'emprunts récents et insipides »[40].

Pour autant, ce n'est pas cette raison qui a joué dans le fait que la langue luxembourgeoise ait obtenue tardivement le statut de langue nationale. Pour Fehlen, « tous ceux qui avaient un capital linguistique élevé parce qu'ils maîtrisaient bien le français, avaient intérêt à s'opposer à sa redéfinition » (Fehlen, 2004, p.38).

Pour Lefrançois, l'idée d'un Luxembourg non plus bilingue mais trilingue se forme au début du XXe siècle et « la prise en compte d'un parler local est consubstantielle d'une redéfinition de l'identité luxembourgeoise : ni allemande, ni française, ni belge mais le fruit de ces trois « nations » s'interpénétrant au Luxembourg dans une « *Mischkultur* » (une culture mixte) selon Trausch »[41]. En attribuant spontanément en 1941 le statut de langue nationale à leur langue, les luxembourgeois imposent leur singularité nationale vis-à-vis de l'Allemagne et confèrent à une variété dialectale des représentations qui redéfinissent la communauté nationale. L'avènement de la langue luxembourgeoise « nationalisée » porte une dimension politique : « une langue est née dans la conscience d'une population, mais pas un parler. Le luxembourgeois n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Il résulte d'une affirmation identitaire visant à rassembler sous une même bannière celles et ceux qui désiraient se dissocier d'un système politique particulier » (Lefrançois, 2016).

Le Luxembourg a été traversé par des influences culturelles et linguistiques diverses dont il a gardé un trilinguisme étatique. Il apparaît cependant aujourd'hui au sein de sa société une volonté de mise en avant de la langue qui, des trois, est celle qui semble de plus en plus porter les traits d'une supposée identité luxembourgeoise : le *Lëtzebuergesch* (luxembourgeois).

---

[40] Bruch, Robert, 1954b, « Luxemburger Linguistik », dans *Cahiers Luxembourgeois*, 1, pp. 39-50. , p.40. (Cité et traduit par Fehlen, 2004, p.38).

[41] Trausch, Gilbert, 1992, *Histoire du Luxembourg*. Paris: Hatier, p.110. (Cité par Lefrançois, 2016).

b. Le luxembourgeois au cœur du débat d'identité

Au cours de l'étude des nationalismes et de l'établissement des langues, au sein d'un paradigme « une nation = une langue », l'avancement de la réflexion laisse cependant apparaître une question en filigrane : une unité linguistique est-elle la seule « disposition » opérante dans la création d'une nation ? Une nation plurilingue se pose-t-elle comme oxymore chimérique ? En d'autres termes, est-il impossible de constituer une nation plurilingue ?

L'étude de la langue luxembourgeoise présente un intérêt pour répondre à ces questions. Pour Fehlen, « s'il fallait une preuve pour montrer que la dynamique des langues n'est pas régie par des mécanismes internes ancrés dans une prétendue nature profonde de celles-ci, ce parler serait l'exemple idéal pour le démontrer. » (Fehlen, 2004, p.24). Bien que trilingue, le Luxembourg voit peu à peu le luxembourgeois s'imposer comme support d'une reconnaissance et d'une revendication nationaliste. Afin de bien comprendre la situation linguistique du Luxembourg, il faut prendre en compte sa situation géographique qui le place sur la frontière linguistique entre l'espace germanophone et l'espace francophone.

L'évolution linguistique du Luxembourg est à mettre en lien avec les événements historiques qui se sont succédés sur son territoire, tout comme avec son passage rapide d'un état principalement agraire à un état dont l'économie repose principalement sur l'industrie. La signature de la convention douanière allemande (Zollverein) en 1842 et la construction d'un réseau ferroviaire utile à l'exploitation des minerais de fers, ouvre le Luxembourg aux flux de capitaux et renforce ses échanges frontaliers. Pour Fehlen, la population est parfaitement consciente de l'importance de la construction des voies ferrées. Le compositeur Michel Lentz crée en 1859 un premier hymne national en langue luxembourgeois intitulé « *De Feierwon*» (« La locomotive ») à l'inauguration de ces dernières. Cet hymne comporte le refrain significatif « *Kommt her aus Frankräich, Belgie, Preisen/Mir wellen iech ons Hémecht weisen/Frot dir no alle Säiten hin/Firwaat dat mir alt esou frou sinn*[42] ».

Suite à l'annexion allemande de l'Alsace-Lorraine et lors des manifestations contre les menaces d'annexion du Luxembourg en 1870/71, le titre originel de l'hymne est changé et devient « *Ons Hëemecht* » (« Notre patrie ») et la dernière ligne du texte est réécrite et se lit désormais ainsi : « *Mir wellen bléiwen wat mer sinn* [43]». Pour Pauly, « la construction de son

[42] « Venez ici de France, de Belgique ou de Prusse, nous voulons vous montrez notre patrie ; demandez de tous côtés comment il se fait que nous soyons si contents ? ». Traduction faite par mes soins.

[43] « Nous voulons rester ce que nous sommes ». Traduction faite par mes soins.

propre chemin de fer fut une borne militaire sur la voie de la consolidation de la nation et du renforcement de la conscience de soi par rapport aux Etats voisins » (Pauly, 2011 [2013], p.91). L'invasion allemande des Première et Seconde Guerre mondiales impose la langue allemande à la population. Au sortir de la dernière guerre, l'évolution sociolinguistique en gestation depuis la Seconde Guerre mondiale aboutit à la formation d'une « nation linguistique » distincte de l'allemande et de la française. Anderson remarque que ce phénomène est généralisé et que « dans l'Europe de la fin du XXe siècle, certaines « sous »-nationalités » se battent pour s'arracher à leur subordination en s'imposant *via* l'imprimé – et la radio » (Anderson, 1983 [2002], p.56). Par ailleurs, il note que la « fixation » des langues d'imprimerie et la différenciation de statut à l'œuvre entre elles, ont été des processus largement « naturels » résultant de « l'interaction explosive du capitalisme, de la technologie et de la diversité linguistique » (*Ibid*., p56). La convergence du capitalisme et de l'imprimerie a eu des effets sur la diversité des langues humaines et a ouvert la possibilité d'une nouvelle forme de communauté imaginée qui a créé les conditions de la nation moderne.

Au Luxembourg, le travail de fabrication et de nomination d'une langue a joué le même rôle dans l'établissement d'un sentiment national qui inclut autant qu'il exclut, et institué un référent communautaire. Ce processus dénote pour l'anthropologue Catherine Taine-Cheikh « la volonté d'une communauté de se distinguer d'une autre », de façon similaire à ce que l'anthropologue remarque sur son terrain mauritanien (Taine-Cheikh, 1994) dont je développe une analyse plus poussée dans la troisième partie. Ces clivages linguistiques sont des barrières entre les individus. C'est surtout autour de cette langue spécifique luxembourgeoise – différant des langues pratiquées dans les pays voisins du Luxembourg - que se forme la « communauté luxembourgeoise », à partir de et à travers cette langue spécifique – processus mis en avant par Chiarini (Chiarini, 2013).

En 1984, la langue luxembourgeoise obtient un statut légal. Mais Pauly note qu' « à l'occasion de cette initiative, comme lors de la grande exposition organisée pour le 150e anniversaire de la formation de l'Etat en 1989, le gouvernement s'oppose aussi aux tendances nationalistes et au purisme linguistique qui se développaient depuis les années 1970 en réaction à la crise économique, à la globalisation et à l'immigration croissante » (Pauly, 2011 [2013], p.130).

Horner[44] souligne que la plupart des demandes (concernant la langue notamment) ont été formulé par *Actioun Lëtzebuergesch*, une association créée en 1971 dans le but de « promouvoir la cause de tout ce qui a trait au Luxembourg, particulièrement à la langue »[45]. Dans une publication récente, l'association s'appuie sur le nouveau statut du luxembourgeois comme langue (entièrement différenciée de la langue allemande) afin de soutenir la théorie voulant que le monolinguisme soit naturel et que chaque être humain ne peut avoir qu'une seule langue maternelle. Pour Horner, ceci est la parfaite illustration de ce que le linguiste australien Michael Clyne[46] a décrit comme « structure mentale monolingue », qui érige le monolinguisme en norme et le plurilinguisme en exception, déviation inutile, dangereuse ou indésirable. Pour Horner, on retrouve même une version plus extrême de cette pensée, car dans les articles d' *Actioun Lëtzebuergesch*, le plurilinguisme est définit comme « théoriquement impossible » (Horner, 2015, p.10).

Pour Pauly, depuis la fin des années 1990, les barrières linguistiques suscitent, dans une partie de la population résidente, une aversion pour les « étrangers » en général, sans qu'on en vienne jusqu'ici à une xénophobie ouverte ou à des succès électoraux des partis d'extrême-droite. Néanmoins, une certaine poussée droitière se manifeste incontestablement dans les partis conservateurs depuis les années 1980, surtout sous forme d'une revitalisation des symboles nationaux et de l'officialisation de la langue luxembourgeoise. Celle-ci devient par la suite l'une des conditions de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise.

Par ailleurs, le linguiste luxembourgeois Daniel Redinger a mené une thèse sociolinguistique concernant les attitudes linguistiques et les comportements de plurilinguisme (« code-switching ») dans le système d'enseignement multilingue au Luxembourg, aussi bien au niveau des élèves que des enseignants. Cette étude vise à examiner le rôle des facteurs socio-psychologiques, socio-politiques et socio-pragmatiques dans la production du langage. Pour Redinger, la loi sur les langues doit être interprétée à la fois comme l'acte de régulation de leurs statuts, et résultant d'un développement long et complexe du luxembourgeois comme langue de l'identité, et à la fois comme la possibilité d'un développement prometteur du statut de cette langue. Cependant, l'exclusion toujours existante du luxembourgeois de certains domaines comme l'éducation affaiblit considérablement son importance. Les lois

---

[44] Traduction de l'ensemble du document faite par mes soins.

[45] *Actioun Lëtzebuergesch,* 1978, p.63.

46 Clyne, Michael, 2008, The monolingual mindset as an impediment to the development of plurilingual potential in Australia, Sociolinguistic Studies, Vol 2, No 3, p.348. (Cité par Horner, 2015, p.10).

linguistiques montrent à ce propos que cette langue porte toujours d'avantages les caractéristiques d'un « dialecte marginal » que d'une langue nationale. Néanmoins, l'utilisation de plus en plus grande du luxembourgeois dans les situations de communication dans les domaines formels tels que les débats parlementaires et les discours politiques, montre que cette langue infiltre peu à peu le domaine étatique (Redinger, 2010, p.104).

Le XIXe siècle a été le moment où s'est amorcé et s'est massivement réalisé le passage d'une société agraire à une société industrielle, et c'est précisément pour Gossiaux « l'époque des nationalismes triomphants » qui en sont à la fois « l'effet et l'instrument » (Gossiaux, 2002, p.60).

La nationalité est intrinsèquement liée à l'ethnicité, en ce qu'elle est le nom politique de l'ethnie. Plus précisément, Gossiaux définit une nationalité comme « un groupe ethnique doté d'une volonté d'expression collective au niveau du pouvoir ». Pour Gellner, le concept de nationalité n'est rien d'autre qu'une façon de désigner une culture lettrée commune : « notre théorie soutient que l'influence d'une culture lettrée commune (« nationalité ») sur l'homme moderne provient de l'érosion des structures anciennes » (Gellner, 1989, p.126). Elle est donc pour lui la désignation (politique) de la « haute culture », entité qui, pour Gossiaux, « au terme d'une lutte plus ou moins sévère, sera couronnée – éventuellement – par un Etat national » (Gossiaux, 2002, p.65).

La nationalité apparaît, nous dit Gossiaux, comme « le terme central de la structuration ethnique sur le plan politique » (Ibid., p.65). Au niveau interétatique, cette structuration s'exprime dans le principe des nationalités qui a émergé au XIXe siècle pour s'opposer aux principes dynastiques. Gossiaux en voit le triomphe lors des traités de paix 1919-1920 concluant la Première Guerre mondiale. Ce principe des nationalités est donc la consécration juridique du nationalisme, ou plus précisément d'un type particulier : l'ethnonationalisme. Ce dernier utilise le langage et la logique identitaire de l'ethnicité, et se voit et se présente alors, pour Gossiaux, comme « le réveil d'une force ancienne qui sommeillait » ou comme la « renaissance d'un être collectif opprimé par l'histoire – un être collectif que l'on peut appeler ethnie (c'est même précisément cette mise en ethnicité qui constitue alors le travail principal des intellectuels nationalistes) » (ibid.. p.65).

Au Luxembourg, la communauté a précédé l'État dans l'érection et l'affirmation de son nationalisme. La langue luxembourgeoise a été le support et le vecteur convergent de ce

processus, en ce qu'elle a été spontanément et simultanément le signe de reconnaissance des membres de cette communauté nationale, tout en devenant le ciment du sentiment nationaliste. L'État luxembourgeois, qui s'est reconstitué à l'issue de l'occupation allemande entre 1940 et 1945, n'a cependant pas conféré tout de suite une légitimité politique au dialecte local. Le linguiste luxembourgeois Nicolas Lefrançois remarque que le statut de « langue nationale » du luxembourgeois dans la constitution, contraste à la fois avec la législation allemande (qui ne nomme aucune langue dans sa constitution), et à la fois avec la législation française (qui ne reconnaît que le français au système républicain).

Dans le système institutionnel du Luxembourg, le luxembourgeois a cependant mis du temps à trouver sa légitimité et un usage répandu, du fait de la polymorphie et de l'opacité de son statut ainsi que de sa très faible diffusion officielle : « à la fois une langue dominante, un dialecte en position de langue nationale, une langue peu parlée, une langue nationale modime[47] et une des langues européennes les moins répandues » note Lefrançois (Lefrançois, 2016).

Si la langue dessine les frontières, elle consolide également l'adhésion de la communauté à l'idée de nation. Pour Lefrançois, « les représentations identitaires liées à la maîtrise du luxembourgeois sont telles que l'ancien orgueil national lié au plurilinguisme « naturel » des natifs tend vers un monolinguisme exclusif et discriminateur entre le ressortissant et l'étranger » (*Ibid* .). La langue joue un rôle capital dans la création des Etats-Nations. Mais elle occupe également une place essentielle dans la vie des individus, que ce soit dans les situations de communication ou dans son rôle de prisme idéologique. Mais qu'en est-il lorsque les locuteurs parlent différentes langues ? Quels sont les rapports entre communautés, entre langues, lorsqu'elles sont plusieurs à se partager l'espace locutoire et politique ? Comment leurs statuts redéfinissent-ils leurs légitimités ? Ce sont ces questions auxquelles nous allons tenter d'amener des pistes de réflexion dans la deuxième partie de ce travail.

[47] Langues modimes : abréviation de Langue Moins Diffusée et Moins Enseignée, telle que définie par le programme *Lingua* de l'Union européenne. Désigne les langues nationales qui ont moins de locuteurs que les langues de grande diffusion (comme l'anglais ou l'espagnol).

II. : DIRE UNE IDENTITÉ, PARLER DES LANGUES

La langue, de par son importance dans le processus de construction des Etats-nations, se doit d'être analysée comme objet d'étude à part entière. Je ne prétends pas ici mener une analyse linguistique de la langue, je laisse ce travail aux spécialistes de la question bien que plusieurs travaux de linguistes soient convoqués dans ce chapitre pour éclairer l'analyse. Comme nous l'avons déjà évoqué dans la précédente partie, la langue est un élément central dans la création du sentiment national. Nous allons montrer ici que cette place privilégiée attribuée à cette spécificité humaine de communication tient également à son rôle de reconnaissance collective et au lien étroit entretenu avec l'affect. La langue est l'interface socialement construite qui donne à l'humain un prisme particulier de relation au monde et aux Autres, qui structure sa pensée, ses représentations, en somme, son comportement langagier, donc social. La langue ne représente cependant pas toujours un gage d'unité. En effet, au sein d'un même groupe langagier peuvent se former des différences dans l'utilisation individuelle de cette langue commune, et ces différences permettent aux individus de se définir dans leur rapport à la langue. Ainsi, le niveau de langue, le champ lexical, l'accent, sont autant de façon de donner des informations potentielles sur un individu, telles que son niveau d'éducation ou son origine sociale. D'autre part, fortement liée aux structures de l'affect des individus car les rattachant spécifiquement au groupement réduit de la famille, la langue est également un puissant levier idéologique et politique. L'utilisation de la langue dans la sphère politique intervient sur la mise en place, la (dé)légitimation des langues et leur promotion, en mettant en place des politiques linguistiques étatiques qui servent ce même pouvoir. Bien souvent cependant, l'unité étatique se fonde sur une seule et même langue. Mais ce n'est pas toujours le cas. Nombreuses sont les situations où plusieurs langues se partagent le pouvoir, et une analyse de la complexité des situations multilingues est nécessaire.

Ainsi, dans un premier temps, nous allons nous intéresser au lien entre les locuteurs et les langues en faisant un détour par l'histoire de la linguistique et de la sociolinguistique afin de comprendre les évolutions suivies par ces disciplines et, en filigrane, l'évolution des conceptions et des usages vis-à-vis des langues. Dans un second temps, nous reviendrons au lien qu'entretiennent les langues et le politique, leurs influences réciproques, leur

interpénétration, l'un se mettant au service de l'autre. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons au plurilinguisme, à la cohabitation des langues et des communautés linguistiques qu'il implique, soutenu étatiquement ou non. Enfin, nous analyserons le cas luxembourgeois en faisant un état des lieux des langues en présence, et l'éclairerons à la lumière des avancées théoriques de cette deuxième partie, aussi bien par rapport à son multilinguisme qu'aux questions d'intégration soulevées par l'utilisation privilégiée de certaines langues.

1. La dimension sociale : le comportement langagier

a. Les apports de la linguistique

Il faut revenir, même brièvement, aux prémisses de la linguistique afin de savoir pourquoi la langue a joué un rôle particulièrement important dans le processus de création des nations. On s'attardera dans un premier temps sur l'analyse de l'histoire de l'étude des langues et sur les apports récents des recherches linguistiques sur les sciences sociales tels qu'exposés par l'anthropologue Alessandro Duranti, (Duranti, 2013) qui œuvre beaucoup à rendre l'anthropologie linguistique plus visible. Dans un deuxième temps,

Au XXe siècle, deux entreprises ayant pour étude le même objet, la langue, empruntent des voies différentes : le linguiste Ferdinand de Saussure mène un projet visant à repenser la linguistique historique des langues indo-européennes et à légitimer une linguistique synchronique, dans une pure lignée évolutionniste des sociétés. Pour l'anthropologue Franz Boas[48], la langue est fondamentalement un code, tout en étant riche d'informations sur l'histoire et la vision du monde du locuteur qui l'emploie. Il introduit le concept de relativisme culturel et, s'opposant à l'évolutionnisme, traite chaque culture comme une synthèse originale, dotée d'un « style » qui s'exprime à travers la langue, les croyances, les coutumes, l'art, et constitue un tout.

Une véritable scission entre l'aile anthropologico-linguistique et l'aile strictement linguistico-formelle se produit dans les années 1960, avec le lancement de l'ethnographie de la

[48] Boas, Franz, 1911, Handbook of American Indian languages. Part 1, Government printing office (Washington).

communication de la part des linguistes John Gumperz et de Dell Hymes [49]. Les unités d'analyse changent avec les méthodes et les buts de la recherche linguistique. Hymes [50] élargit la notion d' « événement linguistique » introduite par Jakobson[51] et propose de penser le langage comme instrument d'organisation sociale.

Un autre point important pour Hymes dans ce nouveau paradigme de recherche, tient d'avantage à l'étude des « façons de parler » (« ways of speaking ») qu'à celle des langues pour elles-mêmes. Le locuteur individué, et l'impact psycho-langagier des langues sont au centre de l'attention. Ces « façons de parler » remarque Duranti, « organisent les situations sociales, par conséquent les identités aussi des locuteurs à l'intérieur d'institutions particulières (par ex famille, école, travail) » (Ibid., p.57).

Les phénomènes de variation linguistique que théorisent John Gumperz et Charles Albert Ferguson font sur la base de leurs recherches en Inde (sur la variation liée aux castes et sur les pratiques de « code-switching »), dans un milieu où l'usage contemporain de langues différentes (ou de dialectes différents de la même langue), deviennent une partie intégrante de toute interaction sociale. En introduisant le concept de « variété » (« variety ») pour parler de dialectes d'un point de vue social, Gumperz et Ferguson modifient de fait la façon de penser la langue, redéfinie comme ensemble de toutes les variétés qui partagent une « supervariété » (le « standard »), acceptée par les membres de la « communauté linguistique » (« speech community »)[52]. Les écrits sur le plurilinguisme en Inde introduisent une nouvelle série de catégories analytiques, y compris le concept de « répertoire linguistique » qui reconnaît la stratification sociale, non seulement entre des langues différentes, mais aussi à l'intérieur d'une même langue. Au lieu de refuser la diversité linguistique de peur de ne pouvoir généraliser, les ethnographes de la communication et les variationnistes partent de la prémisse selon laquelle il faut étudier les langues comme des ensembles où les variétés se confrontent et cohabitent, parfois dans la même interaction, et où les différences de compétence linguistique ont des conséquences sociales à ne pas ignorer.

---

[49] Gumperz, John Joseph, Hymes, Dell, 1964, The Ethnography of Communication*, American Anthropologist*, vol 66, n°6.

[50] Hymes, Dell, 1964, « A perspective for linguistic anthropology », in Tax S., *Horizons of Anthropology*, Chicago, Aldine Publishing, p.92-107.

· — (1971), « Sociolinguistics and the Ethnography of Speaking », in Ardener E., p.47-93.

[51] Jakobson, Roman, 1960, « Closing statements : Linguistics and Poetics », *Style in langage*, T.A. Sebeok, New-York.

[52] Ferguson, Charles, Gumperz, John, 1960, *Linguistic Diversity in South Asia*, *International Journal of American Linguistics*, 26:3, part III. Bloomington, p.60

Dans les années 1960/1970 se produit une scission parmi les linguistes qui continuent de s'intéresser à penser les formes linguistiques idéales et ceux qui s'intéressent à la façon dont les langues sont employées dans les situations sociales les plus différentes. Ce changement radical de l'objet d'étude concerne l'acte de « faire » à partir d'une telle variabilité, à savoir le produit social des choix linguistiques. On se rend ainsi compte que, non seulement les locuteurs adaptent leur usage linguistique au contexte (école, famille par exemple), mais aussi que le contexte même est en partie constitué par le choix de la variété. Pour Alessandro Duranti et Charles Goodwin, « la langue est alors elle-même l'organisatrice du culturel et du social à travers les emplois particuliers qu'en font les locuteurs[53] ».

Par ailleurs, Duranti remarque que les recherches récentes menées au sein des communautés d'immigrés continuent à donner un support empirique à l'idée qu'il existe des situations où il faut remplacer le concept traditionnel de « langue » en tant que code partagé d'une façon égale par tout le monde, par l'idée d'un « répertoire socialement différencié » (Duranti, 2013, p.59). Dans les années 1980/1990, les anthropologues du langage se rallient au constructivisme social[54] à la mode en psychologie et en sociologie. Ils prêtent une plus grande attention à l'interaction entre locuteurs dans des situations spontanées ou non-expérimentales, au contexte socio-historique de la mutation linguistique et des transformations sociales de personnes et d'institutions. Apparaît un intérêt renouvelé pour l'identité et le concept de soi ainsi que pour des situations linguistiques complexes mises à jour par le processus de globalisation, dans des situations produites par les émigrations et par la coexistence non seulement de langues et de dialectes, mais aussi de valeurs culturelles différentes des façons de parler, comme le théorise Bourdieu à travers les concepts de « capital symbolique [55] » et de « marchés linguistiques[56] ».

Dans cette veine, Fehlen s'inspire du « modèle du marché linguistique » de Pierre Bourdieu pour décrire la situation plurilingue du Luxembourg où deux facteurs majeurs se donnent à voir. Premièrement, « il faut remplacer la notion de *langue légitime,* l'étalon qui sert à

---

[53]Duranti, Alessandro, Goodwin, Charles, 1992, Rethinking Context: Language as an Interactive Phenomenon, Cambridge University Press, p.60

[54] Constructivisme social : courant de la sociologie qui envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant « construits », c'est-à-dire créés, objectivés ou institutionnalisés et, par la suite, transformés en traditions. Le constructivisme social se concentre sur la description des institutions et des actions en s'interrogeant sur la manière dont ils *construisent* la réalité.

[55] Bourdieu, Pierre, 1982, *Ce* que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, Ed. Fayard.

[56] Bourdieu, Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points essais ».

mesurer « la valeur » d'un discours sur un marché linguistique déterminé, par *la compétence linguistique légitime*, qui est au Luxembourg une compétence résolument plurilingue ». Dans le modèle de Bourdieu, la compétence légitime est définie en règle générale en fonction d'un marché national unifié. Par sa petite taille et son économie ouverte, le marché linguistique du Luxembourg est profondément influencé par les marchés nationaux voisins, voire par le marché linguistique anglo-américain de l'économie globalisée. Ainsi, analyse Fehlen, « co-existent sur le territoire du Luxembourg une pluralité de marchés linguistiques dont la caractérisation comme *marchés superposés* sera justifiée plus loin » (Fehlen, 2004, p.34).

En Allemagne, il n'existe pas d'opposition tranchée, de ligne de démarcation claire entre le dialecte local et la langue standard. La sociolinguistique distingue plutôt la triade *Dialekt, Umgangssprache, Hochsprache* (dialecte, langue de communication régionale, langue standard) tout en insistant sur le glissement progressif entre ces trois niveaux. P42

Dans sa thèse portant sur la gestion du plurilinguisme au Luxembourg, le linguiste Nicolas Lefrançois, définit la langue luxembougeoise en croisant deux théories linguistiques, celles de Calvet et celles de Ferguson. Ainsi, d'un côté, reprenant la terminologie de Louis-Jean Calvet, la forme particulière luxembourgeoise se définit par une « triglossie de type enchâssée » (Calvet, 1999, p.47) : « Les diglossies[57] s'imbriquent les unes dans les autres pour aboutir au modèle qui est celui du Luxembourg actuellement, soit trois langues pour trois usages différents » (Lefrançois, 2016). D'un autre côté, suivant la typologie de Ferguson[58], le luxembourgeois se voit comme la variété basse ou « dialectale » d'une langue littéraire considérée comme variété haute, à savoir l'allemand standard. Cette diglossie s'enchâsse dans un système plus large incluant le français, et conclut à la juxtaposition d'une diglossie et d'un bilinguisme, dichotomie qui, au Luxembourg, se situe entre le français, véhicule officiel des institutions d'une part, et les « parlers allemands » vernaculaires de la population, d'autre part. Mais ce n'est pas un simple empilement de systèmes linguistiques exempt de représentations qui s'opère. Pour Fehlen « dans ce continuum entre langue de culture, langue

[57] Diglossie : en sociolinguistique, la diglossie désigne l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes, l'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue, par exemple langue standard versus langue « vernaculaire » ou bien appartenir à deux langues différentes.

[58] Ferguson, Charles, 1959, Diglossia. *Word* 15, p. 325-340, p.234.

de communication supra-régionale, dialecte régional, dialecte local, les variétés fonctionnent autant comme marqueurs d'identité régionale que comme sociolectes »[59] (Fehlen, 2004, p.42).

Gumperz[60] développe un modèle à propos de l'édification de l'idéologie linguistique dominante par l'évocation du sentiment d'appartenance que créent des compétences linguistiques spécifiques au sein d'une société donnée. Ces compétences encouragent le développement d'une élite et, dans un mouvement opposé, déterminent la catégorie externe des non-membres qui ne peuvent revendiquer leur insertion de plein droit dans la communauté dominante. De plus, cette communauté dominante se reconnait dans des pratiques et attitudes qu'elle ne transmet qu'en interne. La linguistique a joué un rôle important dans l'élaboration, la reconnaissance et la diffusion de la langue luxembourgeoise. A ce propos, Lefrançois remarque que le cas du luxembourgeois, observé à travers ce prisme, dévoile les forces mises spontanément en œuvre dans l'agrégation d'une communauté autour d'un élément fédérateur et intimement partagé, la langue vernaculaire, non écrite, transmise de proche en proche au sein des seuls membres du groupe : « L'émergence de la langue luxembourgeoise a été accompagnée de la délimitation soudaine entre le « nous » par contraste au « vous ». À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Luxembourgeois sont ceux qui détiennent la faculté de se mouvoir dans un plurilinguisme « équilibré » avec le luxembourgeois comme pivot de cette construction linguistique » (Lefrançois, 2016). La langue luxembourgeoise devient le facteur discriminant du « nous » et du « vous » par excellence. En effet, jusqu'à son intronisation légale en 1984, le luxembourgeois ne s'enseigne pas et ne s'écrit pas plus. Il se transmet entre membres de la communauté. Il devient la langue de l'*entre soi*, le signe d'appartenance à la communauté vernaculaire comme l'a observé le sociolinguiste William Labov concernant les communautés new-yorkaises[61] où il conclut que la « communauté linguistique » se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi de certains éléments de langue, que par la commune adhésion à un ensemble de normes.

La langue n'est pas une donnée fixe, immuable, carcan dans lequel l'individu serait éternellement et infailliblement lové et par lequel sont influencés de façon exclusive ses

[59] Sociolecte : désigne en linguistique le parler d'un groupe social, d'une classe sociale, ou de toute catégorie se distinguant par une « culture intime ».

[60] Gumperz, John, 1996, Rethinking Linguistic Relativity, Numéro 17 de Studies in the Social and Cultural Foundations of Language Cambridge University Press, p.362. Cité par Lefrançois (Lefrançois, 2016).

[61] Labov, William, 1977, *Locating Language in Time and Space*, New York, Academic Press. Cité par Lefrançois (Lefrançois, 2016).

représentations et ses codes sociaux. La langue, elle aussi, est mouvante et, bien qu'elle puisse conditionner son locuteur, celui-ci peut, par la manière qu'il a d'en faire usage, la déformer, la manier et d'une certaine façon, au travers de ses pratiques langagières, se dévoiler, s'identifier. La langue et son locuteur sont liés par un double rapport de réciprocité.

b. Langue et représentations

Le contexte social influe sur le locuteur et, de fait, sur la langue de celui-ci. L'économie structure à la fois l'utilisation des langues mais également leur importance par rapport à une économie de marché mondialisée, en confrontant des populations par le biais de la migration et en diffusant plus largement certaines langues. Woolard (1989, 3) a défini les idéologies linguistiques comme des « représentations, explicites ou implicites, qui construisent l'intersection des langues et des êtres humains dans un espace social». Les idéologies du langage sont donc toujours socialement situées et liées à des questions d'identité et de pouvoir.

Louis-Jean Calvet, linguiste et professeur de sociolinguistique (ou « linguistique engagée » selon ses propres termes), s'intéresse à la diversité linguistique et à l'écologie linguistique, dans le contexte contemporain où les technologies de l'information et de la communication offrent aux langues de nouvelles possibilités de diffusion. Il s'interroge notamment sur la signification de la diminution du nombre de langues et sur la façon d'évaluer le poids d'une langue, notamment en développant, à l'aide de critères quantitatifs préalablement définis, un « baromètre des langues du monde ». Afin d'appuyer son développement, il part du mythe originel de Babel tel que rapporté dans la Bible, notamment du fait de l'importance idéologique qu'a représenté ce livre religieux dans les sociétés occidentales, en soulignant par ailleurs que les mythes « façonnent les mentalités, les idéologies » (Calvet, Calvet, 2013). Ainsi, ce mythe rapporte que pour punir les humains de leur orgueil de vouloir construire une tour montant jusqu'aux cieux, Dieu sema « la confusion des langues » pour que les bâtisseurs ne puissent plus se comprendre, abandonnent leur construction et se dispersent. Deux visions majeures se donnent à voir et contribuent à l'importance du préposé d'unité de communauté au travers d'une unité linguistique, et du préposé d'une unité linguistique comme socle obligatoire à toute entreprise commune entre les individus (la Nation pouvant être comprise en ce sens comme une entreprise commune). Ainsi, nous dit l'auteur, « de ce mythe de Babel découlent deux idées qui ont fortement marqué et continuent d'imprégner notre vision des langues : l'idée de la malédiction de Babel, le plurilinguisme étant considéré comme une

punition divine (…), et l'idée que pour mener une entreprise commune, il faut une langue commune » (*Ibid*, p.8). A cela il ne paraît pas faux d'ajouter l'idée d'une hiérarchisation entre les langues, et d'un sentiment d'appartenance collective créé autour de l'utilisation commune de ce moyen de communication.

La délimitation des langues, leur individuation, est dictée avant tout par des phénomènes de représentations. La littérature sociolinguistique est abondante à ce sujet. Calvet montre que « les langues existent parce que/puisque les locuteurs croient en elles, parce qu'ils ont sur elles des idées, des images. » (Calvet, 1999, p.15). Les langues n'existent donc pas en elles-mêmes, mais sont insérées dans des rapports sociaux entre les individus, coexistent avec d'autres langues, ne remplissent pas toutes les mêmes fonctions (Calvet, 2013, p.24), bien que toutes prennent place dans une même société.

L'historien et philosophe français Pierre Pasquini s'est intéressé, au cours d'un terrain d'enquête, aux communautés migrantes italiennes qui se sont installées à Noves (Bouches-du-Rhône), à leur intégration et à leur pratiques langagières renvoyant à deux cultures différentes. Il étudie la diversité des interférences des langues et dialectes dans les parlers. Il repère les composantes individuelles, sociales, culturelles et liées au genre, qui produisent une grande diversité de parlers à l'intérieur d'un village provençal dont la situation est elle-même évolutive. Il identifie en particulier le rôle de l'institution des langues nationales, pour le français comme pour l'italien. Il développe la « notion » de langue et son rôle dans les relations linguistiques entre les individus. Cette notion se concrétise pour lui « dans des ensembles délimités, normés, et pourvus, pour les plus élaborés, d'un appareil scientifique (grammaires, dictionnaires, études linguistiques), de sorte qu'un discours, écrit ou oral, peut être précisément situé et intégré – ou non – dans un de ces ensembles, voire corrigé en fonction du « bon usage », ou laissé tel quel à cause de la saveur de ses particularismes » (Pasquini, 2000, p.104). L'irruption de la notion de langue crée une conscience des parlers et déplace simultanément les valeurs : il y aurait dès lors un bon et un mauvais usage de la langue.

L'anthropologue canadienne Christine Jourdan plus loin dans une expérience empirique qu'elle a elle-même vécue en tant que migrante lors de son terrain dans les îles Salomon (dont nous faisons une étude plus détaillée en troisième partie). Il s'agit pour elle de déterminer précisément le pouvoir que sa langue a sur elle, les possibilités qu'elle offre ou ferme. La chercheuse remarque justement qu' « au travers des réseaux et des domaines de connaissance auxquels elle nous donne accès, [la langue] guide notre appréhension du monde » (Jourdan, 2013, p.2). Elle nous permet également de se sentir inséré dans cette « communauté

imaginée » de locuteurs : « rien n'attache affectivement davantage les individus entre eux que le langage qu'ils partagent en commun », remarque Anderson (Anderson, 1983 [2002], p.148). La langue n'est pas à priori un facteur d'exclusion, elle est même selon Anderson, « fondamentalement inclusive pour un locuteur qui l'apprend et la parle » (*Ibid*., p.138).
Pourtant, tous les individus, même s'ils appartiennent à une même société, ne « possèdent » pas leur langue de la même façon. Le sociolinguiste français Jean-Baptise Coyos, spécialiste de la langue basque, remarque que « l'usage d'une langue minoritaire, dans les conditions actuelles de vie moderne, dépend certes de son enseignement, mais de bien d'autres conditions que les politiques linguistiques ne peuvent ignorer. L'augmentation du nombre de locuteurs potentiels ne suffit pas à garantir l'usage de cette langue, même si l'objectif est d'arriver à un usage équilibré de la langue dominante et de la langue dominée ». Son étude sur l'utilisation de la langue basque en Pays Basque espagnol rejoint l'analyse de Jourdan. Il définit la connaissance de la langue comme étant « l'ensemble des savoirs métalinguistiques, les compétences linguistiques pratiques (orales, écrites, de codage, de décodage) et culturelles du locuteur » (Coyos, 2001, p.1). Ces compétences, acquises par les locuteurs au cours de leur existence et à travers différents vecteurs comme la famille et l'école, présentent cependant des divergences, que ce soit dans l'acquisition, dans les façons de les mettre en pratique, ou dans les occasions de les performer.
Pour définir les usages, les linguistes créent une multitude de termes scientifique, et ce sont particulièrement à ces usages que nous allons maintenant nous intéresser.

b. Usages des langues

Les contextes d'interlocution sont liés aux réseaux relationnels d'échanges du locuteur potentiel dans sa vie (quotidienne, familiale, professionnelle) et se définissent pour Coyos, comme « les dimensions sociales de la relation de communication» (Coyos, 2001, p.5). Ils vont définir les usages des langues faits par leurs locuteurs. Les caractéristiques de la communauté linguistique dans laquelle sont insérés le locuteur et ses réseaux relationnels constituent des facteurs facilitant ou freinant l'usage que celui-ci fait de la langue. Ces caractéristiques de la communauté linguistique sont définies par différents facteurs : le statut juridique de la langue et le cadre législatif (officiel), le contexte politico-administratif (le soutien et la place donnée à la langue par les pouvoirs publics), l'image de la langue dans la société (perception, dimension passive, (dé)valorisation, dimension active), la concentration

démographique des locuteurs, la place de la langue dans le monde du travail, dans les loisirs, dans le système éducatif ou encore l'usage de la langue dans les contextes formels.

L'influence de ces facteurs est importante auprès des locuteurs futurs (en apprentissage) ou potentiels. Coyos remarque dans son étude que cela est particulièrement fort chez les migrants, communauté linguistique particulière, définie par des facteurs spécifiques et s'insérant dans une nouvelle communauté linguistique. Coyos propose l'analyse des locuteurs nouveaux à travers plusieurs facteurs que le chercheur se doit de définir pour étudier l'usage des langues d'un individu (Coyos, 2001, p.4) : l'insécurité linguistique (le locuteur ne se trouve pas assez compétent), l'attitude envers la langue (la motivation et la loyauté du locuteur), la perception de la langue par le locuteur (archaïque, moderne, dévalorisante, symbole d'identité, authentique, marginale, marginalisante ou fédératrice, politisée). Cependant, sont aussi concernés les locuteurs natifs d'une langue. Et Pasquini de souligner l'importance de l'apprentissage uniformisé, à travers l'école notamment, afin de permettre aux locuteurs de faire « bon » usage de leur langue : « mais si c'est notre langue, pourquoi l'apprendre ? parce que nous n'en possédons qu'une partie, que sa richesse reste à découvrir, comme le montre la métaphore omniprésente du trésor, mais aussi parce que cette langue, à peine instituée et délimitée, est menacée dans son homogénéité et donc, à terme, dans son territoire, par tous les ferments d'évolution qui peuvent la faire éclater » (Pasquini, 2000, p.104). Les individus sont également définis ou « catégorisés » au sein d'une même société à travers leur utilisation et leur connaissance de la langue. Cela définit plusieurs comportements langagiers que le locuteur adopte par rapport à une langue, et à travers elle, par rapport à la société dans laquelle il s'inscrit.

Les facteurs caractérisant une communauté linguistique influent sur l'usage et la perception que le locuteur se fait d'une langue ; ils peuvent varier au cours de la vie de l'individu, selon ses expériences, selon le contextes socio-politique, le milieu socio-culturel dans lesquels il s'insèrent (une langue n'étant pas forcément perçue de la même façon selon les sociétés, ou au sein d'une même société selon les contextes). Coyos définit par ailleurs l'usage d'une langue comme étant plus généralement « sa place dans le paysage linguistique (supports visuels, panneaux routiers, enseignes, signalétique), sa place dans les médias (écrits, oraux, audiovisuels), et son emploi oral dans la relation de locution entre deux individus » (Coyos, 2000, p.1).

Ces savoirs langagiers, ces usages de la langue n'étant donc ni fixes, ni immuables, on peut alors se poser la question de la pertinence d'une lecture unique et instantanée d'une présupposée identité de l'individu au seul regard de ses usages langagiers. Usages qui ne

peuvent eux-mêmes être seulement étudiés à travers les trajectoires individuelles des locuteurs, mais doivent être également analysés à la lumière des décisions politiques et des conflits suscités par les langues. C'est ainsi que Coyos remarque : « autant dire que l'histoire des langues ne peut, de ce point de vue, être purement linguistique. Elle doit mettre à jour, en même temps que la formation des langues, les enjeux qui les ont suscitées, les conflits qu'elles ont provoquées, les répercussions qu'elles ont eues sur les parlers. On pourra ainsi établir, sous le nom commun de « langue », la diversité des itinéraires, des formations, et examiner chaque langue, aussi bien dans son institution que dans le contrôle exercé sur les parlers » (*Ibid.,* p.105).

Afin de pouvoir mesurer précisément la force démographique des locuteurs, le soutien institutionnel accordé à la langue, et le prestige attribué à la langue par les individus, le docteur en psychologie sociale canadien Richard Bourhis rappelle le concept de « vitalité linguistique » utilisé au Canada vis-à-vis de la majorité francophone du Québec par rapport à l'élite anglophone : « conçu comme un instrument analytique, [il] a été mis au point pour analyser de façon plus systématique dans une optique comparative la force relative des communautés linguistiques en contact » (Bourhis, 2002, p.137).

2. La dimension politique : la langue, produit et outil du pouvoir

Comme nous l'avons développé dans la première partie de ce travail sur la création des Etats-Nations et le nationalisme, la langue possède, au-delà de sa dimension sociale (reconnaissance, appartenance des individus), une dimension politique forte et, nous le verrons, à double tranchant : elle peut en être le support revendicatif ou l'enjeu.

La langue, nous l'avons vu dans le premier chapitre de cette deuxième partie, servent autant à nommer, à revendiquer, à forger des représentations. Elle possède ce double pouvoir de donner une existence, une essence à la chose nommée, tout en permettant également de nommer l'Autre différemment de soi-même, de s'en différencier et de le reconnaître en tant que tel, c'est-à-dire d'approuver en quelque sorte son existence. Sur son terrain occitan déjà évoqué dans ce travail, Chiarini a étudié ces mécanismes à l'œuvre dans les discours des protagonistes et dans leurs revendications régionalistes (Chiarini, 2013). Elle remarque que

les effets d'une « politique de la reconnaissance »[62] (terme qu'elle emprunte à Tylor), sont multiples et qu'une étape majeure est notamment celle de l'attribution d'un nom défini pour la minorité – dans son cas, pour la communauté revendiquée occitane. Nommer, c'est faire exister. Et Chiarini de rappeler cette analyse de Bourdieu concernant ce processus de nomination qui relève pour lui d'un « acte de magie sociale qui consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée »[63] . La nature, la fonction, la place de celui qui nomme influent fortement dans ce processus, « l'efficacité de cette nomination est proportionnelle à l'autorité de celui qui s'arroge le droit de nommer » (Ibid., p.9). Cela influe de cette façon sur les langues soutenues par des politiques linguistiques étatiques comme nous allons le voir dans ce chapitre.

a. Des langues aux Nations, les querelles des noms

Au XIXe siècle, il devient important de décrire et de standardiser les langues pour les classer et les hiérarchiser. On associe les langues uniformisées à des populations et des frontières définies, et on les utilise pour inclure ou exclure des groupes et des individus, ou pour les contrôler. Les échanges intergroupes sont cependant de plus en plus fréquents, voire inévitables. Ils sont jusque-là considérés comme des facteurs altérant une essence pure, que ce soit celle d'une langue ou d'une communauté, et l'anthropologie n'est pas en reste dans l'étude des communautés isolées, « préservées ». Pour la linguiste et anthropologue canadienne Monica Heller, ce sont précisément ces échanges qu'il est aujourd'hui intéressant et inévitable d'étudier : «le plurilinguisme, la mobilité géographique, l'exogamie deviennent tous des problèmes à décrire afin de les normaliser, les éliminer, ou au mieux, les gérer » (Heller, 2007, p.41). On finit par accorder une véritable importance à ces facteurs, en les considérant et en les utilisant pour pouvoir comparer, hiérarchiser, classer les communautés ou les langues qu'ils mettent en contact.

Les langues sont ainsi distinguées entre elles selon leurs appartenances territoriales, mais également en les classant dans des nomenclatures arborescentes au sein de familles de langues désignées comme telles, avec comme objectif de les hiérarchiser et ainsi de leur conférer – ou non – pouvoir et légitimité. Les langues sont ainsi qualifiées de « langue mère » ou « langue fille », se dotant d'un pouvoir politique dans le cas des langues dites nationales ou d'un statut

[62] Tylor, C., 1992, The politics of recognition, University Press, Princeton.

[63] Bourdieu, Pierre, 1980, Le Sens pratique, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », p.66.

de dialecte qui reste la dérivation d'une autre langue. Pasquini avance que « l'institution d'une langue nationale grâce à la mise en place d'une hégémonie culturelle, puis sociale et politique, c'est la réalisation effective, historique, d'une potentialité que l'on pourrait reconnaître dans tout parler. Mais celle-ci se trouve précisément sublimée par une volonté politique, un contexte, et c'est cela qui doit retenir l'analyse. Elle met en évidence le poids du processus historique dans la formation d'une langue, mais aussi dans la notion même de langue. A mesure qu'une langue franchit ces étapes, elle refuse ce titre à des formations linguistiques qui pourraient y prétendre et leur donne un autre nom : dialectes, patois, jargons » (Pasquini, 2000, p. 170). Ce qui différencie une langue dite nationale d'un patois se résume en somme à la volonté d'un groupe, à une officialisation politique. Mais le traitement appliqué aux langues est appliqué également aux groupes humains, tous deux possédant une communauté de destin. Claire Saillard, linguiste française et spécialiste du plurilinguisme et de la linguistique de contact, rappelle dans son article concernant l'attribution de noms aux langues à Taïwan, la définition que donne la linguiste Irène Fenoglio[64] au processus de désignation des langues : « opération consistant à confondre hiérarchie sociale de groupes et hiérarchie des langues qu'ils parlent ici et maintenant ». Cela se retrouve précisément dans l'utilisation de termes tels que *langue vernaculaire*, *langue soutenue*, *langue dominée*, les langues se trouvant quasiment anthropomorphisées. La nomination est le fruit de plusieurs facteurs convergents, idéologiques, sociétaux, politiques, mais ne peut que difficilement se produire et pleinement se réaliser sans le passage par l'écriture : « Ce que j'entendrai ici par hiérarchisation comprend bien sûr cet aspect où sont associées diverses propriétés politico-sociales des langues et des groupes qui les parlent avec le prestige de la langue en tant qu'institution. Mais il comporte une dimension supplémentaire qui est liée à des caractéristiques formelles et fonctionnelles des langues, telles que la possession ou non d'une écriture et d'une littérature. Ces attributs sont eux-mêmes considérés par les locuteurs comme générateurs de prestige » (Saillard, 2000, p.37). A partir de ce constat, on peut facilement reconnaître les traitements politiques et sociaux attribués aux langues, qu'ils soient valorisants ou réducteurs ainsi que le remarque Calvet : « une langue officielle sera plus diffusée, plus présente dans l'environnement sonore et graphique qu'une langue non reconnue » (Calvet, 2013, p.25). Et ceci influence l'usage des langues qu'en font les locuteurs.

[64] Fenoglio, Irène, 1997, "Parler d'une langue, dire son nom" in *Le nom des langues : Les enjeux de la nomination des langues* (A. Tabouret-Keller ed.), Louvain-La-Neuve, Ed. Peeters, p.241-250. Citée par Saillard (Saillard, …, p.37).

Pour Pasquini, dans le processus d'officialisation de la langue, celle-ci dépasse ce qu'il appelle le « jeu des parlers » qu'il définit comme étant la façon par laquelle « un groupe nouveau s'intègre à un parler local en y apportant quelques mots, parfois quelques structures » (Pasquini, 2000, p.170). Avec une ambition englobante, la langue s'appuie sur des institutions sociales et intellectuelles, qui en passant par l'écrit, sont capables de la fixer et de la propager. Collatéralement, ce processus réduit aussi bien les parlers éphémères et fluctuants que ceux possédant ancienneté et homogénéité. Certaines langues peuvent être amenées à disparaître faute de locuteurs ou de possibilité d'utilisation. La volonté de les maintenir, l'intérêt contemporain pour les langues en danger et la « mort » des langues, communautaires ou politiques, peuvent être considérés comme une « horreur de l'homogénéisation prenant ses racines dans une crainte face à la mondialisation »[65].

La constitution méticuleuse de dictionnaires et de grammaires, d'une littérature, fait considérablement « (re)vivre » la langue. Cette entreprise est même pour Jourdan le meilleur moyen pour donner une « légitimité linguistique à un jargon informe » (Jourdan, 2013, p.2). Les difficultés les plus grandes entre les communautés linguistiques restent cependant les attentes culturelles locales sur la nature, la place et la fonction du langage ou d'un texte et l'attribution de tel ou tel nom à une langue, sa catégorisation influant de façon positive ou négative sur la communauté concernée. Ainsi, nous dit la linguiste Andrée Tabouret-Keller, « en tant que pur nom, ou signifiant, [le langage] est tout prêt à servir de support et de terrain de projection pour des affects qu'il n'a pas vocation à porter. Amour, haine, dédain, le nom de la langue représente et est confondu avec ceux qui la parlent, qui l'ont parlée naguère, voire qui la parleront à l'avenir » (Tabouret-Keller, 1999, p.88). La langue, définie puis désignée, a le pouvoir de reproduire ce processus sur sa communauté de locuteurs. Mais la réciproque est vraie également. Cependant, le langage ne suffit pas seulement à se faire comprendre, il peut également être utilisé pour revendiquer, légitimer, définir. Et cela est valable pour un individu comme pour une communauté, suivant le principe énoncé par Calvet : *loquor ergo sum,* je parle donc je suis, ou plutôt je dis qui je suis (Calvet, 2013, p.9). Mais la définition, d'un principe, d'un objet, ou ici d'une langue ou d'une communauté, n'impute pas uniquement à celui qui s'en octroie l'énoncé ; car le simple fait de qualifier définit celui qui en est à l'origine. C'est ce que nous dit Pasquini pour qui : « chaque parler entre dans un réseau de

[65] Cameron, Deborah, 2007, Language endangerment and verbal hygiène : History, morality and politics, in Duchêne et Heller (Eds.), Discours of Endangerment, London & New-York : Continuum, p. 268-285. Citée par Calvet (Calvet, …, p.136).

situations et d'oppositions, et la façon dont le parler est qualifié nous en apprend autant sur celui qui le qualifie que sur le parler lui-même » (Pasquini, 2000, p.173).

Nous l'avons vu, le pouvoir politique est un facteur non négligeable qui distingue les langues lorsqu'elles se côtoient au sein d'un même Etat. Les constitutions et les lois linguistiques accordent souvent un statut particulier à telle ou telle langue, distinguant les langues admises dans les débats parlementaires, dans l'administration, dans les cours de justice ou dans les divers niveaux d'enseignement. Ces lois peuvent correspondre à un état de fait, à une réelle volonté de promouvoir certaines langues, à un choix politique voire populiste, à un refus de choisir ou à toute autre raison. Calvet qualifie une langue relevant d'un tel statut, ou d'une telle décision politique de « langue privilégiée » (*Ibid*., p.68).

b. Les politiques linguistiques

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, les langues sont à la fois l'élaboration, la mise en place d'une idée, un support du politique et un symbole majeur intimement lié au pouvoir en place.

Cependant, l'intervention politique dans la question des langues, que ce soit pour soutenir ou pour déclasser, ne concerne pas seulement les langues mais touche également les populations locutrices. Sériot avance : « Problème pourtant rarement résolu que celui de la langue dès lors qu'un pouvoir se mêle de linguistique. Chaque projet de société peut en effet s'avérer sous-entendu par une certaine conception de la langue, traduisant non seulement des intentions politiques, mais permettant également que se cristallisent de nouvelles oppositions entre des groupes de population, rarement, voire jamais consultés sur la manière dont ils définissent, eux, leur(s) langue(s) d'usage ou leur langue rêvée » (Seriot, 2010, p.9). C'est le cas de projets politiques dans des sociétés présentant plusieurs langues minoritaires et une langue majoritaire, comme la France par exemple, mais cela se retrouve particulièrement dans les contextes plurilingues, présentant deux ou plusieurs langues dites majoritaires, comme au Luxembourg. Les langues sont rattachées aux populations régionales d'un même Etat, ou à des groupes locutoires représentants des ensembles linguistiques majeurs, souvent limitrophes.

Sériot rapporte que dans la Grammaire de Port-Royal (1662), le premier ouvrage de grammaire de la langue française, la langue est considérée comme étant la marque de la raison que Dieu a déposée dans la tête de tous les hommes : « la raison étant unique, elle était la même pour tous, les différences entre les langues n'étant que des détails superficiels. Si,

pourtant, la langue comme marque indélébile de l'identité collective a été souvent utilisée pour « faire de l'Un », c'est grâce à la théorie romantique allemande, qui à la fin du XVIIIe siècle en Allemagne s'est répandue dans toute l'Europe dans le courant du XIXe siècle » (Sériot, 2010, p. 84).

Mais si le politique a agit sur le langage pour créer de l'unité, il a su également faire l'extrême inverse et renforcer le sentiment de diversité voire de différence. Un sentiment qui ranime les particularismes qu'on souhaitent hiérarchiser ou affirmer, afin de se démarquer – d'un autre groupe linguistique par exemple, comme le remarque Sériot : « Mais bientôt se fit jour l'idée que les différences étaient révélatrices de particularités de pensée irréductible les une aux autres, que chaque langue était une vision du monde, bref, un être collectif. Parler, ne servait plus seulement à communiquer, mais plutôt à instaurer une différence avec les autres » (*Ibid.,* p. 84). C'est ce phénomène de différenciation que Calvet a rapporté concernant le mythe de Babel (Calvet, 2013) où, une fois les langues dispersées, les hommes ne peuvent plus se comprendre, donc plus entreprendre ; les langues sont hiérarchisées et le plurilinguisme, dénigré. Au début du XIXe siècle, le linguiste Wilhelm von Humboldt[66] pense qu'on est « enfermé dans le « cercle » de sa langue », il est émerveillé par « la diversité des langues, qui révèlent, comme les couleurs de l'arc-en-ciel, la richesse de l'humanité ».

A la fin du XIXe siècle, la variété est vue comme un hymne aux particularismes et aux revendications identitaires, « l'important est alors de ne plus comprendre la langue du voisin, seule façon d'affirmer son propre être collectif » (Sériot 2010, p.84). La langue est facteur d'ipséité[67], créatrice d'altérité. Par la création de communautés langagières où les individus se reconnaissent par leur utilisation commune de la langue, cette dernière passe du statut d'outil du discours à un instrument de non-communication.

Un modèle qui marche ne va pas s'effacer facilement surtout, nous dit Sériot, « si son raisonnement naturaliste a l'immense avantage de masquer en nature une pratique ou une revendication politique, c'est-à-dire « en culture ». A chaque nation sa langue, et si le groupe n'en a pas en propre, ce n'est pas grave, on va lui en faire une » (Sériot, 2010, p.85). Le nom de la langue accolé à un territoire est un plaidoyer pour une légitimité. Cette idéologie essentialiste-naturaliste a pour but de revendiquer de l'ancienneté, élément censé justifier une légitimité supérieure puisque antérieure. Cette idée de filiation se retrouve également dans les

[66] Humboldt (von), Wilhelm, ?, *Sur le caractère national des langues et autres écris sur le langage*, trad. D. Thouard, Paris, Seuil, 2000 cité par Sériot (Sériot, 2010, p.83).

[67] Ipséité : en philosophie, se réfère à une identité propre, ce qui fait qu'un être lui-même, unique, n'est pas autre chose et est distinct d'un autre.

classifications linguistiques concernant les appellations des langues et connotant les rapports hiérarchiques qu'elles entretiennent entre elles, comme « langue mère » / « langue fille ». Nommer une langue dans la constitution d'un Etat, ce n'est pas seulement reconnaître son existence ; c'est aussi et surtout reconnaître l'existence de la communauté qui la parle et ainsi, « reconnaître la distinction de ce groupe au sein du grand groupe constitué par l'ensemble des citoyens d'un Etat par au moins une particularité : son idiome »[68] (Sériot, 2010, p.89). La langue bénéficie d'un nouveau statut lui octroyant un nouveau pouvoir, lui permettant, nous dit Sériot, de ne plus seulement être l'élément structurant des rapports sociaux : « c'est là l'institution de la langue dans son sens majeur, en tant qu'élément durable des structures politiques et sociales d'un Etat » (Ibid., p.89).

Pasquini nuance cependant quelque peu ces propos et reconnaît dans ce moment où « son imaginaire occupe un territoire privilégié, autour duquel s'ordonne celui des parlers » l'un des signes les plus profonds de l'institution d'une langue (Pasquini, 2000, p. 134). L'auteur rappelle cependant qu'avant de pouvoir accéder à l'institutionnalisation, la langue franchit différentes étapes, aussi bien dans les usages que dans les représentations à son égard : « Après s'être assuré une hégémonie culturelle, avoir chassé les parlers, « patois » et dialectes des domaines du savoir, après avoir assuré ses positions dans les usages officiels et être devenue la langue d'usage possédée par les communautés dominantes, elle s'étend à l'ensemble de la population ; non seulement dans la pratique, mais également par la conviction profonde qu'elle est la seule à pouvoir jouer ce rôle ; elle relègue ainsi les autres parlers dans les profondeurs de l'intimité ou de la nostalgie » (Ibid., p.134).

Par ailleurs, le passage à l'écrit, dans cette institutionnalisation, prend une importance capitale, tant pour la diffusion de la langue que pour sa fixation : « sans avoir forcément de conséquence sur la politique des parlers, l'écrit donne à la langue une dimension, qui la démarque définitivement des parlers et permettra, au moment du passage dans la pratique, la modification de ces derniers, comme l'imaginaire qui leur est lié » nous dit Pasquini (Ibid., p.152). L'école joue un rôle primordial dans l'uniformisation de la langue et de ses usages. Les politiques linguistiques s'appliquent dans la société en général, mais leur terrain d'action privilégié reste l'organe étatique de formation, l'école. L'éducation se place peu à peu comme étant le domaine d'action crucial dans l'application des politiques linguistiques et des activités politiques, comme le remarque Redinger pour qui « l'école offre aux gouvernements un

[68] Idiome : désigne tout instrument de communication linguistique utilisé par une communauté, recouvrant aussi bien la notion de langue que les notions de dialecte, de patois.

terrain d'action privilégié, par un contrôle et une captation accrus d'un public jeune et attentif » (Redinger, 2010, p.96)[69].

L'histoire a lentement tendu à faire coïncider langues et frontières dans les Etats les plus anciens, en particulier les Etats européens. Un modèle centralisateur s'est ainsi répandu, avec l'idée qu'à un territoire politique donné doit correspondre une langue donnée, « modèle dont on peut lire les effets dans le paradigme étymologique unique présidant au nom d'un pays, de son peuple, de sa langue » (Calvet, 2013, p.9). Il ne faut pas omettre de souligner que le modèle d'Etat-nation chapotant une société unilingue est opérant dans une période particulière, de la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la moitié du XXe siècle. Ce modèle est largement transcendé aujourd'hui par le phénomène de globalisation et de transnationalisation, les Etats-nations ne constituant plus que difficilement un référent valable et défini puisqu'ébranlé dans leur uniformité, ce qui fait dire à Thiesse que « les nouvelles formes de la vie économique exigent la constitution d'ensembles plus vastes que les Etats-nations. » (Thiesse, 2001, p.18). Les politiques linguistiques menées par les états ne peuvent que difficilement soutenir un projet unilingue face à ces espaces de flux linguistiques plus vastes, que ce soit face à des langues de migration, d'économie, ou face aux revendications minoritaires au sein de leur territoire. L'inclusion ou l'exclusion de certaines langues à l'école ainsi que les décisions à l'égard d'une langue voulant qu'elle soit utilisée comme support d'éducation ou langue étrangère peuvent considérablement influencer le statut de ladite langue, et au travers d'elle, de la communauté à laquelle rattachés. Quelles sont alors les relations entre les différentes communautés se partageant un territoire commun ? Comment les locuteurs se côtoient-ils, font-ils cohabiter leurs langues, et comment celles-ci remodèlent-elles les identités en redéfinissant les critères d'inclusions et d'exclusions communautaires ?

3. Plurilinguisme : liens entre les communautés linguistiques

Les chercheurs ont longtemps eu comme objectif scientifique de classer les langues en lignages hiérarchiques et de les étudier selon des catégories. D'une certaine façon, c'est également le cas des politiques linguistiques dans leur volonté de promotion d'une langue ou, inversement, de dévalorisation. De façon quasi systématique, les Etats-nations se fondent en

[69] Traduction faite par mes soins.

s'appuyant sur une langue choisie et définie comme nationale. Celle-ci obtient l'exclusivité d'utilisation dans les situations de communication, dans l'administration tout au moins (cela pouvant être nuancé par l'utilisation plus restreinte de langues régionales par exemple, mais se différenciant par leur absence de statut officiel). Mais qu'en est-il alors lorsque deux ou plusieurs langues se côtoient en ayant un statut officiel, dans un contexte sociétal multilingue? L'objet d'étude mérite alors de ne plus être cantonné aux catégorisations et aux hiérarchisations linguistiques. Il doit se déplacer pertinemment à la fois sur les liens qu'entretiennent les différentes communautés linguistiques entre elles, et sur les effets et influences du plurilinguisme sur les individus qui, possédant plusieurs langues, s'inscrivent d'une certaine façon dans des pratiques langagières multiples. Il est nécessaire de rappeler que le multilinguisme se définit comme étant le fait de la co-existence de plusieurs langues sur un même territoire, et se différencie du plurilinguisme qui traduit la capacité d'un individu à posséder et maîtriser plusieurs langues.

a. La cohabitation des langues

Les sociétés multilingues sont de plus en plus nombreuses dans le contexte globalisé contemporain où les langues se côtoient très largement pour des raisons diverses (colonialisme, occupation de territoires, échanges commerciaux, travail, migration). Heller qualifie ce contexte particulier de transition vers le post-nationalisme où la gestion du multilinguisme est guidée par les rapports transnationaux, notamment les liens avec l'identité individuelle et collective, dans des domaines comme la citoyenneté et l'immigration, l'embauche, l'enseignement des langues et des langues d'enseignement, les langues officielles ou encore la revitalisation des langues en danger (Heller, 2007 p.165).

Que ce multilinguisme soit officiel et étatisé ou induit pour des raisons économiques où il est attendu d'un individu de connaître une langue étrangère pour accéder à l'emploi, les langues se dominent, se traversent, se jaugent. Elles ne se côtoient pas seulement passivement mais entretiennent des rapports fusionnels, se mélangent et se nourrissent les unes des autres. Jourdan va plus loin dans cette analyse et décrit la cohabitation des langues au sein de territoires multilingues comme des « frottements discordants » (Jourdan, 2013, p.1). La mise en avant, la construction d'une certaine langue comme support fondateur de la construction de la Nation, est vue surtout comme une source d'oppression pour les autres, « les pays et les gens passent sous le joug de conquérants successifs, entrent en contact avec divers voisins et s'identifient à plusieurs modèles. Les noms des langues, plus encore que les noms des

territoires, des peuples et Etats, témoignent de positions concurrentes », remarque la linguiste Renée Balibar[70].

Les langues en présence dans une société multilingue peuvent également se trouver en situation de diglossie. Elles ne possèdent alors pas toutes des fonctions et des statuts équivalents et égaux, chacune ayant son champ d'application désigné, ses locuteurs privilégiés. Leur relation est dans ce cas bien souvent soumise à un rapport hiérarchisé, que ces langues soient ou non de la même famille linguistique. Un tel partage des usages peut être le signe de faiblesse d'une des deux langues à remplir toutes les fonctions langagières (que ce soit pour des raisons idéologiques ou pratiques) ou le signe d'un rapport de domination favorisant une des deux langues en présence, tout en reléguant l'autre à des sphères restreintes ou en la délégitimant. Une langue peut dans ce cas être considérée comme minoritaire, au vu du nombre de ses locuteurs comme de son application dans des champs langagiers restreints ou ne présentant pas de caractère officiel. Le sociolinguiste américain Fishmann[71] a mis en avant le fait que « les mouvements culturels de revitalisation d'une langue qui se manifestent à travers le monde depuis la seconde partie du XXe siècle ont généralement comme revendication principale le maintien et l'épanouissement des langues minoritaires ». Derrière ce soutien et cette importance donnés à une langue, se profile l'objectif de maintenir une culture spécifique et de valoriser la diversité linguistique, parfois de soutenir des mouvements de revendication identitaire.

Si la reconnaissance et la place croissante accordées à l'occitan semblent en mesure de conférer des formes de pouvoir aux locuteurs d'une langue auparavant méconnue voire discréditée (en en faisant un enjeu de la société et de la vie politique locale et régionale) , elles font surgir dans le même temps la question de la distribution de ce pouvoir (Chiarini, 2013, p.11). Dans le cas luxembourgeois, le manque de soutien des autorités à la langue est dû à la nature compétitive de la relation que les langues entretiennent entre elles, notamment le luxembourgeois d'un côté, et l'allemand et le français de l'autre, l'utilisation du luxembourgeois restant clairement restreinte aux communications verbales informelles, tandis que les deux autres remplissent des fonctions plus formelles et écrites.

D'autre part, les liens transnationaux rendent le plurilinguisme au sein d'un Etat-nation plus attirant, du fait de la facilitation de communication qu'il apporte au sein des échanges de flux,

---

[70] Balibar, Renée, 1997, « La langue française-romane ». *In* A. Tabouret-Keller (éd.) *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*. Louvain-la- Neuve, Peeters : 61-68. Citée par Saillard (Saillard, 2000, p.22).

[71] Fishman, Joshua, 1999, Handbook of Language and Ethnicity, New York, Oxford University Press.

de personnes et de marchandises, et « amènent à repenser les discours légitimants et les modes de régulation dominants notamment ceux reliant langue, culture, nation et Etat » nous dit Heller (Heller, 2008, p. 165). Dans le cas du Canada, cette dernière décrit une situation particulière où « dans la sphère politique, on travaille à développer un nationalisme dit « civique », inclusif et respectueux de la diversité » (Heller, 2008, p.165). Le plurilinguisme est revendiqué, mis en avant, définit comme une « qualité suprême », au regard de la congruence de son essence multiculturelle avec le développement d'un marché du travail internationalisé et régit par des flux globaux (de langues et de personnes).

Par ailleurs, les individus engagés dans un plurilinguisme ne sont pas seulement intégrés dans plusieurs systèmes de communication qui se côtoient. Ils sont traversés par des façons de faire et de penser qui vont organiser l'utilisation des langues dont ils sont locuteur, qui leur fera préférer tel ou tel système, qu'il soit le plus approprié ou celui qui possède une reconnaissance collective plus positive. Pour Heller « le bilinguisme peut donc se comprendre non pas comme la juxtaposition de deux systèmes linguistiques, mais bel et bien comme l'exploitation de ressources communicatives en circulation, dont la forme et le sens se construisent par le biais d'idéologies langagières en relations avec les principes clés de structuration sociale (*Ibid*., p.169).

b. Plurilinguisme et pratiques langagières

Les études sur le langage et le comportement langagier montrent que le langage influence les individus. Mais ces études présentent de façon quasi unanime des cas d'unilinguisme. Qu'en est-il alors des individus se mouvant dans un univers plurilingue ? Engagés dans un contexte sociétal plurilingue, les individus, remarque Coyos, présentent un développement psycho-langagier spécifique. Celui-ci se construit au travers de deux facteurs : « premièrement, un déterminisme social étant dans ce cas précis l'ensemble des contacts avec les langues en place, ce que Landry[72] appelle le « vécu socialisant », et deuxièmement au travers des éléments du vécu langagier et culturel, « qui contribuent à conscientiser la personne et à la rendre plus autodéterminée » (Coyos, 2007, p.8).

Que la cause soit liée au contact que l'individu possède avec chacune des langues en présence dans les contextes de locution, ou qu'elle soit liée aux inégalités entre les langues de par leur fonction et leur répartition, un des deux système langagier peut concurrencer, voire aller

[72] Landry, Rodrigue, 2002, L'unité de l'apprenant et la pédagogie actualisante, In *Éducation et francophonie*, Vol. XXX (2), Québec : ACELF.

jusqu'à affecter l'autre ou même le détruire. Heller reprend les termes donnés par Landry et Allard[73] de « bilinguisme soustractif » et de « bilinguisme additif » pour décrire la différence entre un bilinguisme qui serait « souhaitable » et maintiendrait intacts les deux systèmes, et un bilinguisme « nocif » dans lequel un système détruit l'autre, avec des effets sur ce qu'ils appellent, suivant le concept de Breton[74] « la vitalité ethnolinguistique » d'une communauté.

Grin et Moring[75] définissent le conditionnement de la vitalité linguistique: « la vitalité linguistique requiert trois conditions : la capacité à utiliser la langue, les opportunités obligeant à son utilisation, et la volonté de l'utiliser[76] ». Ces conditions fonctionnent de la même façon dans l'étude des conditions de locution des locuteurs potentiels, ainsi que dans l'étude du contexte d'usage de la langue, et Coyos de remarquer que « la disposition affective et la compétence langagière, associées à la motivation langagière, conditionnent au final le comportement langagier » (Coyos, 2007, p.2).

Les pratiques langagières, les stratégies de comportement linguistique dans un contexte plurilingue s'effectuent à différents niveaux, que ce soit plus généralement au sein de la société soumise aux flux et aux échanges, culturels, linguistiques, communicationnels, qui la traversent, mais également dans un contexte plus individuel, à l'échelle des locuteurs où ceux-ci performent chaque jour les langues et opèrent des choix langagiers. Ainsi, afin de pouvoir reconnaître, observer et analyser ces « comportements plurilinguistiques » (Franziskus, de Bres, 2015), les sociologues de l'Université de Luxembourg, Anne Franziskus et Julia de Bres, ont identifié différentes pratiques du multilinguisme chez les locuteurs étudiés au Luxembourg, particulièrement en situation du travail, en se basant sur les pratiques décrites dans la littérature scientifique sur le sujet. Ainsi, ces auteures ont mis en avant plusieurs « stratégies de locution » dans les situations de conversations où les locuteurs ne partagent pas tous la même langue maternelle : le choix d'une des langues communes connues pour la communication, l'utilisation d'une *lingua franca* étant l'intervention d'une troisième langue pour communiquer, le *multilinguisme réceptif* où chacun communique dans sa propre langue,

---

[73] Landry, Rodrigue, Allard, Réal, 1989, Vitalité ethnolinguistique et diglossie. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, p.73-101.

[74] Breton, Raymond, 1964, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, n° 70, p. 193-205. Cité par Heller (Heller, 2007, p.46).

[75] Grin, François, Moring, Tim (2002) « Policy evaluation of language Policy : Principles and methodology », in Support for Minority languages in Europe. Final Report. European Bureau for Lesser Used Languages & European Centre for Minority Issues, pp. 74-98. Cité par Coyos (…, p.2).

[76] Traduction faite par mes propres soins.

la *language accommodation* qui consiste à changer de langue afin de parler la langue maternelle de son interlocuteur, le *code-switching* qui consiste à passer d'une langue à l'autre selon la personne à qui on s'adresse (que ce soit en changeant de niveau de langue ou en utilisant une langue différente) ou encore la *language negotiation* où les interlocuteurs tentent d'imposer la langue de conversation[77]. Ces pratiques langagières reflètent les pratiques langagières des locuteurs plurilingues et derrière elles, leur volonté d'utiliser leurs connaissances linguistiques pour communiquer, et se rapprocher, ou spécifier une limite voulue, et se distancer.

Les locuteurs se trouvent dans des situations où leur première langue leur ouvre plus ou moins de possibilités sociales, culturelles, ou professionnelles. Soit ils peuvent mener toute leur vie dans cette langue, soit ils sont obligés d'en acquérir une autre. Le plurilinguisme place l'individu entre deux systèmes langagiers ayant chacun leur représentation, leur légitimité, leur statut propres. Les langues ayant une valeur identitaire, quelle est-elle lorsque deux ou plusieurs langues se côtoient au sein d'une communauté, dans les réseaux d'échanges des individus ?

c. Plurilinguisme et identités

Les situations de plurilinguisme mettent également spécifiquement à jour et confrontent directement des pratiques et des discours langagiers et identitaires. Ce sont ces facteurs là qu'il est important et intéressant pour les sciences humaines d'étudier, comme nous l'avons vu précédemment dans la veine de la sociolinguistique de Calvet (Calvet, Barberis, 1999). Pour Heller, la sociolinguistique doit s'ancrer dans l'économie politique et comprendre la langue comme pratique sociale et élément clé de la structuration sociale, notamment en « visant aujourd'hui les ressources liées à la nouvelle économie mondialisée, produites et distribuées dans des espaces qui les mettent en relation avec les espaces de production du discours sur la langue et l'identité » (Heller, 2007, p.170). L'article de Monica Heller porte sur la manière dont la question de la langue, en particulier celle du bilinguisme français-anglais au Canada, fait l'objet de débats, « témoignant d'un déplacement discursif progressif d'un bilinguisme comme un droit vers un bilinguisme comme valeur marchande ». En examinant la manière dont l'État, les associations et l'économie privée s'approprient et instrumentalisent tour à tour le discours sur le bilinguisme, Heller dévoile les tensions entre la

[77] Traduction faite par mes propres soins.

langue comme enjeu du nationalisme et le bilinguisme comme argument de la productivité économique. Pour la linguiste et anthropologue Cécile Canut, ce processus d'objectification des langues (comme valeur identitaire et comme valeur marchande), ainsi que le rappelle Monica Heller, « s'inscrit dans une patiente élaboration des langues comme marqueurs de différenciation. La prise en compte de l'historicité est ici déterminante. C'est bien parce que les discours et les actes politiques ont depuis des siècles mis en frontières des groupes au nom de leur supposée différence culturelle en s'appuyant sur les langues, que ces langues sont susceptibles de porter des valeurs, d'être labellisées, de devenir des marques commerciales » (Canut, Duchêne, 2011, p.9).

Les mouvements de préservation ou de revitalisation des langues ont chacun leur contexte politique et leur histoire propre, et les intérêts en jeu, politiques, sociaux voire économiques, ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Comme le note Calvet, « certains de ces mouvements peuvent s'insérer dans une lutte populaire pour l'égalité et la justice, d'autres peuvent être la traduction de nationalismes ethniques, d'autres, enfin, peuvent servir à la défense d'intérêts locaux acquis » (Calvet, 2013, p.135). Dès lors, les discours et les pratiques autour de la sauvegarde et de la promotion de la langue minoritaire deviennent des terrains de lutte contribuant à la construction de représentations concurrentes de l'identité et du territoire (Chiarini, 2013, p.11).

Dans une situation sociolinguistique et politique comme celle de Taïwan qu'étudie Saillard (Saillard, 2000), le lien entre nom et statut d'une langue est manifeste, tout en étant également intimement lié à son groupe de locution et à la place de celui-ci au sein de la société. La langue participe à la définition identitaire des personnes en tant que membre du groupe. En présentant notamment un cas spécifique de désignation langagière de l'appartenance identitaire, le mot utilisé pour désigner telle langue est alors un indicateur identitaire d'un groupe ethnique spécifique. Saillard remarque que les représentations selon lesquelles un groupe est associé de façon univoque à une langue sont d'autant plus invoquées que le groupe cherche à asseoir son statut dans la société (*Ibid*., p.53). À Taïwan (nous décrirons plus en profondeur ce cas en troisième partie) le changement de statut des groupes ethno-culturels, leur redéfinition par rapport au reste de la société, conjointement à celui de la langue qui leur est symboliquement associée, entraîne en effet un changement des noms des langues.

La chercheuse remarque que les locuteurs mettent consciemment en œuvre une modification des usages de la langue. Cette modification est, pour Saillard, le résultat de bouleversements politiques et de l'émergence de revendications ethniques. Elle remarque qu'« à l'heure où les groupes ethno-culturels cherchent à manifester leur droit à l'existence et à la reconnaissance,

la langue est brandie comme un étendard, car elle reste malgré son inadéquation, le dernier symbole tangible de l'appartenance ethno-culturelle des individus » (Saillard, 2000, p.56).
Le plurilinguisme peut être étudié dans un contexte sociétal général comme l'a fait Saillard, mais il peut également toucher de façon plus individuelle les locuteurs, et c'est alors sur eux que doit se centrer la focale d'étude. C'est ce que fait Pasquini lorsqu'il avance que « la notion de mélange, utile pour désigner les parlers impossibles à attacher précisément à une référence, contient également une idée d'impureté qu'il est difficile d'accepter sans réticence pour soi-même. Un immigré qui dirait qu'il « mélange », avouerait qu'il a perdu son parler d'origine, sans pour autant avoir adopté complètement celui du pays où il est. Cet aveu, qui peut être fait dans d'autres domaines, est particulièrement difficile dans celui de la langue » Pasquini, 2000, p.54).
Le contexte luxembourgeois est par essence propice à l'étude des applications langagières du plurilinguisme et des processus identitaires liés aux langues. Il paraît nécessaire de présenter de façon plus précise les conditions de déploiement de ce multilinguisme, sa répartition, les représentations et les attentes spécifiques qu'il engage et ce, précisément au sein de l'espace luxembourgeois.

4. Les langues au Luxembourg

Au Luxembourg, deux visions majeures s'opposent et reflètent de façon différente les intérêts des populations autochtones (toutes deux illustrées par les pétitions « oui » et « non » en faveur de la promotion de la langue luxembourgeoise comme première langue officielle en matière administrative et judiciaire), que De Bres a appelé les « idéologies langagières trilingues » et les « idéologies langagières nationalistes » (De Bres, Julia, 2014). La sociolinguiste les différencie principalement sur le fait que « l'idéologie trilingue permet la présence d'un multiculturalisme ouvert et inclusif, en privilégiant les trois langues que la population autochtone maîtrise le plus. L'idéologie langagière nationaliste promeut une ressource linguistique unilingue, que les travailleurs frontaliers et les étrangers ont moins d'occasion de maîtriser, tout en dévaluant les langues dans lesquelles ils possèdent des connaissances solides » (*Ibid.*). Le contexte socio-démographique changeant (le pays atteint un taux égal d'étrangers et de luxembourgeois natifs), exacerbe le conflit entre ces deux

visions et il est intéressant de saisir les représentations et les idéologies linguistiques privilégiées par la population autochtone, mais également par les étrangers (particulièrement les migrants qui s'installent) et les frontaliers (qui viennent travailler quotidiennement).
Sur son terrain de Noves après de la population migrante italienne, Pasquini tire un constat d'analyse extrêmement pertinent pour l'étude du plurilinguisme luxembourgeois : « La situation linguistique de l'époque étudiée permet de mettre en valeur l'incertitude, née d'un conflit linguistique dans lequel les rôles ne sont pas encore clairement répartis, et les répercussions qu'elle peut avoir sur les individus dans les positions les plus difficiles : au carrefour des langues et des générations, entre un parler originaire, un parler local en déshérence, et une langue en voie d'institution, entre des parents liées à leur dialecte et des enfants adoptant le français. D'où un véritable éclatement des parlers, non sans conséquences psychologiques » (Pasquini, 2000, p.113). L'auteur y retrouve les problématiques qui s'accentuent particulièrement au Luxembourg, entre une langue nouvellement nationale mais toujours traitée comme un patois, des langues anciennes de « colonisation », des langues nouvelles d'immigrations et des langues liées à la transfrontalité des marchés.

a. Quelle langue dans quel domaine social ?

Le cas luxembourgeois mérite une analyse poussée du statut de ses langues et de leur place dans les situations de communication contemporaines. La volonté assez récente de mise en avant de la langue luxembourgeoise se développe dans ce contexte plurilingue et se caractérise de façon similaire à ce que l'anthropologue québécoise Christine Jourdan relève des relations linguistiques au Canada entre le français et l'anglais, où chaque langue porte avec elle une valeur politique certaine, à la fois « comme index d'identité ethnique et de revendication politique » (Jourdan, 2013). Il paraît alors pertinent de se demander si ce désir n'oppresse pas les autres langues, et plus largement leurs locuteurs. Au Luxembourg, la question de l'hégémonie d'une langue sur une autre sert de levier aux débats identitaires.
Pour Fehlen, nombreux sont les observateurs qui notent que la langue luxembourgeoise est en voie de germanisation et la langue française en voie de progression, surtout sur le marché du travail. Mais pour le sociologue « la difficulté vient de leur interprétation ». La plupart des études linguistiques insistent sur la pluralité des langues au Luxembourg, tandis que nous voulons souligner le fait que « derrière la polyglossie du Luxembourg se cache une compétence légitime unique. Compétence qui exige la maîtrise, dans une combinaison très

subtile, de différentes variétés des trois langues usuelles du pays, à laquelle s'ajoute une maîtrise de l'anglais en tant que première langue vraiment étrangère » (Fehlen, 2004, p.34).

Le plurilinguisme des Luxembourgeois peut cependant être contrasté par les pratiques langagières de ces derniers, qu'elles soient motivées par des facilités (notamment envers l'allemand), par la commodité, par la préférence personnelle, ou par la contrainte, comme le remarque Fehlen pour qui « les Luxembourgeois ont une relation crispée avec le français qui se traduit par l'hypercorrection et le sentiment de ne jamais le maîtriser assez bien » (*Ibid*., p.33).

Par la présence accrue de locuteurs francophones, le français devient la langue de communication entre les Luxembourgeois et les nouveaux venus. Il est de plus en plus présent, mais par-là même, il perd tendanciellement le statut de langue de prestige qu'il détenait traditionnellement au Luxembourg. Ce phénomène est aussi renforcé par la concurrence de l'anglais et l'attractivité croissante des pays anglo-saxons comme lieux de formation pour les élites du pays. Le français est également la langue vernaculaire de référence, et c'est elle qui est privilégiée dans l'apprentissage pour les allophones[78] souhaitant s'intégrer à la société luxembourgeoise, comme les migrants. Il n'y a plus de marché du travail uniforme, mais un marché du travail fortement segmenté, avec des exigences spécifiques ne se réduisant pas aux seules qualifications professionnelles mais incluant des compétences linguistiques spécifiques.

Le linguiste luxembourgeois Daniel Redinger a récemment soutenu une thèse concernant l'apprentissage des langues dans le cursus scolaire luxembourgeois, et les rôles de chacune dans l'éducation. Il avance que « le système éducatif luxembourgeois est régulé par des politiques linguistiques claires, régulant l'utilisation de nombreuses langues dans un système éducatif résolument multilingue » (Redinger, 2010). Le français et l'allemand sont des langues obligatoires à l'école. L'allemand est la langue de l'alphabétisation et est généralement utilisée comme support d'apprentissage à l'école primaire et durant les premières années d'école secondaire. Le français remplace largement l'allemand comme support d'instruction dans les dernières années d'école secondaire, le gouvernement souhaitant mettre en place une connaissance et une maîtrise égale des deux langues. La reconnaissance officielle du luxembourgeois n'a pas été suivie par une amélioration du statut de la langue au sein de la sphère éducationnelle. La langue joue par ailleurs un rôle majeur bien que non officiel dans le quotidien des professeurs et des élèves à l'école : « le

[78] Allophone : en sociolinguistique, défini une personne qui, dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la ou les langues officielles.

luxembourgeois est la langue maternelle de la majorité des enfants de la communauté luxembourgeoise, et sert plus largement comme médium de communication entre les enfants luxembourgeois et leurs pairs issus des diverses communautés migrantes » (Redinger, 2010, p.98).

Par ailleurs, l'Etat luxembourgeois s'engage à communiquer dans les trois langues officielles du pays, tel qu'il est spécifié dans la loi sur les langues de 1984 : « Lorsqu' une requête est rédigée en luxembourgeois, en français ou en allemand, l'administration doit se servir, dans la mesure du possible, pour sa réponse de la langue choisie par le requérant ».

L'affichage publicitaire et les signalisations routières ne sont pas souvent bilingues, mais privilégient une des langues, particulièrement le français.

Les médias reflètent la pluralité des langues vécue au Luxembourg. Dans les six journaux quotidiens nationaux, les articles sont rédigés surtout en allemand, mais aussi français, parfois en luxembourgeois. De façon générale, la presse écrite allemande a toujours été la préférée des Luxembourgeois, mais le français occupe néanmoins entre 20 % et 30 % des espaces rédactionnels et publicitaires. Bien que l'allemand fasse encore la « Une » des actualités, d'autres langues sont largement employées, dont le français, l'anglais et le portugais.

Les paysages radiophoniques et télévisuels sont également très riches, aidés par la possibilité de capter les ondes et les chaines des pays voisins ainsi que par la diffusion de chaines communautaires (portugaises, italiennes). À l'instar de la presse écrite, la radio et la télévision se caractérisent par leur multilinguisme (allemand, français et luxembourgeois), mais l'allemand prédomine néanmoins.

b. Multilinguisme : facteur d'échec ou de réussite ?

Les contacts linguistiques entre la langue régionale et les langues d'immigration constituent un phénomène répandu au Luxembourg. La reconnaissance officielle, étatique du luxembourgeois est accompagnée par la présence de nombreuses langues issues des communautés migrantes, ainsi que de l'utilisation de plus en plus importante de l'anglais. La question se pose néanmoins de savoir si ce trilinguisme étatique, accompagné d'un multilinguisme à grande échelle, est le garant d'une unicité sociale, fondue dans la préservation et la promotion de la diversité linguistique (donc communautaire?). Car c'est souvent de cette façon qu'est perçu le Luxembourg de l'autre côté des frontières.

Bien que la langue luxembourgeoise ait changé de statut, son apprentissage et son utilisation sont quasiment exclus du système éducatif, à l'exception de l'école maternelle et de quelques

heures à l'école primaire. La réticence des autorités à développer le statut et l'utilisation de la langue luxembourgeoise dans le système éducatif peut se comprendre, pour Redinger, à travers deux facteurs majeurs : « premièrement, la crainte de voir l'importance du français et de l'allemand s'amoindrir au profit de cette nouvelle acquisition linguistique », impactant directement la connaissance et la maîtrise de ces langues par les élèves. Deuxièmement, la crainte qu'un tel système monolingue « soit interprété comme un manque d'engagement, de volonté vis-à-vis d'un système multilingue » (*Ibid.,* p.101).

Alors que les autorités se targuent d'un système éducatif hautement multilingue, elles reconnaissent les déconvenues négatives de ce système pour la majorité des élèves. Dans sa thèse sur le système éducatif luxembourgeois, Redinger remarque que « l'éducation multilingue se révèle être un atout pour une minorité d'élèves qui arrivent à diriger brillamment leur parcours scolaire au Luxembourg. Cependant, la majorité des élèves montrent des difficultés considérables dans la gestion des attentes et des exigences en matières de langues du système éducatif luxembourgeois » (Redinger, 2010, p.102).

Pour les étudiants luxembourgeois désireux d'entreprendre des études supérieures, il a longtemps été obligatoire de s'inscrire dans les universités des pays voisins, faute d'université luxembourgeoise. Avec la création de l'Université du Luxembourg en 2003, les « pèlerinages éducatifs » tels qu'Anderson les évoquent dans le cas des empires de la fin du XIXe siècle, ont contribué à nourrir un sentiment amical transnational. Ainsi, nous dit-il, en souhaitant multiplier ses fonctions, l'Etat, dans le but de produire des cadres subalternes nécessaires à l'administration publique et aux entreprises, engendrent des systèmes scolaires qu'Anderson qualifie de « russificateur » : « centralisés et normalisés, ces systèmes scolaires créèrent des pèlerinages tout à fait inédits » (Anderson, 1983 [2002], p.144).

Pour Horner, un système scolaire multilingue fixe comme l'est celui du Luxembourg ne prend pas en compte les besoins d'un grand nombre d'élèves, et ce de la même façon qu'un système éducatif monolingue : « On remarque que la différence entre des systèmes scolaires ne se situent pas tant dans le fait d'être monolingue ou multilingue, mais dans le fait d'être fixe ou flexible : uniquement un système multilingue flexible répond à la quasi intégralité des besoins des élèves et de leurs connaissances, et assure de meilleures chances dans la réussite des études » (Horner, 2016).

D'une façon plus générale, Alexandre Duchêne, met en évidence la manière dont une logique économiciste des langues et des locuteurs contribue à la production et à la reproduction des inégalités sociales : « Devenue une marchandise, bien qu'elle soit incarnée dans des corps, la langue est inscrite dans des logiques de gestion qui mêlent tour à tour enjeux symboliques et

nationaux et rentabilité économique » (Canut, Duchêne, 2011). En explorant la manière dont un aéroport international gère – par une gestion plus ou moins explicite – ses ressources humaines, il souligne le recours à la compétence langagière entendue comme instrument de sélection et de stratification sociale et professionnelle. Il met par ailleurs en évidence les formes quotidiennes d'exploitation des compétences langagières des migrants en particulier. Ce travail permet alors de se questionner sur le discours du plurilinguisme comme valeur ajoutée, soulignant que les principaux bénéficiaires du plurilinguisme se révèlent être les institutions de pouvoir. Dans ce sens, Heller soutient que « le plurilinguisme devient à la fois un mécanisme de construction de ces niches, une possibilité pour l'Etat d'affronter la concurrence sur une échelle globale grâce à ces niches, et une forme de valeur ajoutée symbolique authentifiante » (Heller, 2007, p.47).

Il ne s'agit cependant pas de débattre et de trancher sur la pertinence ou la cohérence du maintien du plurilinguisme, notamment dans le cas luxembourgeois mais bien, au travers de ces apports réflexifs, de questionner les idéologies langagières et d'éclairer les constructions identitaires latentes autour de la langue ainsi que de requestionner le plurilinguisme comme facteur d'unité ou reflet de disparités.

c. Le luxembourgeois, langue d'intégration ?

La langue luxembourgeoise possède une place ambiguë au sein de la société. Utilisée par une grande partie de la population dans les situations de communication informelles, langue maternelle de la grande majorité des luxembourgeois natifs, elle ne jouit cependant que d'un soutien institutionnel et politique réel faible.

Les mouvements de revitalisation à son égard, qui ont permis d'aboutir à une écriture normée, l'officialisation de son statut et sa requalification en langue nationale de l'Etat luxembourgeois, souhaitent aujourd'hui faire de cette langue le medium privilégié (unique ?) de la communication mais également de l'éducation et de la politique, tout en la parant des qualités de la reconnaissance identitaire luxembourgeoise et de sa promotion.

La langue luxembourgeoise manque cependant d'un soutien étatique réel et d'une promotion organisée. Ceci est d'autant plus surprenant que cette langue est la langue maternelle de la majorité de la population luxembourgeoise résidente, et est largement parlée par les communautés migrantes, notamment par les jeunes générations qui la maîtrisent parfaitement. Pour Redinger, « les raisons expliquant cette attitude des autorités vis-à-vis de cette langue, et ce malgré sa reconnaissance officielle à travers son inscription comme langue nationale dans

la Constitution dans les années 1980, sont extrêmement complexes et enracinées dans une relation de compétitivité ancienne entre un dialecte régional et ses deux langues liées à des aires linguistiques européennes majeurs et frontalières » (Redinger, 2010, p.103).

Paradoxalement, le contexte transfrontalier du territoire luxembourgeois, constitue une chance pour la langue luxembourgeoise de se maintenir et de se promouvoir. Pour le géographe Éric Auburtin, « la promotion des langues passe donc désormais aussi par ce cadre transfrontalier, largement favorisé par les fonds communautaires »[79], ce qui est le cas notamment du programme INTERREG financé en grande partie par l'Union Européenne afin de soutenir la mobilité et favoriser l'intégration des frontaliers. Les cours de langue luxembourgeoise pour adultes se multiplient au Luxembourg et dans la région frontalière, preuve que le francique mosellan prend une valeur réelle au-delà de sa valeur identitaire. La demande de cours de luxembourgeois dans les deux pays voisins francophones constitue une ultime confirmation du statut de langue à part entière du luxembourgeois.

Néanmoins, les frontaliers n'ont pas besoin dans leur vie courante au sein de la société luxembourgeoise (achats, contacts avec les administrations) de savoir parler luxembourgeois, et, dit Fehlen, « pourront même ignorer, dans le double sens de ce mot, la compétence légitime luxembourgeoise. Ils pourront passer outre, sans encourir d'autre sanction qu'un diffus sentiment de non-appartenance à la société luxembourgeoise » (Fehlen, 2004, p.35).

Les connaissances linguistiques présidant à l'embauche dans le secteur international sont de leur côté dictées par la culture d'entreprise de l'employeur ou par des quotas pour les fonctionnaires de l'Union européenne. La connaissance des trois langues administratives du Luxembourg est de plus en plus souhaitée à l'embauche, notamment dans les secteurs de la santé, du service à la personne et de l'éducation.

L'accent mis récemment sur la langue luxembourgeoise comme « langue d'intégration », déjà entamée au sein du domaine éducatif, fait pencher la balance en faveur de ce que Horner appelle « une identification monolingue avec le luxembourgeois ». Dans cette acception, l'intégration linguistique se fait en référence à l'apprentissage du luxembourgeois, et en sont exclus ceux qui ont appris le français ou l'allemand, et qui ne sont pas perçus comme ayant « franchit le premier pas vers l'intégration » (Horner, 2016).

Mais l'usage du luxembourgeois parlé ne se limite nullement aux « autochtones de souche » (Fehlen, 1998, p.29). Contrairement à un préjugé très répandu, même au Luxembourg, les

[79] Auburtin Éric, 2002, Représentations et recompositions des espaces frontaliers lorrains : vers un "réseau de frontières" ?. In: *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, tome 145, 2005. Frontières – frontière. pp. 9-27. Cité par Fehlen (Fehlen, 2004, p.43).

immigrés apprennent le luxembourgeois malgré l'absence d'une politique d'aménagement linguistique. Cela reflète bien les paradoxes concernant la langue : elle est sentimentalement et symboliquement portée par les luxembourgeois, mais son apprentissage reste restreint au cercle intime de la famille luxembourgeoise, ce qui la rend inopérante et hermétique, voire excluante pour ceux qui ne sont pas des locuteurs natifs.

Au travers de la globalisation forcenée qui met nouvellement en contact et en concurrence des espaces en ouvrant les marchés et en facilitant la mobilité des flux, humains et culturels, on assiste depuis la fin du XXe siècle, à des phénomènes nouveaux, notamment la remise en cause de l'État centralisé ou la revendication de droits à la différence, qui suscitent, comme le rapportent les anthropologues Mireille Meyer et Christian Bromberger « une floraison de discours sur « le colonialisme intérieur », « le génocide culturel » et la nécessaire « réparation historique » (Bromberger, Meyer, 2003, p.360). Ce nouveau paradigme a contribué à promouvoir les traditions et les territoires régionaux, et les langues n'ont pas été en reste, particulièrement dans le cas luxembourgeois : « Les initiatives pour la reconnaissance de ces cultures minoritaires allèrent, pendant ces trente dernières années, de la patrimonialisation douce avec son pullulement de musées, de relances de fêtes et de produits régionaux, à la revendication nationaliste violente, faisant de la culture et de l'identité ses arguments majeurs » (Ibid., p.357). La fonction de la langue dévie de sa fonction première, son rôle n'est plus tant alors d'assurer la communication que « d'exprimer une adhésion affective ou un souci patrimonial » (Ibid., p.358).

Bromberger et Meyer notent que « la conscience de ces spécificités, jointe à un sentiment de dépossession, peut être à l'origine du militantisme revendicatif, du basculement de la fierté régionale dans le régionalisme » (Ibid., p.361). Et il est tout a fait possible d'appliquer ce constat au cas luxembourgeois, où la bascule se situe entre national et nationalisme.

Le Luxembourg est à la fois inscrit dans un contexte hyper transnational, dans des phénomènes propres à son statut d'Etat-nation, mais également soumis à des logiques territorialisées à l'échelle régionale, englobant l'espace SaarLorLux, interface de flux et d'échanges économiques et humains privilégiée.

III. : PLURILINGUISME, ENTRE LIEN ET FRONTIÈRE

L'objectif de cette troisième partie est de mettre en évidence la manière dont les langues s'inscrivent dans une série de processus sociaux, politiques et économiques qui font de cet objet un instrument stratégique destiné à légitimer ou délégitimer des locuteurs et des pratiques sociales, et de donner un aperçu de ce qu'il en est dans la société luxembourgeoise. Si la langue en tant qu'objet homogène a souvent été instituée à des fins de catégorisation et de hiérarchisation des citoyens à l'intérieur d'espaces géopolitiques déterminés, notamment dans le cadre des configurations nationales monolingues en Europe de l'Ouest, on assiste aujourd'hui à une transformation du paradigme de l'instrumentalisation des langues. La valorisation du plurilinguisme, même si on la retrouve dès le XIXe siècle, s'inscrit depuis quelque temps dans une nouvelle configuration sociopolitique, celle des nouvelles économies mondialisées. Dans cette veine, Heller propose de (re)questionner les possibilités de fondements et les limites d'un nationalisme qui est né et se développe dans une société à l'ère de la mondialisation. Pour la chercheuse, « ce contexte instaure à priori une remise en question des frontières des communautés et des conditions de leurs existences, tout en rendant impossible la conceptualisation d'une organisation sociale stable, fixe, avec des frontières et des critères d'inclusion et d'exclusion clairs » (Heller, 2007, p.40).

Heller remarque par ailleurs que les origines de l'anthropologie coïncident justement avec l'émergence de l'Etat-nation, dans le sens d'une formation politique servant à la construction de marchés privilégiées pour l'expansion du capitalisme industrialisé et donc à l'avancement de intérêts de la bourgeoisie (Hobsbawm 1990 [2002]). Mais cette représentation ne justifie pas son existence, il a besoin de mobiliser d'autres classes, et a donc besoin d'un autre discours légitimant : « Celui qui émerge construit la nation comme entité naturelle et organique, caractérisée par une langue et une culture qui lui sont propres, et ayant des frontières objectivement et donc facilement justifiables » (Heller, 2007, p.40). Le Luxembourg est soumis à ces représentations mais sa situation socio-économique transnationale en fait un terrain d'oppositions, de contradictions et d'arrangements extrêmement intéressant à analyser. De par son histoire et sa localisation géographique centrale et charnière entre deux aires culturelles majeures d'Europe – l'aire romane et l'aire germanique, le Luxembourg présente par ailleurs des enjeux linguistiques importants.

Dans un premier chapitre, des études d'anthropologues, de sociologues et de linguistes sont analysées et mises à profit afin de comparer les démarches et les résultats des chercheurs

ayant travaillé sur les questions d'identités, de rapports aux langues et ce, que ce soit en Europe ou dans le monde, et que cela concerne des langues nationales ou des langues minoritaires ou régionales. Il m'a paru opportun d'axer cette troisième partie sur l'aspect comparatif afin de me permettre d'éclairer le cas luxembourgeois à la lumière d'autres études de cas similaires. Mais c'est également l'occasion ici de pousser, par rapport au cas luxembourgeois, les réflexions et les problématiques introduites dans les deux premières parties, celle du nationalisme et celle du multilinguisme. Un deuxième chapitre est consacré à la présentation plus concrète des figures de la transnationalisation luxembourgeoise que sont le migrant et le travailleur frontalier. Ce sera l'occasion de préciser les rapports qu'ils entretiennent avec la société luxembourgeoise et de saisir en quoi ils sont intimement liés à l'objet d'étude.

Enfin, dans le troisième chapitre, il sera question de présenter le projet de terrain envisagé afin de concrétiser cette recherche, d'en connaître le cadre méthodologique, d'en saisir les objectifs et les lieux d'application retenus.

1. Etudes comparatives

Les études utilisées comme terreau comparatif fertile pour l'analyse du cas luxembourgeois se veulent définitivement transdisciplinaire afin de pouvoir répondre aux questionnements et de mettre en lumière les relations imbriquées et ambivalentes entre langues, territorialité, représentations et politique

a. Au travers de la langue se profile la communauté

Anthropologue et linguiste, Christine Jourdan a mené une enquête au Québec et aux Iles Salomon où elle a pu expérimenter un multilinguisme à grande échelle, avec pas moins de soixante-quatre langues vernaculaires (Jourdan, 2013). Le choix de l'une d'entre elles plutôt que d'une autre dans les situations de communication amène inévitablement à se poser la question du statut de ces langues, notamment celui de la langue anglaise. Jourdan n'hésite pas

à noter que cette dernière est hégémonique, que ce soit dans la prononciation de la langue pijn qui, dans le cas d'un étranger, est reconnue comme maîtrisée et juste au travers de l'accent anglais (et non son accent français à elle), mais également dans la place que cette langue occupe dans l'espace social, place qu'elle qualifie de néocoloniale puisque l'anglais est la langue du pouvoir et de la promotion sociale. Ses recherches portant sur les changements sociaux et linguistiques, montrent que la langue guide notre appréhension du monde par le biais des réseaux et des domaines de connaissance auxquels elle nous donne accès.

Jourdan remarque qu'au Québec, « la question de l'hégémonie de l'anglais sert de toile de fond à des débats identitaires plus profonds au sein de la communauté francophone » (Ibid.). L'auteure relate son expérience de la valeur politique de la langue comme index de l'identité ethnique et de revendication politique. Hobsbawm note également de son côté qu'au Québec « sur le papier, la langue française (…) semble assez en sécurité. Et pourtant la position du nationalisme québécois est celle d'un peuple en plein recul devant les forces historiques qui menacent de le submerger, ce mouvement percevant le progrès même comme des signes de faiblesse potentielle plutôt que comme des succès » (Hobsbawm, 1990 [2002], p.316). Le « sentiment d'insécurité des canadiens français » qu'Hobsbawm met en avant, se manifeste par le fait que ceux-ci croient que le multiculturalisme du Canada, maintenant officiel, n'est qu'un complot visant à « écraser les besoins particuliers de la francophonie sous le poids politique de la multiculture ». Ceci est renforcé par le fait éloquent que les 3,5 millions d'immigrants d'après 1945 préfèrent voir leurs enfants éduqués en anglais, « langue qui ouvre de bien meilleures perspectives de carrière en Amérique du Nord que le français » (Ibid., p316).

Jourdan caractérise par ailleurs la cohabitation des langues au sein de territoires plurilingues de « frottements discordants » (Jourdan, 2013, p.1). Pour elle, la mise en avant, la construction d'une certaine langue, est un mythe fondateur de la nation, mais est aussi et surtout une source d'oppression pour les autres. Elle relate son expérience personnelle, spécifiquement la prise de conscience du poids idéologique associé au fait de parler une certaine langue (le français standard dans son cas), alors qu'elle n'avait jusque là que fait l'expérience de l'importance de la qualité de la langue utilisée. L'établissement de dictionnaires est pour elle le meilleur moyen pour donner une légitimité linguistique à un « jargon informe » (Ibid., p.2). Elle a ainsi publié le premier dictionnaire pijn-anglais-français, afin de « mettre le pijn au rang des deux langues internationales du Pacifique » (Ibid., p.3). Les difficultés les plus grandes entre les communautés linguistiques sont les attentes culturelles locales sur la nature, la place et la fonction du langage ou d'un texte.

De son côté, Assayag établit des similitudes concernant la production d'identités par le biais des communautés, de religion et de la nation, notamment au travers du langage. (Assayag, 2008), notamment au travers du cas de l'Inde, en montrant « la continuité et les intermittences de leurs rapports » (Ibid., p.2). L'anthropologue nous dit ainsi que le terme « communauté » est surtout utilisé en Inde pour désigner les différentes religions telles que l'hindouisme, le bouddhisme ou l'islam. Mais ces différenciations ont été établies sous le colonialisme britannique, dans un souci de classification bureaucratique, et ont contribué à l'accentuation du cloisonnement des groupes. Il remarque que la politique indienne de la langue était devenue un exercice de formation de la société (acception univoque de l'hindoue) tout en servant d'instrument d'exclusion potentiel des communautés qui continuaient de s'identifier à un autre idiome (les musulmans notamment) : « Dans tous les cas, le travail sur la langue – autodéfinition, homogénéisation, standardisation mais aussi exclusion et marginalisation - a servi à établir les bases d'une citoyenneté qui exclut au moins autant qu'elle inclut, établissant ainsi une nomenclature de ce qui est potentiellement national et antinational » (Ibid., p.10).
Nicolas Lefrançois remarque que ce n'est que très tardivement que la langue luxembourgeoise a été un support de revendication nationalisante. Pour lui, l'élément déclencheur principal a été l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale. A partir de cette date fondatrice, le luxembourgeois devient une « langue-outil », à l'image de ce que décrit l'anthropologue Nassim Amrouche[80] sur son terrain kabyle où jusqu'en 2001, les oppositions berbéristes utilisaient la langue comme outil de contestation de la nation. Les émeutes de 2001 s'appuient sur cette langue et l'utilisent pour revendiquer une reconnaissance identitaire, culturelle et linguistique des Kabyles au sein de l'État-nation algérien. À l'instar du kabyle, le luxembourgeois devient un instrument de mobilisation contre l'ennemi en même temps qu'un enjeu politique « dans la mesure où ceux qui le revendiquent affirment leur refus du Reich et le droit à une autonomie nationale et territoriale » (Lefrançois, 2016). L'occupation et l'hégémonie politique allemande ont déclenché une territorialisation de l'identité luxembourgeoise en distinguant par la langue les nationaux des non nationaux, et parallèlement en territorialisant ce dialecte allemand. À partir du référendum de 1941 où il a été demandé à la population luxembourgeoise de mettre des mots sur leurs sentiments concernant leur langue et leur identité, le Luxembourg entre dans le processus de « l'usage de

[80] Amrouche, Nassim, 2009, « De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale », *L'Année du Maghreb*, 145-161. Cité par Lefrançois (Lefrançois, 2016).

la langue comme substance identitaire qui redessine les contours du groupe d'appartenance et les limites de son aire géographique de diffusion » (Ibid.).

Lefrançois prend note de la dissociation entre le luxembourgeois et l'allemand standard, avérée linguistiquement mais éludée politiquement, et la compare à la situation observée depuis un quart de siècle dans les Balkans entre le serbe et le croate, telle qu'elle est étudiée par le linguiste français Paul-Louis Thomas[81]. L'intercompréhension entre les locuteurs serbes, les locuteurs croates ou les locuteurs bosniens n'est pas en jeu. Les variations sont si faibles qu'elles rendent par exemple impossible l'établissement de dictionnaires bilingues et inutile tout effort de traduction. En revanche, la nomination de la langue revêt une dimension politique primordiale dans la consolidation de l'adhésion identitaire de la communauté. La langue de Serbie est le serbe, de Croatie le croate, de Bosnie-Herzégovine le bosnien. Le nom et le territoire constituent les deux piliers de la construction de l'identité nationale de la communauté. Cette identité revendiquée autorise les attitudes linguistiques qui délivrent les jugements collectifs de valorisation ou de dévalorisation des pratiques tendant vers une homogénéité des comportements linguistiques, et suscitent les stigmatisations face à des pratiques jugées incorrectes.

b. Rapport entre communautés

Cette situation est à rapprocher de celle que Taine-Cheikh (Taine-Cheikh, 1994, p.57) décrit sur son terrain mauritanien, pays multilingue arabe et français, pluriethnique et multiculturel, également tourné vers le monde maghrébin arabophone et le monde noir francophone. La chercheuse note que les relations à la fois complémentaires et conflictuelles entre les deux langues sont à mettre en lien avec les relations changeantes entre les deux communautés linguistiques, et avec leur importance et leur poids sur la scène politique.

Majoritaires en Mauritanie, les Maures arabophones parlent le hassâniyya ; il se distinguent des Négro-africains, les Noirs de Mauritanie, qui se partagent en trois ethnies différentes appartenant toutes à des ensembles plus vastes que les frontières, et qui n'ont pas le hassâniyya comme langue maternelle. Taine-Cheikh décrit la politique linguistique du pays depuis l'Indépendance et analyse les rapports conflictuels entre communautés linguistiques

[81] Thomas, Paul-Louis, 2002, Le serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe) : de l'étude d'une langue à l'identité des langues, In: Revue des études slaves, tome 74, fascicule 2-3, p. 311-325, p.314.

comme découlant de la place accordée respectivement au français et à l'arabe, à la fois langues officielles et langues d'enseignement. La question est de savoir quand le français sera réellement traité comme il doit l'être (une langue étrangère devant être enseignée comme telle) alors que l'enseignement du français au primaire est très chaotique pour les élèves de la filière arabe. Tant que le primaire sera calqué sur l'enseignement traditionnel (et que les élèves pourront entrer dans le secondaire sans aucun niveau de français), tant que l'arabe ne sera pas enseigné aux Négro-africains avec une pédagogie adaptée de langue étrangère, le bilinguisme arabe/français, qui semble toujours souhaité, ne progressera pas. Mais il faut bien voir qu'en Mauritanie, jusqu'à présent, toutes les solutions aux problèmes linguistiques et pédagogiques ont été occultées par les prises de position idéologiques.

Les politiques linguistiques peuvent discriminer ou hiérarchiser les langues, mais elles peuvent également être « des outils précieux permettant aux États multilingues de se moderniser de façon plus harmonieuse » comme en conclut Bourhis au Canada. (Bourhis, Lepicq 2002, p.167). Il est intéressant de remarquer en quoi le Canada francophone présente en de nombreux points une situation quasi inverse à celle du Luxembourg, tout en en éclairant cependant avantageusement les problématiques. Comme le remarque Bourhis « l'aménagement linguistique en faveur du français a bel et bien atteint ses objectifs tout en alimentant le débat sur la citoyenneté et la redéfinition de l'identité québécoise et canadienne » (Ibid., p.170). A partir des années 1970, le gouvernement québécois institue la « loi 101 » qui garantit des services fédéraux en français ou en anglais « là où le nombre le justifie », notamment afin d'enrayer la disparition progressive du français (Ibid., p.140). La transmission intergénérationnelle de l'anglais était garantie au sein de la minorité anglophone, soutenue par ailleurs par les mariages exogames et par le transfert linguistique de beaucoup d'immigrants et d'allophones qui adoptent l'anglais comme langue du foyer. (Ibid., p. 140). La langue anglais va s'étendre largement, au dépend de la langue français. Des tensions linguistiques croissantes entre les communautés d'accueil francophone et anglophone ont exercé des pressions sur les minorités allophones pour qu'elles prennent ouvertement parti dans le débat linguistique et politique au Québec (Ibid., p.152). Ces dernières peuvent en effet choisir d'éduquer leurs enfants dans un système français ou anglais. Le bilinguisme n'est pas répandu, en ce qu'il est considéré comme « nocif » pour les francophones » et « peu utile » pour les anglophones, renforçant les déséquilibres et la sectorisation des deux communautés.

Néanmoins, la voie qui consiste à vouloir privilégier une formation unilinguistique semble être voie sans issue. Le partage du territoire et de l'espace social, les mutations, les

cohabitations entre les langues ne sont pas synonymes de dénaturation de la nation, en ce qu'elle serait des agents appauvrissant rendant son essence friable et fragile.

Comme Renan (Renan, 1882) l'a fait remarquer pour la Suisse (état plurilingue français, allemand, italien), l'unité, l'union d'une nation ne repose pas sur le seul facteur de cohésion linguistique. La langue est une possibilité parmi d'autre de réunir les individus, mais elle est loin d'être la seule et n'est pas nécessairement la plus opérante. Les langues ne sont pas les seuls « agents unificateurs» absolus des individus, et l'auteur les juge trop étroites et excluantes pour signifier à elles seules l'essence d'une nation et pour définir les contours et les rapports entre communautés. Pour Renan en effet, « les langues sont des formes historiques qui indiquent peu de choses sur le sang de ceux qui les parlent, et qui, en tout cas, ne sauraient enchaîner la liberté humaine quand il s'agit de déterminer la famille avec laquelle on s'unit pour la vie et pour la mort » (*Ibid*., p.7).

Pour Renan, la race pas plus que la langue ne sont par ailleurs opérante dans les théories de constitution des nations. Ceci soulève un questionnement intéressant pour le cas luxembourgeois qui nous intéresse. Le groupe linguistique luxembourgeois est-il le plus le plus légitime au sein de la nation luxembourgeoise, pourtant historiquement plurilingue ?

Renan s'efforce de distinguer race et nation en soutenant qu'à la différence des races, les nations se sont formées sur la base d'une association volontaire d'individus avec un passé commun : ce qui constitue une nation, ce n'est pas parler la même langue ni appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est « avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore » dans l'avenir (*Ibid*.). Ce discours, souvent interprété comme le rejet du nationalisme racial du type allemand en faveur d'un modèle contractuel de la nation, mérite cependant d'être contrasté. Lefrançois rappelle que des auteurs comme l'anthropologue belge Marcel Detienne et l'historien français Gérard Noiriel estiment que la conception de la nation de Renan comme principe spirituel n'est pas exempte d'une dimension raciale et que ce « plébiscite de tous les jours » concerne surtout ceux qui ont un passé commun, c'est-à-dire ceux qui ont les mêmes racines. Il est essentiel de garder en mémoire ce constat pour l'analyse des discours et des représentations dans le contexte pluricommunautaire luxembourgeois.

Dans l'étude du cas suisse, souvent invoqué lorsqu'il s'agit de réfléchir aux questions communautaires et linguistiques, le géographe suisse Jean-Pierre Racine rapporte les résultats du vote helvétique du 6 décembre 1992 sur l'adhésion à l'Espace Economique Européen. Les résultats ont révélé des disparités dans les choix qui ne se superposent cependant pas avec les aires culturelles et linguistiques, mais mettent d'avantage en exergue des confrontations entre

urbanité et ruralité. Pour lui, cela confirme l'aspect identitaire du refus helvétique tout en montrant bien que le facteur linguistique n'est pas le seul à avoir joué (Racine, 1994, p.152)., À l'analyse des résultats, Racine se demande s'il existe un réel poids de la territorialité linguistique et interroge son importance : ce principe de territorialité joue-t-il un rôle réel dans le partage des langues, dans la fondation de la région, et peut-il transcender les autres formes de barrières ou de convergences ? Le chercheur remarque que « les discours se fondent en terme d'identifications qui curieusement n'épuisaient en rien la variété des clivages possibles et plus particulièrement ceux qui étaient liés expression une pensée et de choix politiques » (Ibid., p.153). Il note que les divers clivages, qu'ils soient linguistiques, confessionnels, économiques et politiques, « ne se recouvrent jamais mais ils se croisent, découpant le pays en une multitude de fragments qui peuvent former de cas en cas les coalitions les plus variées, dont l'équilibre est la somme d'une foule d'oppositions qui s'annulent entre elles » (Ibid., p.154). Il se dessine l'image d'une territorialité helvétique aux frontières intérieures plurales se chevauchant sans se superposer, fondant une hétérogénéité culturelle mais aussi de la solidité des liens confédéraux, et c'est une analyse pertinente dans l'étude du cas luxembourgeois tel qu'entamée dans ce mémoire.

c. définir les langues pour définir la communauté

La linguiste française Claire Saillard décrit la situation sociolinguistique actuelle de Taiwan, les principales langues concernées étant aussi bien chinoises (chinois standard, minnan, hakka) qu'austronésiennes (Saillard, 2000). Au début des années 80 est apparue une situation « de type diglossique » où le chinois standard jouait le rôle de langue dominante, tandis que les langues non officielles restaient confinées à un usage local et privé – situation analogue à celle du Luxembourg.

Saillard analyse le statut des différentes langues parlées ainsi que ce qui caractérise leurs locuteurs, puis le plurilinguisme et le contact des langues dans le domaine du travail, spécifiquement en ce qui concerne les aborigènes de Taiwan. Les aborigènes sont des locuteurs natifs des langues austronésiennes amies, taroko et atayal. Taiwan a connu une politique linguistique visant à remplacer l'usage de ces langues locales par celui du chinois standard (appelé *guoyu* "langue nationale").

Plus particulièrement, l'analyse porte sur le choix de langue au niveau global et sur les mécanismes présents dans les interactions elles-mêmes : alternance de codes, mélange de codes, emprunts. La valeur stratégique de ces diverses manifestations du choix de langue est

soulignée. Saillard poursuit par la mise en relation des données avec les représentations linguistiques propres aux locuteurs des langues austronésiennes. Dans une optique dynamique du contact des langues, le lien entre représentations linguistiques et perte ou maintenance des langues minoritaires est souligné : « La situation linguistique changeante de Taiwan est liée au niveau de la société ainsi qu'à l'évolution des normes et des échelles de valeur adoptées par les locuteurs » (Ibid., p.36), ce que la linguiste Anne.-Marie Houdebine[82] appelle l' « imaginaire linguistique » des locuteurs.

Cet article, au travers de l'étude de cas, traite par ailleurs des noms attribués par les locuteurs plurilingues aux différentes langues de leur répertoire linguistique ainsi qu'à celles des groupes voisins : « le statut relatif des langues n'est plus aussi tranché. Cette évolution dans l'usage des langues et dans les normes qui régissent cet usage se traduit aussi par un certain flou en termes de statut et, de façon liée, par l'usage d'une pluralité de noms » (Ibid., p.36). Le fait de nommer une langue était indissociable d'une évaluation de son statut. Ne serait-ce qu'au niveau lexical, les noms des langues en chinois sont porteurs d'une hiérarchisation (à travers le choix entre *wen/yu/hua (Ibid.,* p.54)).

Le traitement appliqué aux langues laisse transparaître celui réservé aux communautés qui y sont attachées. Leur relation à la langue reflète leur relation à l'identité. Nicolas Lefrançois mène une thèse sur les conditions d'émergence de la langue luxembourgeoise comme motif d'identification national (Lefreançois, 2016). Pour lui, la brutale annexion du territoire en 1940 désinhibe un sentiment larvé depuis le premier conflit mondial vis-à-vis de la nation allemande et libère l'affirmation d'une identité propre, et donc d'une langue propre. Comme le remarquent les anthropologues Bernard Esmein et Philippe Magère « avant 1941, les Luxembourgeois sont des germains qui possèdent le français. Après 1941, les Luxembourgeois sont un peuple qui parle luxembourgeois et dispose également du français et de l'allemand »[83]. Pour Lefrançois, la situation de l'Allemagne est comparable à celle du monde arabe tel que décrit par Ferguson[84] où « à une multitude de variantes régionales de la langue arabe ne correspond qu'une seule variété littéraire », dite variété haute. À l'opposé du centralisme forcené et autoritaire français, l'Allemagne, multiconfessionnelle et diglossique

---

[82] Houdebine, Anne-Marie, 1995, Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques , in Estudios en Homenaxe as Profesoreas Françoise Jordan, Pons e Isolin Sanchez-Reguliral, Université de Santiago de Compostella, pp. 119-132.

[83] MAGERE, Philippe, ESMEIN, Bernard, POTY Max, 1998, La situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg, Centre culturel français de Luxembourg, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Université de Metz U.F.R. Lettres et sciences Humaines - département communication.

[84] Ferguson, Charles, 1959, Diglossia. *Word* 15, p. 325-340.

par essence, ne connaît pas le phénomène de singularisation politique par la langue. Elle a maintenu une structure confédérale dans laquelle les peuples se reconnaissaient par une culture et une *koinè* écrite commune. Lefrançois souligne par ailleurs que « les disparités dialectales n'étaient perçues ni comme motifs ni comme causes de revendications communautaires ou patriotiques mais comme l'expression de particularismes régionaux de la langue commune » (Lefrançois, 2016). Les Luxembourgeois, locuteurs d'un « allemand luxembourgeois » n'en ont ainsi pas conscience avant qu'il ne devienne nécessaire pour eux de se dissocier de l'impérialisme allemand pendant l'Occupation.

Ce processus de désignation est également à l'œuvre sur le terrain italien de Chiarini (Chiarini, 2013). L'anthropologue souligne la reconnaissance par l'Etat italien, des populations occitanophones qu'il inclut en tant que minorité linguistique historique et pour laquelle il développe une politique de protection de la langue et de la culture. Une portion importante de la zone alpine comprise au sein des provinces piémontaises de Turin et de Cuneo est pour cette raison désignée aujourd'hui de façon croissante par l'appellation « Vallées occitanes d'Italie ». Adossées à la frontière franco-italienne, ces douze vallées convergeant verticalement vers la plaine du Pô constituent la portion la plus orientale du territoire de diffusion de la Langue d'oc. Si la reconnaissance et la place croissante accordées à l'occitan semblent en mesure de conférer des formes de pouvoir aux locuteurs d'une langue auparavant méconnue voire discréditée (en en faisant un enjeu de la société et de la vie politique locale et régionale), elles font surgir dans le même temps, pour Chiarini, la question de la distribution de ce pouvoir car « dès lors, les discours et les pratiques autour de la sauvegarde et de la promotion de la langue minoritaire deviennent des terrains de lutte contribuant à la construction de représentations concurrentes de l'identité et du territoire » (Ibid., p.11).

En se posant la question de savoir si les systèmes administratifs et éducatifs peuvent engendrer une diffusion politiquement suffisante du bilinguisme, Anderson propose l'étude du cas suisse qui est souvent invoqué à travers sa diversité linguistique afin de contrer les théories nationalistes fondées sur la langue, et dont le nationalisme a été très tardif. C'est ce qui paraît également intéressant d'étudier dans le cas luxembourgeois, notamment pour connaître les modes d'application du multilinguisme. Ce nationalisme tardif tient selon l'auteur principalement à deux facteurs : d'un côté la jeunesse de l'État : « tout au long du XIXE siècle, le gros de la population resta une paysannerie immobile » (Anderson, 1987 [2002], p.141) ; de l'autre, l'arrivée tardive du capitalisme de l'imprimerie et de l'enseignement : « l'altération du pays n'était pas seulement économique elle était aussi

politique et culturelle » (*Ibid*, p.141), ce qui a permis la persistance de nombreux « idiotextes[85] ».

Par ailleurs, à propos de la Suisse, l'anthropologue suisse Pierre Centlivres, dans son article sur la pluralité linguistique, note que « deux discours opposés sur la Suisse renvoient aux Suisses des images contrastées d'eux-mêmes ». L'un, populaire, en postule l'unité à partir d'un ensemble de stéréotypes, de vertus alpestres et de rétention bancaire, et Centlivres de citer l'ethnologue Arnold Van Gennep qui y avait séjourné et en avait été expulsé pendant la Première Guerre mondiale, et qui voyait dans la cohésion de la Suisse la preuve de la prééminence des facteurs subjectifs sur les critères habituels – linguistiques, ethniques ou géographiques. Mais la Suisse embarrasse l'ethnologue et présente à ses yeux plutôt un contre-modèle, qui s'oppose à sa conception folkorisante: « elle peut être considérée comme la réunion artificielle de trois marches. Elle ne constitue pas une Nationalité-État faite ou à faire, et aucun de ses cantons-républiques ne s'identifie avec une nationalité qui voudrait devenir État entièrement autonome »[86]. Pour Centlivres, l'affirmation de l'irrémédiable prééminence des particularismes est récurrente dans les écrits suisses sur la Suisse aujourd'hui, et « tend à ne percevoir, sur les ruines des mythes rassemblés des Confédérés, qu'une diversité dont les éléments sont moins articulés entre eux que liés aux grandes aires voisines : latinité, francophonie, domaine culturel allemand, Lombardie ». Un récent programme national de recherche sur le pluralisme culturel et l'identité nationale a fait ressortir la primauté du sentiment d'appartenance au niveau régional voire micro-régional sur la conscience de l'ensemble national, alors que s'affirme ou se réaffirme un principe de division majeur, celui de la langue, définissant des régions s'opposant aussi bien par la culture et les aspirations que par les choix socio-politiques. C'est ce que remarque l'ethnologue suisse Richard Weiss pour qui « La Suisse orientale et la Suisse occidentale se divisent très rarement

---

[85] Idiotexte : définit par le philosophe Bernard Stiegler : « C'est un complexe idiomatique qui doit être appréhendé, et non une unité originaire et simple - ce que la différenciante même de la différence idiomatique exclut d'ailleurs d'emblée. Ce complexe est caractérisé par un mouvement d'interprétation. Il comporte diverses instances dont aucune ne précède l'autre, se trouvant toujours déjà co-impliquée (et compliquée) dans un medium. Appelons cela le complexe idiotextuel. l'idiome étant toujours une mémoire et cette mémoire un texte. L'idiotexte recèle à la fois les questions de l'interprétation et de l'audience, c'est à dire du savoir-écouter et du pouvoir-entendre qui est aussi le pouvoir de se faire entendre, c'est à dire d'interpréter. La question de la traduction est celle-ci » (Stiegler, bernard, 1986, Technologies de la mémoire et de l'imagination. In: Réseaux, volume 4, n°16, Philosophie et communication. pp. 61-87).

[86] Van Gennep, 1922, Traité comparatif des nationalités, Paris, Payot, p.22 (Cité par Centlivres (Centlivres, .., p.175).

sur la ligne linguistique, mais souvent le long des bords de la Reuss. On surestime l'importance des frontières linguistiques comme ligne de séparation culturelle[87] ».

2. Les figures de la transnationalisation

Dans un monde qui s'inscrit de plus en plus dans un fonctionnement global, les sociétés, dans un réflexe paradoxal qu'on pourrait croire primaire, se parcellisent et se recentrent au sein de réseaux transrégionaux. Les frontières se multiplient sous de nouveaux visages et, fait significatif pour Bromberger et Morel, « c'est au moment où l'identité des peuples ou des régions s'étiole qu'elle s'affirme le plus bruyamment » (Bromberger, Morel, 2001). Le recours à l'histoire, à l'étude des « faits de frontière » et des « noyaux résistants » (*Ibid*.), amène à renouveler nos représentations et à appréhender les frontières dans leur complexité, leur polymorphisme, leur mouvance et leur perpétuelle renégociation.

Tout à la fois à la frontière de l'objet d'étude, la langue, et à la frontière de la société – parce qu'arrivant ou ne s'installant pas, le migrant et le travailleur frontalier sont à ce titre des supports pertinents de recherche. Ces « figures de la marge » (pour reprendre la terminologie de Leresche et Saez, 1997), au travers de la compréhension des rapports qu'ils entretiennent avec la société d'accueil, de leur utilisation des langues et des (dé)constructions identitaires qui y sont associées, permettent de percevoir les contours de la société, et d'en saisir l'essence mouvante au travers des flux qui la traversent.

Afin de saisir les nouveaux enjeux des espaces frontaliers européens, le politologue Jean-Philippe Laresche et le sociologue Guy Saez tentent de repérer les deux grandes figures autour desquelles s'expriment les fonctions de la frontière, qui peut prendre des formes opposées, et qui peuvent nous aider à appuyer une réflexion sur le sujet (Leresche, Saez, 1997). D'un côté « celle-ci peut être une barrière, une coupure, un schéma de différenciation des systèmes d'organisation politique et d'échanges économiques, mais aussi des structures culturelles et des sentiments d'appartenance » ; elle peut-être, au contraire, une formule de

[87] Weiss, Richard. 1947. « Die Brüning-Napf-Reuss-Linie als Kulturgrenze zwischen Ost- und Westschweiz in volkskundlichen Karten », *Geographica Helvetica*, 2 : 153-175. Cité par Centlivres (Centlivres, …, p.176).

« soudure » comme l'a exprimé le géographe Claude Raffestin[88], où ces divers systèmes de différenciation entrent en contact, se relient à d'autres systèmes et éprouvent leur relativité. Cette topique binaire permet d'enregistrer, de retranscrire et d'étudier des « maintiens », des « résistances » ou des « dépassements » des sociétés et des communautés, de chaque côté de la frontière et au travers d'elle. On peut alors se demander comment les résistances ou les dépassements ou, pour reprendre Leresche et Saez « toutes autres notions rattachées au tandem coupure/soudure » (Leresche, Saez, 1997, p. 28), affectent « l'identité politique des ensembles » (*Ibid.,* étatique ou des communautés concernés, comme dans le cas du Luxembourg et au sein de la Grande Région.

Ce qu'il est intéressant de saisir pour l'anthropologue, c'est la façon dont les communautés se perçoivent les unes les autres, quelles sont leurs attentes les unes vis-à-vis des autres. Plus particulièrement au Luxembourg, il est intéressant de comprendre comment cohabitent les « figures de la marge » avec le « noyau social » dans lequel elles s'insèrent chaque jour, ou tente de s'insérer quotidiennement.

Ces figures de la transfrontalité incarnent de façon imagée l'état actuel du Luxembourg, traversé par des clivages identitaires créant des frontières que le contexte global pousse paradoxalement à franchir.

a. L'intégration linguistique

Ce qui rend le cas luxembourgeois particulièrement intéressant à étudier, ce sont ses particularités socio-démographiques. Pays riche, trilingue, au fort besoin de main-d'œuvre étrangère pour soutenir l'économie, sa population est composée de 50% d'étrangers. Ceux-ci ont largement contribué au renouvellement du paysage linguistique et poussent les autorités à repenser les politiques en faveur des langues. Les vagues successives d'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont vu les populations romanophones (italiennes, portugaises)arriver massivement pour travailler dans les mines et les aciéries, et s'emparer du français comme langue véhiculaire entre les communautés linguistiques en présence. Ce nouvel usage du français a eu deux conséquences majeures : d'une part le renforcement de la présence de cette langue dans le paysage linguistique et, d'autre part la dévalorisation de son

[88] Raffestin, Claude, 1986, Territorialité: Concept ou paradigme de la géographie sociale?, Géographica Hélvética n°2.

statut (langue des émigrés sous-qualifiés) en la décloisonnant de son image de langue de l'intellect et des idées. Le statut-quo des trois langues officielles est mis à mal.

Pour Nicolas Lefrançois, « ces changements ont entrainé à la fois une survalorisation et un dénigrement linguistique entre groupes communautaires distincts. Les pratiques linguistiques distinctes ont eu tendance à renforcer l'éloignement des différents groupes » (Lefrançois, 2016).

Les nouvelles vagues d'immigration récentes et l'arrivée de réfugiés, majoritairement de pays non romanophones ou germanophones, posent de nouvelles questions, notamment celle du choix stratégique d'une langue utilisable dans un maximum de situations vitales à surmonter pour s'installer dans le pays. Il s'agit conjointement de réfléchir à l'inclinaison des politiques linguistiques afin, comme nous le dit Lefrançois de « promouvoir un modèle médian abordable par le plus grand nombre en prenant soin de ménager l'orgueil national et de maintenir le poids hautement symbolique du trilinguisme national » (*Ibid.*).

Le trilinguisme paraît être dans ce cas d'avantage un facteur d'échec qu'une possibilité exponentielle d'intégration. L'article de l'ethnolinguiste grec Nikos Gogonas et de la linguiste luxembourgeoise Claudine Kirsch éclaire cependant la question sous un angle différent. Il a pour objectif d'étudier les représentations des communautés migrantes du Luxembourg, concernant la valeur et le rôle de leur langue « communautaire », et des langues en présence au Luxembourg (Gogonas, Kirsch, 2016[89]) et souhaite mettre en lumière les facteurs façonnant ces visions. Alors que les profils des familles diffèrent en matière de trajectoires migratoires, leurs conceptions idéologiques vis-à-vis des langues convergent. Ces conceptions familiales, parentales, sont dessinées à la fois par le désir d'améliorer leur « standing social », lui-même formaté par la valeur supposée des langues sur le marché du travail, et à la fois par une éducation supposément de qualité : « Les parents voient leur migration comme un investissement éducationnel pour leurs enfants » (Gogonas, Kirsch, 2016). Le trilinguisme luxembourgeois est vu comme un symbole national de cohésion et comme une chance pour s'insérer facilement dans le monde du travail. Les discours officiels ont construit l'idée que le multilinguisme, étatiquement acté, est la base incontestable d'une cohésion nationale réussie et totale, et se présente comme un atout personnel majeur pour les individus, dans un marché du travail mondialisé et une société traversée par des flux mondiaux.

Par ailleurs, Pasquini souligne l'attitude de la société d'accueil et le poids idéologique associé au fait de parler correctement la langue (*les* langues, dans le cas du Luxembourg, et

[89] Traduction faite par mes soins.

notamment de plus en plus expressément le luxembourgeois) : « Il ne suffit donc plus de se « débrouiller » au sein de ses relations sociales, il faut faire preuve d'une connaissance de la langue, se conformer à une norme. La langue introduit du déséquilibre dans le jeu des parlers, à cause de son caractère hégémonique » (Pasquini, 2000, p.174). La langue, la façon de la parler, son degré de maîtrise ou sa méconnaissance, véhiculent (à juste titre ou non) des informations sur le locuteur, son intimité avec la communauté d'accueil et sa volonté d'intégration. C'est ainsi que Pasquini a relevé sur son terrain d'enquête dans la communauté italienne de Bouches-du-Rhône que « la langue, du moment qu'elle est instituée, est le signe essentiel de l'appartenance à la nation, surtout dans une nation centralisée comme la France. L'étranger se désigne par son parler, quel qu'il soit, et sa volonté d'intégration se mesure à l'effort fait pour l'acquisition de la langue» (Ibid., p.175).

Ainsi, l'arrivée dans une société d'accueil implique une intégration à celle-ci de la part des individus arrivants : intégration des valeurs, des pratiques, des langues, qui pour Gogonas est favorisée notamment par l'école (Gogonas, 2009). Mais sur quels critères se basent les communautés pour dire d'une intégration qu'elle est réussie ou non ? Thiesse voit plus loin et pose la question du sens de l'engagement : « Les débats actuels qui mettent en avant la notion *d'intégration* engagent la question essentielle en l'esquivant : dans quoi précisément les étrangers vivant sur le sol national doivent-ils s'intégrer, et quelles sont les preuves tangible qu'ils doivent fournir de leur volonté et de leur capacité à le faire ? (Thiesse, 2001, p.18).

b. Les représentations de la société à leur égard

Le discours sur les travailleurs frontaliers au Luxembourg est à la fois positif et négatif. Pour l'approche théorique du statut des frontaliers, nous nous rattacherons à la réflexion du sociologue Armin Nassehi[90] qui, se basant sur la « sociologie classique de l'étranger »[91], introduit la dichotomie familier/étranger. Face à l'élargissement et la transposition des sphères de vie transnationales, l'étranger entre de plus en plus dans la sphère de vie (familière) de la communauté, désorganisant le classement familier/étranger classique, puisqu'il est celui que l'on côtoie tous les jours.

[90] Nassehi, Armin, 1995, Der *Fremde* als *Vertrauter*. *Soziologische Beobachtungen* zur *Konstruktion* von *Identitäten* und *Differenzen*, In: *KZfSS*, *47. Jg*., p.443-463.

[91] Reuter, Julia, 2002, Ordnungen des Anderen. Zum Problem des Eigenen in der Soziologie des Fremden, Bielefeld, transcript-Verlag.

Le sociologue luxembourgeois Christian Wille a mené une étude ayant pour but d'examiner les représentations que la population résidant au Luxembourg porte sur les travailleurs frontaliers (Wille, 2011). Il remarque que le Luxembourg compte aujourd'hui le plus grand nombre de travailleurs frontaliers au sein de l'Union Européenne. Relèvent de cette définition, nous dit-il, « les salariés et travailleurs indépendants travaillant dans un pays membre européen et résidant dans un autre, dans lequel ils retournent, en règle générale, quotidiennement ou au moins une fois par semaine »(Ibid., p.190).

Les attitudes ordinaires répandues pointent notamment la concurrence en matière d'emploi, mais évoquent aussi des aspects culturels, renvoyant le plus souvent à des tentatives de démarcation vis-à-vis des travailleurs frontaliers et soulèvent de fait des questions identitaires. Faisant suite à l'analyse des perceptions de la population locale luxembourgeoise, Wille nuance les catégories de Nassehi : « Dans sa dimension socioéconomique, le travailleurs frontalier est perçu comme « familier positif ». D'un point de vue socioculturel, en revanche, les représentations de la population restent ambivalentes et le travailleur frontalier se définit, par conséquent, comme « étranger ». Cette forme d'altérité peut être définie comme « Etranger-familier » » (Ibid., p.195).

La majorité (87%) de la population examinée considère les travailleurs frontaliers comme indispensables à l'économie du pays, renvoyant au nombre de résidents insuffisants pour satisfaire la demande en main-d'œuvre et les qualifications recherchées par les entreprises. L'attention est mise sur la prospérité économique du Grand-Duché, qui ne serait pas (et n'aurait pas été) possible sans l'emploi frontalier, évoquant aussi ces derniers comme consommateurs et contribuables. La nécessité des travailleurs frontaliers pour la croissance économique et pour le maintien de son propre niveau d'aisance n'est guère remise en question ; les frontaliers sont sur ce point appréhendés comme une main-d'œuvre bienvenue.

Wille note par ailleurs « que les frontaliers renforcent (ou sont censé renforcer) l'image d'une société plurielle et ouverte à laquelle le Luxembourg aspire » (Ibid., p.198).

A contrario, un tiers (34%) des personnes interrogées est convaincu que les travailleurs frontaliers prennent les emplois des luxembourgeois, les frontaliers travailleraient pour des salaires plus faibles, auraient de meilleures qualifications, et la réputation d'employés motivés.

Leur percée dans quasiment tous les secteurs du marché du travail, « par leur forte présence publique[,] remet en question les identité », ceci apparaissant particulièrement au travers d'un sentiment subjectif de menace pesant sur la langue luxembourgeoise, vue comme « élément central porteur de l'identité » (Ibid., p.199). Le discours négatif vis-à-vis des travailleurs

frontaliers repose moins sur une « concurrence matérielle » (économie, marché du travail) que sur un « facteur de concurrence immatériel » (langue, culture) renvoyant à des questions identitaires » (Ibid., p.195).

A titre d'exemple, Fehlen remarque que ce sont surtout les luxembourgeois moins instruits et qui maîtrisent moins bien le français qui ont tendance à ériger leur langue en rempart pour défendre leurs emplois stables et bien rémunérés dans le secteur public : « C'est surtout parmi eux que l'on trouve les défenseurs de la langue luxembourgeoise et les puristes, c'est parmi eux qu'on trouve les adeptes d'une définition essentialiste de l'identité et de la langue nationale » (Fehlen, 2004, p.35). Il cite le linguiste Jean-Pierre Goudaillier[92] qui a remarqué qu'« il est certain que l'évolution des pratiques s'opère plus rapidement que celle des représentations », notamment l'utilisation accrue du français qui fait face aux représentations peu avantageuses à son égard, ce qui entraîne un « réflexe identitaire compréhensible ». Le français et, à travers lui, ses locuteurs, sont concernés au premier chef par les questions d'identité et d'intégration au Luxembourg. Fehlen souligne pourtant également que les allemands, qui parlent une langue phonétiquement similaire, ont parfois des difficultés à saisir les nuances du luxembourgeois standard et que, même s'ils sont persuadés de parler luxembourgeois, c'est leur accent qui, sonnant comme une distinction sonore significative, est, à leur insu, un marqueur d'altérité (Ibid., p.43).

Hobsbawm explique ces réactions de repli et de méfiance par le fait que « ce qui alimente ces réactions défensives, contre des menaces réelles ou imaginaires, c'est une combinaison de mouvements internationaux de populations et de transformations socio-économiques ultra-rapides, fondamentales et sans précédent, tout à fait caractéristique de ce troisième quart de siècle. » (Hobsbawm, 1990 [2002], p.316)

Les sociologues de l'université du Luxembourg, Anne Franziskus et Julia de Bres, ont de leur côté l'objectif d'entamer un cycle de recherche sociologique sur les travailleurs frontaliers qui sont pour elles « une population encore sous étudiée par la recherche, notamment en terme de pratiques et de représentations des langues » (Franziskus, de Bres, 2015[93]). Elles constatent que, depuis la fin des années 1980, les travailleurs frontaliers sont devenus un élément crucial du marché du travail luxembourgeois et révèlent par ailleurs des constats qui vont à l'encontre des représentations communes des luxembourgeois vis-à-vis de l'attitude des frontaliers. Il en

[92] Goudailler, Jean-Pierre , 1994, « La situation luxembourgeoise : minoration linguistique, valorisation culturelle », in F. Carton et J.-M. Odéric Delefosse, Les langues dans l'Europe de demain, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 151-160.

[93] Traduction de l'ensemble du document faite par mes soins.

résulte notamment que l'attitude positive envers un apprentissage de la langue luxembourgeoise augmente dès lors que les travailleurs ont l'intention de mener leur carrière entièrement au Luxembourg. Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs également que beaucoup de participants ne choisiraient pas spécialement de travailler dans leur région de résidence s'ils en avaient le choix, mais se montrent content de travailler au Luxembourg. Le français est présent dans tous les lieux de travail de l'enquête, mais seulement quelques individus ont indiqué qu'elle était la seule langue utilisée. En général, le français est la langue la plus utilisée, mais le luxembourgeois, l'allemand, l'anglais et le portugais sont fortement représentés, rendant les lieux de travail fortement emprunt de multilinguisme, ce qui est perçu « comme un défi pour les tâches de bureautique, mais une chance pour les aspects relationnels du travail » (Ibid., p.13).

Deux aspects ont été mis en avant par cette étude : le degré important de pratiques langagières plurilingues adoptées par les travailleurs frontaliers et leur utilisation croissante du luxembourgeois. Un des résultat les plus significatifs de cette étude est d'avoir montré que la majorité des travailleurs frontaliers ont un environnement professionnel multilingue, la majorité d'entre eux utilisant plus d'une langue quotidiennement au travail. Ce multilinguisme se traduit par un panel diversifié de pratiques plurilingues (utilisation d'une lingua franca, changement de langue, plurilinguisme réceptif entre autres).

Il est également intéressant de voir que la moitié des participants de l'étude ont appris le luxembourgeois, et que la majorité d'entre eux utilisent cette langue au travail. Cela va à l'encontre des discours qui prévalent généralement sur le monolinguisme des frontaliers et leur désintérêt assumé d'apprendre le luxembourgeois ou d'utiliser une autre langue que leur langue maternelle : « Le multilinguisme, bien que perçu comme un challenge, est vu comme un aspect positif du travail au Luxembourg » (Ibid. p.16).

Franziskus et de Bres soulignent l'importance qu'il est nécessaire d'accorder, non pas seulement aux motivations personnelles des individus (notamment selon leurs expériences et leurs origines) en terme de préférences linguistiques, mais également aux contraintes spécifiques liées au travail (règles linguistiques, normes) dans la prise en compte des modèles du multilinguisme et des choix linguistiques. Elle prônent en cela l'approfondissement indispensable des recherches anthropologiques sur les frontaliers et les migrants au Luxembourg.

3. Le terrain

a. Les objectifs poursuivis

Le projet de recherche du Master 2, soutenu au travers du mémoire bibliographique du Master 1, est porté par une question centrale : dans quelle mesure les pratiques langagières des migrants et des travailleurs frontaliers s'inscrivent-elles dans des rapports d'inclusion et d'exclusion par rapport à la société multilingue luxembourgeoise ?

Afin de pouvoir traiter les différentes dimensions de la question, trois axes sont développés :

Le premier axe est basé sur les recherches entamées à l'occasion de ce mémoire de Master 1, où ont pu être étudiés, dans un premier temps, les processus de créations des identités nationales, les sentiments d'appartenance aux communautés, les rapports d'altérité ethnique basés sur un rapport à la maîtrise et à la diffusion d'une langue commune ; et dans un deuxième temps, où on pu être analysés les rapports spécifiques que les individus entretiennent avec leur(s) langue(s) et, en arrière plan, les rapports hiérarchisés parfois conflictuels qu'établissent les (mé)connaissances et les usages linguistiques au sein des sociétés et entre des communautés linguistiques différentes.

Le deuxième axe est consacré à la présentation des figures du migrant et du travailleur frontalier. Dans un premier temps, en convoquant une littérature scientifique écrite à ce sujet, afin de dépeindre et de comprendre la place qu'elles occupent au sein de la société, et au travers de cela, plus largement, pour saisir les représentations et les rapports sociaux sous-jacents. Dans un deuxième temps, en focalisant l'étude sur sa spécificité luxembourgeoise, en menant une enquête de terrain dans différentes structures d'accueil, lieux de travail, et de promotion des langues, et en questionnant les parcours de vie individuels des enquêtés rencontrés.

Enfin, le troisième et dernier axe sert au développement des problématiques analysées sur le terrain luxembourgeois. Premièrement, en les mettant à la lumière des recherches scientifiques menées sur le sujet, deuxièmement, en décrivant les manières dont elles se mettent en œuvre au sein de la société étudiée, afin d'identifier des perspectives capables d'éclairer les problématiques sociales contemporaines.

b. La méthodologie employée

Mener un terrain par rapport à une recherche aussi traversée par différents domaines des sciences sociales ne peut se faire que dans une perspective résolument pluridisciplinaire. Dans la lignée de Heller (Heller, 2007), l'approche doit être menée sous deux angles concomitants, tout à la fois de façon sociolinguistique et ethnographique, en misant sur les espaces clés identifiés et les liens entre eux (sous forme de communication ou de circulations de biens ou de personnes).

Cette approche spécifique vise à s'éloigner de théories ou de méthodes prenant comme objets des groupes et des discours fixes, méthodologie difficilement applicable tant elle repose sur une vision fixiste classique de la culture définie comme ensemble cohérent et stable de traits culturels matériels ou symboliques, de pratiques et d'idées, de manières de faire et de façons de penser, de pratiques linguistiques liés à des communautés spécifiques. Il est nécessaire et inévitable, afin de pouvoir aujourd'hui étudier une société donnée, de sortir de cette vision essentialiste de la culture comme objet qualifiable et identifiable. Je ne cherche donc pas à étudier le Luxembourg et sa culture, ce qui serait une approche quelque peu folklorisante. Car ce point de vue, largement utilisé par l'anthropologie classique et caractérisé par l'inventorisation de traits culturels perçus comme essentialisant et définissant par nature le groupe social étudié, en s'appuyant l'étude « d'isolats culturels » pérennes et sans lien entre eux, ne peut plus fonctionner dans l'espace mouvant qu'est le monde contemporain.

La réalité paraît bien plus floue, subjective et mouvante qu'on ne l'imaginait auparavant et c'est précisément ce qui nous intéresse. En somme, il apparaît que le monde globalisé est marqué par la profusion de nouveaux imaginaires transnationaux ainsi que par une mobilité sans précédent des choses, des personnes et des idées. La réalité actuelle est faite de mouvements (qu'ils soient humains, financiers…), d'échanges constants et rapides (commerciaux, culturels…), de réappropriations, d'hybridations ou d'emprunts culturels. Cette étude des échanges, des connexions, des réseaux de marge et de frontière, nécessite une approche multi sites qui permet de cerner sous différents angles les processus en cours. Elle permet à l'inverse, via l'étude des flux, de cerner les processus complexes et multiples qui caractérisent les nouvelles formes de communication et d'échanges au sein d'une société directement influencée par la nouvelle économie mondialisée.

Enfin, pour Heller, et c'est un point crucial, mener une étude sur le plurilinguisme nécessite avant tout une refonte de notre façon de comprendre celui-ci, « afin d'en saisir le fonctionnement comme terrain de construction de catégories sociales et de rapports de

pouvoir entre membres de ces catégories » (Heller, 2008, p.173). Plus important encore, il rend nécessaire un éloignement de l'idée du bilinguisme « comme nécessairement relié à des catégories identitaires » (Ibid., p.173) qui sont elles mêmes loin d'être figées. Il faut opérer un renversement du parti pris et considérer le plurilinguisme d'avantage comme « ensemble de ressources symboliques compréhensible uniquement dans le cadre des idéologies légitimantes de nos formes d'organisation sociale » (Ibid., p.173).

Ainsi, c'est en observant les locuteurs impliqués de près ou de loin, en saisissant leurs motivations, leurs positionnements sociaux et les conditions qui permettent à certains discours d'émerger (ou non), que, sur le terrain, l'anthropologue va pouvoir comprendre leur investissement par rapports aux discours en circulation Il s'agit d'identifier la nature des discours autour des langues et de l'intégration sociale, et leur circulation : « quelles idéologies de la langue et de l'identité sont présentes dans la manière dont les acteurs représentent leur espace, leurs ressources et les trajectoires des ressources, des espaces et des acteurs ? » (Heller, 2007, p.172). Une autre partie du travail consiste à connaître les liens existants entre les idéologies et les pratiques langagières, tout en ayant pour objectif de cerner les conditions qui permettent ces processus identificatoires (ou les entravent) et le rôle des pratiques langagières là-dedans.

c. Les terrains envisagés

Dans ce croisement des langues à plusieurs niveaux, à plusieurs moments dans la vie des individus dans la société luxembourgeoise, il m'a paru intéressant de mettre en lumière les « frottements discordants » (Jourdan,) qui apparaissent lorsque les langues sont au carrefour, à la frontière, et, pour rejoindre Pasquini, « [p]arce qu'ils sont plus sensibles que les autres au jeu des parlers et au rôle de la langue, les immigrés montrent particulièrement cette évolution » (Pasquini 2000, p.172). C'est donc vers ces figures de la transfrontalité, de la mondialisation, que je souhaite tourner mon analyse tout en m'intéressant à une autre figure de la transnationalisation, le travailleur frontalier, hyper présent au Luxembourg.

L'analyse de Coyos (Coyos, 2007) est intéressante pour la mise en œuvre de l'étude du cas luxembourgeois. Dans un premier temps, il s'agit d'étudier les caractéristiques de la communauté linguistique et des réseaux relationnels des locuteurs dans l'usage et le choix de la langue ; dans un deuxième temps, de définir précisément le statut juridique, le contexte politique, l'image de la langue dans la société. Plus précisément, il s'agit d'étudier la place de celle-ci au travail, au sein de l'administration ou de la formation.

Afin de mener à bien ce projet de recherche, il est indispensable de conduire une enquête sur le terrain luxembourgeois. La volonté d'axer le questionnement autour des « figures de la marge », les travailleurs frontaliers et les communautés migrantes, puise sa raison dans le statut, la place et la fonction « cristallisante » de ces figures dans la société luxembourgeoise. Je souhaite donc mener un terrain qui me permettra de rencontrer au plus près ces populations. Ayant pour objectif de cerner les comportements langagiers des personnes n'ayant pas pour langue maternelle le luxembourgeois et entretenant un rapport économique obligatoire avec le pays, il paraît indiqué de se tourner vers trois lieux afin d'effectuer une enquête de terrain multi-située pertinente à la multiplicité des cas de figure : l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), l'Institut National des Langues (INL) et une entreprise employant des frontaliers et des résidents. Sous l'égide de l'Etat, l'INL organise des cours de langue et délivre des certificats de maîtrise du luxembourgeois pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise. L'ASTI est une association qui aide à l'insertion socio-économique des immigrés notamment à travers l'acquisition du français, langue véhiculaire privilégiée.

Une immersion en observation participante, voire en participation observante est primordiale afin de mener à bien cette recherche. En effet, les comportements langagiers ne sont possiblement perceptibles qu'au travers d'une immersion, envisageable au travers d'un stage au sein d'une entreprise employant des frontaliers et des résidents, pour cerner les conditions d'application concrète du plurilinguisme et d'en saisir les limites restrictives ou les avantages.

CONCLUSION

Ce mémoire m'aura permis de rendre compte, mais également de saisir l'actualité locale d'un processus de différenciation toujours en train de se faire, toujours en négociation. L'identité luxembourgeoise n'a ainsi pu être comprise qu'au travers des processus historiques et des conflits linguistiques qui ont présidé à sa construction. Cela m'a permis de comprendre ce qu'on pourrait appréhender comme un paradoxe, résidant dans les relations duales, binaires, complémentaires, dans la double imbrication familier/étranger, national/transnational, dans un jeu d'oppositions.

Derrière les revendications concernant le statut de la langue luxembourgeoise, et du sentiment fédérateur d'appartenance à une « communauté luxembourgeoise », la question est de savoir s'il est possible de mesurer cette intégration, de l'évaluer, et plus particulièrement, si le fait de parler telle ou telle langue suffit-il à faire naître le sentiment d'appartenir à une communauté ? Pour les sociolinguistes Carmen Alen Garabato et Alexia Kis-marck qui mènent une réflexion autour de pratiques et de représentations sociolinguistiques, proposent un éclairage de ce qu'est une communauté linguistique : sa construction (rôle de l'école, de l'Etat, des médias), son rapport avec la société et ses marchés linguistiques, la religion et sa différence avec les notions de communauté ethnique ou de groupe linguistique. Pour elles, « la conscience et la volonté d'appartenance des membres semble constituer un critère essentiel pour définir ce que peut être une communauté linguistique » (Garabato, Kis-Marck, 2015). Il s'agit de se demander, dans une situation multilingue, comment ces mêmes membres déterminent leur appartenance à une ou plusieurs communauté(s) linguistique(s) ? Ces communautés linguistiques, ne sont-elles pas « construites » et imaginées par celui qui les décrits ? Est ce que ce sont ces locuteurs qui, en observant et en sélectionnant un ou plusieurs éléments partagés, définissent le groupe, lui assignent des frontières autour desquelles se jouent les phénomènes d'inclusion et d'exclusion ? Ou bien est ce que ce sont les membres d'une communauté eux-mêmes qui sont les plus à même de définir et délimiter ces contours ?

Heller remarque très justement à propos du bilinguisme au Québec, que les questions concernant son maintien, sa diffusion, et ses applications, ne peuvent se défaire des orientations des politiques et des exigences du marché globalisé : « la valeur des ressources langagières est directement reliée à leur fonctionnement comme critères d'inclusion et

d'exclusion aux espaces de production et de circulations des ressources, qu'elles soient symboliques ou matérielles » (Heller, 2008, p.174). Dans ce jeux d'opposition, Heller note que ces ressources ont une double valeur : « le marché mondialisé de la nouvelle économie valorise autant les ressources communicatives comme habiletés techniques que comme symboles d'authenticité ». L'auteure posent des questions essentielles : « où les ressources langagières des Québecois(es) se situent-elles dans ce portrait. Qui aura le droit de définir ce qui compte comme capacité de communication ou comme symbole identitaire authentique ? » (Ibid., p.174).

Par ailleurs, ce travail aura également été l'occasion d'étudier et de comprendre le rôle des langues, tant dans les processus de créations des nations que dans les situations de communication, tout en mettant en lumière la production des discours sur les identités, en saisissant les agents et les outils de construction et de description des cultures, définies au travers des langues et des frontières en question. Les chercheurs et théoriciens de disciplines diverses (linguistes, sociologues, historiens et anthropologues) ont joué leur rôle dans la description, la naturalisation, la normalisation et la réification des nations ; ils ont ainsi contribué au développement de mesures de régulation, en inventant les unités à mesurer (groupes ethnolinguistiques, langues). Il s'agit maintenant d'utiliser ces travaux sur le terrain comme l'encouragent Duchêne et Canut qui considèrent que l'étude des processus et conséquences des formes d'instrumentalisation politique et économique des langues et du plurilinguisme est essentielle pour la sociolinguistique. Pour eux, cependant, « comprendre les enjeux de la diversité linguistique revient moins à étudier l'opposition binaire monolinguisme/plurilinguisme, qu'à s'interroger sur les processus sociaux et politiques, nécessairement idéologiques, dans lesquels s'inscrivent pratiques sociales et discours sur le plurilinguisme » (Canut, Duchêne, 2011). Ce déplacement de la focale nécessite également de renoncer en partie à une vision enchantée ou romantique de la diversité linguistique, ceci afin de poursuivre, via la saisie des contrastes, la réflexion sur les articulations complexes entre langues, pouvoir et inégalités sociales.

Il est cependant aujourd'hui possible de reconnaître que l'utilisation de la langue parlée sur le territoire d'origine ne suffit plus à définir une *communauté linguistique* et que pour pouvoir considérer qu'ils forment une communauté, il est nécessaire que les locuteurs partagent autre chose que des compétences linguistiques. Plusieurs autres critères doivent être pris en compte, notamment l'importance des représentations partagées par le groupe. Même s'il semble difficile de saisir les attitudes, les valeurs, les images qui sont affectées (implicitement et explicitement) aux pratiques linguistiques et à leurs formes, l'idée est que la communauté

serait aussi définie par les représentations sociolinguistiques et sociales que partageraient ses membres.

Pour Canut et Duchêne, l'association langue/nation, renvoyant à un idéal d'élévation sociale des populations par l'entrée dans le trésor de la langue française, va progressivement se transformer au contact de constructions discursives et politiques bien plus relativistes (Canut 2010), issues de l'Allemagne et des pays de l'Est. Face à la construction discursive d'une identité collective fondée sur le *demos,* émerge un autre modèle, fondé sur l'ethnos, associant la culture à la territorialité, aux racines, aux origines, à une communauté et à l'ethnie (Sériot, 1996). Ainsi, en Suisse et au Canada par exemple, il apparaît très tôt que la pluralité linguistique peut être envisagée comme bénéfique à partir du moment où elle renvoie à une compartimentation territorialisée des identités et des appartenances. Les deux modèles vont se fondre l'un dans l'autre, puisque de nouvelles hiérarchisations linguistiques (maternelle/nationale, régionale/nationale, nationale/internationale, minoritaire/nationale, etc.) vont permettre de consacrer à la fois le découpage horizontal (les territoires minoritaires/majoritaires) et la stratification verticale et sociale entre les populations. Ainsi, parler plusieurs langues implique, pour l'anthropolinguiste américaine Bambi Schieffelin, « à la fois une appartenance territorialisée et des enjeux de pouvoir et de domination [94]».

En cela, et afin de rendre compte de la particularité du cas luxembourgeois, le projet de recherche de Master 2 porte sur l'étude de figures des migrants et des travailleurs frontaliers, précisément de leurs réalités linguistiques, dans une société multilingue. La recherche pose la question de l'organisation, de l'optimisation des politiques d'accueil ou d'insertion dans une perspective apaisée de concorde sociale.

[94] Schieffelin, Bambi, 1998, *Language Ideologies. Oxford Oxfordshire: Oxford University Press.* Citée par Canut (Canut, Duchêne, 2011).

REMERCIEMENTS

Merci à Mr. Gilles de Rapper, mon directeur de mémoire, pour son intérêt, son aide pertinente et sa patience,

Merci à Mr. Cyril Isnart, d'avoir accepté d'être mon second lecteur,

Merci à Maxi, de me supporter quotidiennement,

Merci à Klairi, ma soeuwette, pour sa relecture attentive.

BIBLIOGRAPHIE

Alèn Garabato, Carmen, Kis-Marck, Alexia, 2015, « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas* [En ligne], 77.

Anderson, Benedict, 1983 [2002], *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris: La Découverte/Poche.

Assayag, Jackie, 2007, *"Les troubles de l'identité : Cas de figure. Communauté, religion et nation en Asie du Sud."*, *Socio-Anthropologie,* Petits objets, grands enjeux, no.20, http://socio- anthropologie.revues.org/843.

Avanza, Martina, Laferté, Gilles**,** 2005, **«** Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance »**,** *Genèses*, n° 61, p.154-167.

Barth, Fredrik, 1995, "Les Groupes Ethniques et Leurs Frontières.", *Théories de L'ethnicité*, dir. Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, p.203–249.

Bourhis, Richard Y., Lepicq, Dominique, 2002, "Aménagement linguistique et vitalité des communautés francophones et anglophones du Québec.", *Lapurdum* 7, p.137–76.

Bromberger, Christian, Morel, Alain, 2001, *Limites floues, frontières vives: Des variations culturelles en France et en Europe*. Ethnologie de la France 17. Paris: Maison des sciences de l'homme.

Bromberger, Christian, Meyer, Mireille, 2003, « *Cultures régionales en débat* », Ethnologie française, vol. 33, n° 3, 2003, p.357.

Calvet, Louis-Jean, Barberis, Marie-Jeanne, 1999, *L' enquête sociolinguistique*. Sociolinguistique. Paris: L'Harmattan.

Calvet, Louis-Jean, Calvet, Alain, 2013, *Les confettis de Babel: diversité linguistique et*

politique des langues. Paris: Écriture.

Canut, Cécile, 2001, "À la frontière des langues. Figures de la démarcation.", *Cahiers D'études Africaines*, no. 163–164, p.443–464.

Canut, Cécile, Duchêne, Alexandre, 2011, « Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », Langage et société 2011/2 (n° 136), p. 5-12.

Centlivres, Pierre, 1993, "A Propos des frontières intérieures de la Suisse.", *L'Europe Entre Cultures et Nations. Actes Du Colloque de Tours.*, p.175–89. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Chiarini, Sylvia, 2013, "La construction d'un territoire de minorité entre revendications, conflits et institutionnalisation. Le cas des vallées occitanes d'Italie." *Belgeo* Les minorités nationales et ethniques : entre renouvellement et permanence., no.3.

Chivallon, Christine, 2007, « Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », Raisons politiques 2007/3 (n° 27), p. 131-172.

Coyos, Jean-Baptiste, 2007, "Ecart entre connaissance et usage d'une langue minoritaire : Modèles théoriques et cas de la langue basque.", Alain Viaut (dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, p.411-427. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

De Bres, Julia, 2014, Competing language ideologies about societal multilingualism among cross-border workers in Luxembourg, International Journal of the Sociology of Language.

Duranti, Alessandro, 2013, "Entre linguistique et anthropologie, observations de terrain, modèles d'analyse et expériences d'écriture.", *Entre Linguistique et Anthropologie: Observations de Terrain, modèles d'analyse et expériences d'écriture*, dir. Daniel Londei et Laura Santone, p.51–71, Transversales (Bern, Switzerland), v. 35, Bern: Lang.

Fehlen, Fernand, 2004, “Le Francique": Dialecte, langue régionale, langue nationale?” *Glottopol* Langues de frontières et frontières de langues, no. 4.

Franziskus, Anne, De Bres, Julia, 2015, *Language profiles and practices of cross-border workers in Luxembourg*, MIS Working Paper 2 (Multilingualism & Intercultural Studies) Working Paper 2, Luxembourg.

Gellner, Ernest, 1989, *Nations et nationalisme*, Bibliothèque historique, Paris: Payot.

Gogonas, Nikos, 2009, Language shift in second generation Albanian immigrants in Greece Journal of Multilingual and Multicultural Development, Vol. 30, No. 2.

Gogonas, Nikos, Kirsh, Claudine, 2016, *In this country my children are learning two of the most important languages in Europe : ideologies of language as a commodity among Greek migrant families in Luxembourg*. International Journal of Bilingual Education and Bilingualism.

Gossiaux, Jean-François, 2002, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*. Collection “Ethnologies.” Paris: Presses universitaires de France.

Grand-Duché de Luxembourg, 1984, “« Recueil de Législation »”A, 16,. Mémorial – Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Heller, Monica, 2007, “« Langue », « communauté » et « identité »: Le discours expert et la question du français au Canada.” *Anthropologie et Sociétés* 31, no. 1, p.39.

Heller, Monica, 2008, “Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et la nouvelle économie mondialisée.” *Diversité urbaine*, p.163.

Hobsbawm, Eric, 1990 [2002], *Nations et nationalisme depuis 1780: programme, mythe, réalité*. Folio Histoire 99. Paris: Gallimard.

Horner, Kristine, Weber, Jean-Jacques, 2015, Multilingual Education and the politics of language in Luxembourg. In Peersman C., Vosters R., Rutten G., Past, présent and future of a language border : germanic-romance encountries in the low countries.

Jourdan, Christine, 2013, "Transformations et aliénations linguistiques." CASCA (Canadian Anthropology Society, Association Canadienne d'Anthropologie).

Lefrançois, Nicolas, 2016, « Le luxembourgeois, enfant naturel de la Seconde Guerre mondiale », *Lengas* [En ligne], 80.

Leresche, Jean-Philippe, Guy Saez, 1997, "Identités territoriales et régimes politiques de la frontière." *Pôle Sud* 7, no. 1, p. 27–47.

Pasquini, Pierre, 2000, *Des immigreś au croisement des langues: Entre dialetto, occitan, provencaḷ et francaịs, des italiens de Noves au XXe siècle*. Col·lecció Cap Al Sud, Canet (Catalunya): Trabucaire.

Pauly, Michel, 2013, *Histoire du Luxembour*g, Références 31, Bruxelles, Belgique: Éditions de l'Université de Bruxelles.

Peporte, Pit, Sonja Kmec, Benoît Majerus, and Michel Margue, 2010. *Inventing Luxembourg: Representations of the Past, Space and Language from the Nineteenth to the Twenty-First Century*. Edited by Joep Leerssen. National Cultivation of Culture, v. 1. Leiden ; Boston: Brill.

Racine, Jean-Bernard, 1994, Langues et identités territoriales en Suisse, Annales de Géographie, t. 103, n°576, p. 152- 169.

Redinger, Daniel, 2010, "Language Planning and Policy on Linguistic Boundaries : The Case of Luxembourgish." In *Marginal Dialects: Scotland, Ireland and Beyond*, Forum for Research on the Languages of Scotland and Ireland., 90–106. Aberdeen: Millar, Robert McColl(ed.).

Renan, Ernest, 1882, “Qu’est-ce qu’une Nation?” In *Qu’est-ce qu’une Nation? Littérature et Identité Nationale de 1871 À 1914.*, by Philippe Forest, p.12–48. Paris: Pierre Bordas et fils, Éditeur.

Saillard, Claire, 2000, *Nommer les langues en situations de plurilinguisme ou la revendication d’un statut (le cas de Taïwan)*, Langage et société, n°91.

Sériot, Patrick, 1996, «La linguistique spontanée des traceurs de frontières», in P. Sériot (éd.), *Langue et nation en Europe centrale et orientale, du 18ème siècle à nos jours*, *Cahiers de l'ILSL* (Univ. de Lausanne), n° 8, , p. 277- 304

Sériot, Patrick, 2010, *Les langues ne sont pas des choses: Discours sur la langue et souffrance identitaire en Europe centrale et orientale*, Sociétés et cultures post-soviétiques en mouvement, Paris: Pétra.

Streiff-Fénart, Jocelyne, Poutignat, Philippe, 1995, Théories de l'ethnicité. Presses Universitaires de France, Le sociologue.

Tabouret-Keller, 1999, *Le nom des langues,* Revue des Sciences Sociales de la France de l’Est, n° 26, L’honneur du nom, le stigmate du nom.

Taine-Cheikh, Catherine, 1994, “Les langues comme enjeux identitaires.” *Politique Africaine* « La Mauritanie : un tournant démocratique ? », no. 55, p.57-64.

Thiesse, Anne-Marie, 2001, *La création des identités nationales: Europe XVIIIe-XXe siècle*. Éditions du Seuil. Paris: Éditions du Seuil.

Wille, Christian, Etrangers Familiers, 2011, « Représentations et statut des travailleurs frontaliers au Luxembourg », Serie Acte 12, Colloque Représentation du (Trans)frontalier sous la dir. de Angeliki Koukoutsaki-Monnier, 2010, PU de Nancy.